

LUTOPIK

#2

Magazine trimestriel - Hiver 2013 - 4€

Témoignages sur la psychiatrie

Vendanges en photos

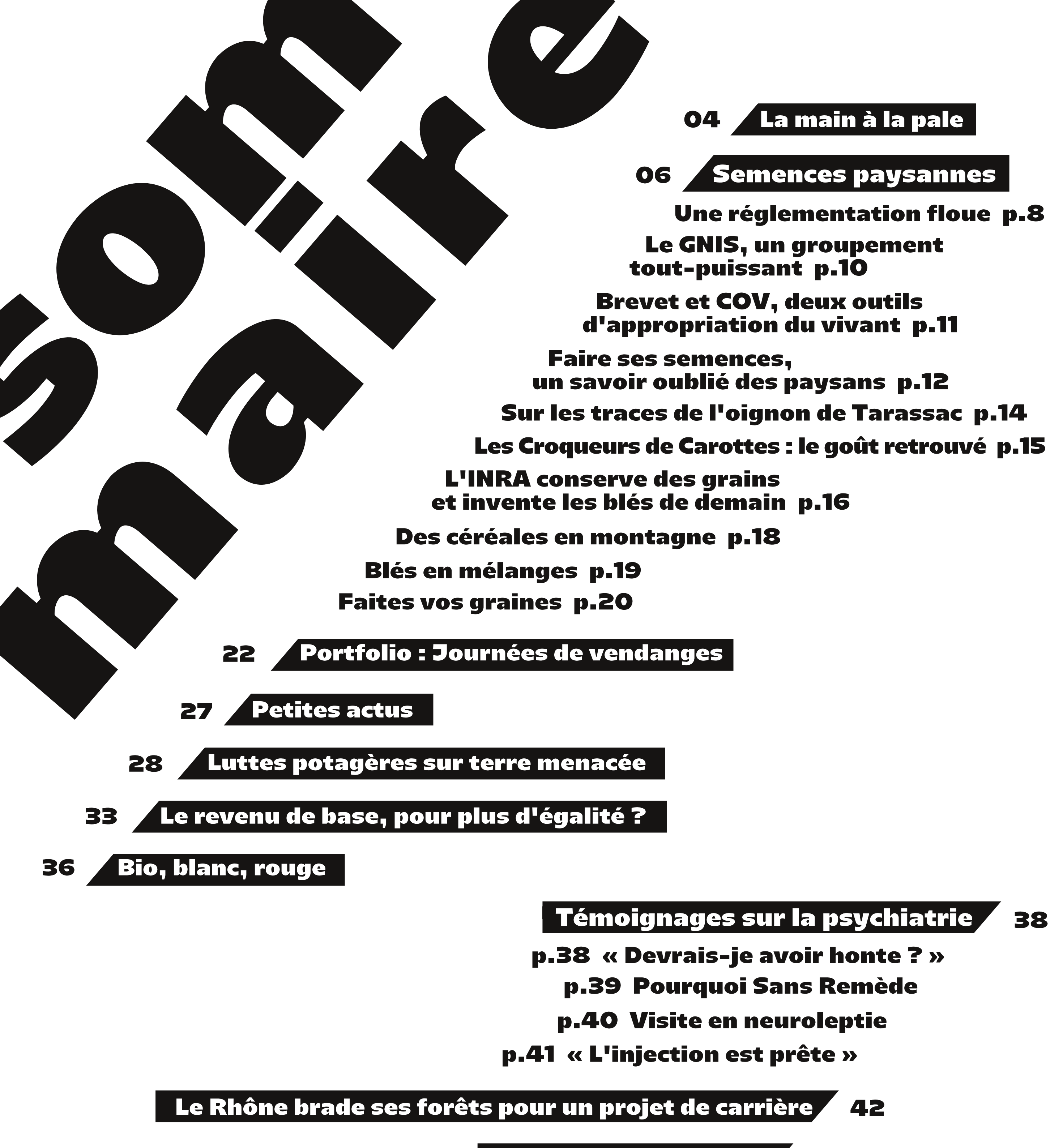
Paniers bio fachos

BD : Tzolinée 2

Les agriculteurs dépossédés de leurs graines
La biodiversité cultivée en voie de disparition

Menaces sur les variétés paysannes

Novembre 2013



Édité par Lutopik Magazine · 2, Sous-la-Côte 25340 Fontaine-lès-Clerval · Imprimé par Le Ravin Bleu · 7, rue Marie Pia 91480 Quincy-sous-Sénart
Directeur de la publication : Guillaume Clerc · Directrice de la rédaction : Sonia Pignet · Consultant graphisme : Agence Dem's
N° CPPAP : 1015 G 91975 · N° ISSN : 2268-7467 · Dépôt légal : Novembre 2013.
Ont participé à ce numéro : Toufik de Planoise, Christine Deroin, l'équipe de Sans Remède, Gérard Vionnet, Dorianne et Manu des Dem's, Val, Le Torcheur, Charline, Super Détergent, Nico, Scribus, ... Photo de couverture : Yanick Loubet

BONJOUR CHER LECTEUR,

« Vous retrouverez dans notre deuxième numéro un dossier consacré à la source de toute vie végétale, les semences. L'idée de ce dossier germait depuis quelque temps déjà lorsque nous avons appris que quatre maraîchers avaient été menacés d'amendes lors d'un contrôle de la répression des fraudes sur un marché en Ariège. Vendaient-ils des légumes dangereux ? Étaient-ce des plants génétiquement modifiés ? Non, rien de bien grave. Ils ne possédaient simplement pas leur carte du GNIS, le Groupement National Interprofessionnel des Semences, et leurs plants n'étaient pas des variétés inscrites au catalogue officiel.

De l'Ariège aux montagnes du Jura en passant par les plaines bourguignonnes, les monts d'Auvergne, l'Aude et l'Hérault, nous sommes partis à la rencontre de maraîchers, céréaliers, chercheurs et associations pour comprendre les enjeux qui se cachent derrière ces petites graines. Avec la généralisation de l'agriculture industrielle et chimique, 75% des variétés cultivées il y a un siècle ont disparu. Les semences paysannes, sélectionnées, conservées et replantées depuis des millénaires par les agriculteurs sont aujourd'hui menacées. Entre flou juridique, concentration du secteur, appauvrissement des espèces cultivées et perte d'autonomie des paysans, nous avons tenté de dresser un état des lieux de l'importante question des semences.

Il n'y a pas que les dégâts liés à la monoculture qui font tache à la campagne. Certains militants d'extrême droite sont à la recherche de terrains pour enraciner leurs idées nauséabondes. Ils n'affichent pas toujours immédiatement leurs idéologies et se cachent derrière leurs paniers de légumes bio pour s'attirer la sympathie des villageois. Toufik de Planoise, qui combat l'extrême droite, nous livre ici un résumé de son travail sur ces réseaux nationalistes bien implantés.

Si certains avancent masqués, beaucoup ne se cachent plus pour professer leurs idées racistes. Il est aujourd'hui frappant de constater comment la droite décomplexée a surtout décomplexé le racisme. Pour faire contrepoids à l'extrême droite, crier au loup ne suffira pas. Il faut chercher et essayer de mettre en action d'autres modèles du vivre ensemble, opposables aux pratiques actuelles et basés sur des valeurs de respect, de partage et d'échanges. Ce sont certaines de ces réflexions et initiatives que nous souhaitons mettre en avant.

Dans ce numéro, vous trouverez ainsi un article consacré au revenu de base, une mesure qui fait débat et que certains proposent comme une solution à la crise du travail, un autre à l'autoconstruction d'une éolienne dans un squat parisien, ou encore un reportage à Dijon, où des jardiniers cultivent les dernières terres maraîchères de la ville, menacées de bétonisation. Plusieurs discussions nous ont aussi donné envie d'aborder la question de l'enfermement psychiatrique. Vous retrouverez plusieurs témoignages sur le sujet ainsi qu'une présentation du journal *Sans Remède*. Des mots souvent violents qui décrivent une institution totalitaire, où patients et soignants sont déshumanisés.

Lutopik est un magazine artisanal auquel vous pouvez participer. Contactez-nous si vous avez des suggestions ou des commentaires à nous faire, si vous voulez publier des textes ou des illustrations. Et si vous l'appréciez, n'hésitez pas à le faire connaître autour de vous ! Vous aurez peut-être aussi remarqué que ce numéro correspond à l'hiver, nous avons fait l'impasse sur l'automne pour mieux coller aux saisons. Merci de votre confiance et bonne lecture ! »

LA MAIN À LA PALE

Au Transfo, un squat parisien, quelques bricoleurs se sont lancés dans un défi de taille : créer de toutes pièces une éolienne. L'objectif est avant tout de se réapproprier des connaissances techniques et pratiques, de travailler en collectif et de revendiquer une forme d'autonomie, que ce soit dans la conception de l'engin ou en matière de consommation électrique.

« *Et pourquoi on ne fabriquerait pas une éolienne ?* » L'idée est lancée presque comme une boutade lors d'un atelier bricolage au Transfo, un squat implanté à Bagnolet dans la région parisienne. Depuis plusieurs semaines, une trentaine de personnes s'activaient pour fabriquer une cabane en bois et c'est en travaillant l'une des planches que l'un des participants se dit qu'il pourrait tout aussi bien tailler les pales d'une éolienne. L'idée s'est vite transformée en volonté et voilà qu'aujourd'hui une éolienne est en cours de montage au Transfo, presque intégralement réalisée avec des matériaux de récupération. Une telle construction peut paraître compliquée, mais elle est à la portée d'un groupe motivé. Avec quelques outils, un peu de matériel et trois rendez-vous hebdomadaires dans un grand hangar du Transfo, l'éolienne devrait être terminée en quelques semaines. Et ce ne sont pas des professionnels qui sont à l'œuvre. « *Nous sommes tous des amateurs, il faut qu'on lise de la documentation sur le sujet. Il y a deux mois je n'y connaissais rien* », explique l'un d'eux, qui parle désormais avec aisance autant des forces en jeu sur une pale que du processus de production d'électricité. Deux des participants ont d'ailleurs effectué un stage d'auto-construction d'éoliennes, alors ceux qui en savent un peu plus renseignent les autres.

Réapropriation des savoirs

Au-delà de l'aspect bricolage, « *la réappropriation des savoirs et des outils de production* » est l'une des motivations qui poussent des gens à venir mettre la main à la pâte au Transfo. L'acquisition de connaissances, aussi bien théoriques que pratiques, est un enjeu politique à l'atelier. « *Aujourd'hui, les techniques de nos moyens d'existence sont concentrées dans les mains d'un petit groupe de personnes* », constate un participant. « *Et ça me pose problème* ». Les objets produits ici le sont dans une optique



de lutte. Un des participants souhaite « *apprendre à faire des trucs et les mettre ensuite au service d'autres qui ont un projet* ». Aujourd'hui, la cabane de deux étages est implantée à Notre-Dame-des-Landes et sert aux équipes médicales et média. « *Quand on a construit la cabane, on s'inscrivait directement dans la lutte avec la ZAD* ». Le lieu d'installation de l'éolienne n'est pas encore défini, mais elle sera montée dans un endroit qui fait sens pour ses bâtisseurs.



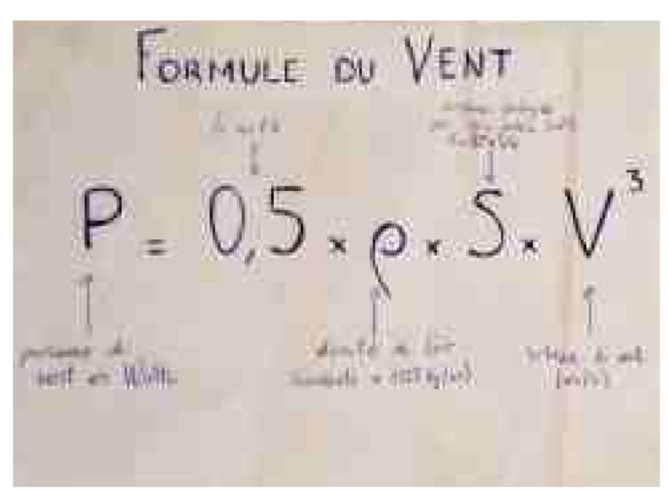
Joindre l'utile à l'agréable

L'atelier de construction occupe l'un des quatre bâtiments du Transfo. Tout le monde peut participer, habitants du squat, visiteurs réguliers ou occasionnels, ce qui permet de tester d'autres modes d'organisations. Ce n'est pas l'usine, « *t'as de la place, des outils, c'est cool d'essayer. Tu peux te planter, il n'y a pas un patron qui va râler* ». Ici, c'est plutôt « *un espace autogéré d'échange des savoirs* ». On peut venir ici aussi pour oublier un boulot un peu trop pénible, pour voir des gens et profiter d'une bonne ambiance. « *On a envie de venir car on joint l'utile à l'agréable* ». Les activités proposées sont valorisantes. « *Tu prends la pièce que d'autres ont commencée et c'est à toi de faire quelque chose dessus. Plus ou moins bien, ce n'est pas le plus important. Ce n'est pas un travail et on n'est pas en compet' comme à l'école, c'est assez gratifiant* ». Finalement, le but à atteindre n'est pas le seul enjeu. « *L'aventure de la construction est peut-être la plus importante* », estime l'une des bricoleuses déjà présente pour le chantier de la cabane.

Au fil des étapes, les participants acquièrent des connaissances sur le bois, le métal, l'électricité ou encore la mécanique. La diversité des travaux sur l'éolienne permet de toucher à toutes sortes d'outils, qui deviennent accessibles avec la mise en commun. Plus le projet se concrétise, plus les gens ont envie d'apporter du matériel. Si quelqu'un arrive avec une scie sauteuse, une meuleuse ou un poste à souder, il sait s'en servir et va l'enseigner aux autres. « *C'est la chaîne de l'apprentissage, à un moment, il n'y a plus besoin de celui qui maîtrisait les outils* ». C'est parfois aussi l'occasion de tester pour la première fois une machine qui nécessite un peu de place ou d'investissement.

L'espace disponible, la diversité des gens qui passent sur le chantier et la quantité d'outils créent une certaine émulation dans les ateliers et la dynamique insufflée en engendre de nouvelles. Par exemple, un atelier de construction de carrioles pour vélo avec des matériaux de récupération s'est monté au Transfo, et d'autres projets vont voir le jour. « *Le lieu y contribue énormément : tu passes la grille et tu es dans un squat, tu changes d'ambiance. C'est une bulle dans Paris avec beaucoup de place, ça offre des possibilités exceptionnelles* », conclut un jeune Parisien qui repeint les murs du grand salon entre deux coups de marteau.

Zor



Affichée au mur de l'atelier, la poétique formule du vent.

Construction d'une éolienne

L'éolienne fabriquée au Transfo est inspirée d'un modèle inventé par Hugh Piggott, un Écossais qui a mis au point une méthode plutôt simple pour un résultat fiable. Il faut du bois pour les trois pales, du métal pour le rotor, un moyeu de voiture peut servir de roulement, des aimants et du cuivre pour les bobines. L'inventeur en a fabriqué pour ses voisins et de fil en aiguille le modèle Piggott est devenu une référence pour les autoconstructeurs d'éoliennes qui l'améliorent encore. La principale dépense à prévoir est le mât. Plus une éolienne est haute et plus elle produira d'électricité. Il faut aussi savoir qu'un raccordement au réseau coûte beaucoup plus cher que de recharger des batteries. La méthode Piggott est disponible sur le net et l'association Tripalium organise des stages d'autoconstruction.

LES PAYSANS DÉPOSSÉDÉS DE LEURS GRAINES

Les variétés paysannes, sélectionnées par les agriculteurs depuis la nuit des temps, sont aujourd'hui menacées d'extinction. En un siècle, 75 % de la biodiversité cultivée a disparu et les paysans ont perdu leur autonomie semencière.

Jusqu'à récemment, et depuis 10.000 ans, les semences étaient produites dans les champs des paysans. En sélectionnant les plus belles plantes ou celles qui correspondaient le mieux à l'usage qu'ils voulaient en faire, les agriculteurs ont créé et développé au fil des siècles des milliers de variétés. Une biodiversité qui permettait de limiter les pertes en cas de maladies ou de rigueurs climatiques et de disposer de plantes adaptées aux territoires sur lesquels elles étaient cultivées. Les semences n'étaient pas une marchandise, elles s'échangeaient. Mais depuis un siècle, 75 % des variétés cultivées ont disparu, estime la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). On trouve partout les mêmes tomates, les mêmes blés et les mêmes pommes de terre aux goûts, aux formes et aux calibres uniformisés. Parce que leur culture a été arrêtée, des milliers de légumes ont disparu.

Plusieurs facteurs sont responsables de l'érosion de la biodiversité, qui coïncide avec le début de l'industrialisation de l'agriculture. Au XIXème siècle, Vilmorin est la première maison semencière à voir le jour. D'autres naissent les années qui suivent. Pour la première fois, les paysans peuvent s'abstenir de reproduire leurs semences. En 1932, l'État créé le catalogue français des espèces et variétés cultivées, qui permet de les recenser et d'en définir précisément leurs caractéristiques. Dans un premier temps, l'inscription des variétés commercialisées y est facultative. En 1942, le gouvernement de Pétain crée le Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS), chargé d'organiser la production des graines et de représenter les entreprises du secteur. À ces deux fonctions s'ajoutera plus tard celle de contrôle des semences vendues, faisant de cet organisme un outil puissant au service des gros semenciers.

Après la Seconde Guerre mondiale, la France est en situation de pénurie alimentaire, tout s'accélère. L'INRA est créé en 1946 avec la mission d'augmenter la productivité agricole pour nourrir la population française. L'institut sélectionne des variétés à haut rendement compatibles avec l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides. C'est le début de l'agriculture intensive et de ses spécialisations régionales : les porcs en Bretagne, les céréales dans la Beauce, les fruits et légumes en Provence, etc. Les années 60 sont celles du basculement général vers une agriculture chimique, subventionnée et ultracontrôlée. En 1960, l'inscription au catalogue devient une condition obligatoire pour toute variété commercialisée. Pour être certifiées, les plantes doivent répondre aux critères DHS, pour Distinction (la variété est nouvelle), Homogénéité (toutes les plantes sont identiques) et Stabilité (d'une génération à l'autre, les caractéristiques restent les mêmes). Cette décision signe l'arrêt de mort de nombreuses variétés paysannes dont la force est d'évoluer génération après génération pour s'adapter à leur environnement. Rapidement, les agriculteurs cessent de produire leurs propres variétés.

Deux nouvelles armes contre les semences paysannes : les COV et les hybrides F1

En 1961, cinq pays, dont la France, créent l'Union Pour l'Obtention Végétale (UPOV) qui instaure le système de propriété intellectuelle sur les semences en créant le Certificat d'Obtention Végétale (COV), basé sur les mêmes critères DHS que le catalogue. L'UPOV prend rapidement de l'ampleur et sa reconnaissance devient l'une des conditions pour adhérer à l'OMC. Les semenciers qui protègent une variété par un COV ont l'exclusivité sur sa commercialisation durant une vingtaine d'années. En 1962, c'est la naissance de la Politique agricole commune (PAC), qui vise à organiser une agriculture productiviste à l'échelle européenne. Elle impose une baisse des prix des produits en contrepartie des subven-

KOKOPELLI ET LE RSP : DEUX VISIONS POUR LES SEMENCES

L'association Kokopelli et le Réseau Semences Paysannes (RSP) sont les principales organisations de défense de la biodiversité cultivée. La première vend des semences de plus de 2.200 variétés et envoie chaque année gratuitement de nombreux colis de graines à l'étranger pour soutenir les paysans du monde entier. Elle emploie une vingtaine de salariés et son chiffre d'affaires s'élève à 1,8 million d'euros. RSP fédère environ 70 organisations (syndicats paysans, associations semencières ou de promotion de l'agriculture biologique, ONG, jardiniers, etc.), et milite pour faire évoluer la législation et développer les réseaux locaux d'échanges de semences.

Malgré leur objectif commun, ces deux mouvements n'envisagent pas les mêmes solutions. Kokopelli, qui se dit anarchiste, refuse toute réglementation sur le commerce des semences pour les variétés libres de droits. Le RSP, plus réformiste, réclame la levée de l'obligation d'inscription au catalogue de toutes les semences du domaine public, mais souhaite maintenir une forme de contrôle (public) afin de garantir à l'acheteur la qualité germinative de ses semences. Chacun s'accuse de faire le jeu des grosses multinationales. Kokopelli reproche au RSP de négocier avec le GNIS, tandis que le RSP estime qu'une absence totale de contrôles serait la porte ouverte aux OGM et à la biopiraterie. Si les querelles concernent souvent les têtes dirigeantes des deux organisations, ces divisions nuisent à la clarté de leurs revendications.

tions versées aux agriculteurs. Pour certaines espèces, les aides deviennent même subordonnées à l'achat de graines certifiées. Les rendements montent en flèche tandis que le nombre d'exploitations agricoles commence à dégringoler. La France devient autonome sur le plan alimentaire et commence à exporter au début des années 70.

La fin des années 60 voit aussi arriver en France les premières variétés hybrides F1. Réalisées par croisement de deux lignées pures, ces variétés offrent un meilleur rendement que les autres, mais seulement la première année. Si elles ne sont pas stériles à proprement parler, ressemer des variétés F1 ne sert à rien. Dès la seconde génération, elles dégénèrent et ne sont plus guère intéressantes. Le Réseau Semences Paysannes s'est amusé à comparer les catalogues de 1979 et de 2003. Pour les carottes, le catalogue de 1979 proposait 41 variétés non hybrides et 6 hybrides. 24 ans plus tard, il propose 12 non hybrides et 66 hybrides. En à peine 20 ans, les variétés hybrides deviennent la norme, sans trop de controverse. Elles marquent pourtant un tournant important dans la culture paysanne. Les agriculteurs sont maintenant totalement dépendants des semenciers, à qui ils sont obligés de racheter des graines chaque année. Aujourd'hui, même dans les catalogues d'agriculture biologique, les F1 prédominent largement.

Dans les années 80/90, les États cèdent le pas aux firmes biotechnologiques qui s'emparent de l'alimentation mondiale en imposant leurs packs « semences /produits phytosanitaires /droits de propriété intellectuelle ». Nombre de petits semenciers disparaissent. En 2013, moins de 10 firmes possèdent environ 70 % du marché mondial des semences. En 50 ans les pratiques agricoles intensives ont ainsi bouleversé le métier de paysan. Interdiction des variétés non certifiées, mainmise de quelques multinationales sur le commerce des semences, généralisation des hybrides F1… le paysan s'est fait confisquer la possibilité de faire ses propres semences. Aujourd'hui, sans la volonté de quelques-uns d'entre eux, les variétés paysannes auraient disparu.

La biodiversité menacée

La biodiversité des espèces cultivées repose sur trois piliers : la diversité génétique, la diversité des terroirs et la diversité des pratiques culturales. Ces trois facteurs ont permis depuis la nuit des temps d'obtenir des milliers de variétés, adaptées à chaque lieu, mode de culture et utilisation finale du produit. Ce sont eux les garants de l'évolution du vivant, conditions sine qua non de la vie sur terre.
Or ce processus est en panne dans le système industriel. La diversité génétique a fait place aux hybrides et aux clones, les laboratoires ont remplacé les champs pour la sélection et le mode de culture est partout le même : amender les sols et inonder de produits phytosanitaires chaque (mono)culture pour contrer le fait que les plantes ne sont plus adaptées au terrain et que leur homogénéité génétique les rend extrêmement vulnérables à la moindre maladie. Avec ce schéma, les industriels ne peuvent que détruire la biodiversité. Ils n'ont pas les moyens de faire ce que font des milliers de paysans dans leurs champs, sélectionner les variétés les plus adaptées leur écosystème.

Sommaire






repio/Flickr



UNE RÉGLEMENTATION FLOUE

La législation française et européenne sur le commerce des semences agricoles est complexe, dispersée et peu claire. Si l'on peut, heureusement, encore semer n'importe quelle variété dans son jardin, il est en revanche interdit de vendre des graines d'une variété non inscrite au Catalogue officiel. Mais en pratique, ce n'est pas si évident que ça.

En France, comme en Europe, les textes de référence stipulent que les semences vendues, échangées ou données « *en vue d'une exploitation commerciale* » doivent « *appartenir à l'une des variétés inscrites sur une liste du Catalogue officiel des plantes cultivées* ». Les deux principales associations qui prônent plus de souplesse pour l'échange de semences paysannes ont une approche différente de la question juridique. Kokopelli réclame que « *toutes les variétés du domaine public soient exemptes de toutes réglementations présentes ou futures* » et fait le choix délibéré de s'affranchir des règles en vigueur. L'association vend des milliers de semences, inscrites ou pas au catalogue. Ce qui vaut à Kokopelli deux procès, l'un perdu, l'autre en cours. Le Réseau Semences Paysannes (RSP), plus légaliste, contourne cette interdiction en s'appuyant sur quelques exceptions suffisamment floues pour être invoquées. Le décret du 18 mai 1981 précise que les producteurs peuvent commercialiser « *de petites quantités de semences et de plants, dans des buts scientifiques ou pour des travaux de sélection* », même si elles ne sont pas inscrites au catalogue. Des semences de toutes sortes circulent ainsi légalement chez les semenciers, les chercheurs, les centres de ressources génétiques, etc.

Une faille exploitée

De plus, les textes français et européens sur la commercialisation des semences ne s'appliquent que pour les échanges réalisés « *en vue d'une exploitation commerciale* ». Une étude juridique du RSP analyse cette faille et exploite ces possibilités. « *Il n'est donc pas interdit de vendre des semences de variétés non inscrites au catalogue si elles sont destinées à une exploitation non commerciale comme l'autoconsommation (usage amateur), la conservation, la recherche, la sélection, la formation. La vente de semences pour une exploitation non commerciale peut donc offrir une nouvelle opportunité juridique pour les échanges entre agriculteurs. Cette opportunité reste cependant limitée à la vente directe (par le producteur de la semence) à l'utilisateur final (le jardinier) et ne s'applique pas aux revendeurs de semences, puisque tout achat pour revente résulte nécessairement d'une vente pour une exploitation commerciale* ».



Publicité tirée du catalogue Gautier Semences, présentant la tomate Cauralina « le 1er hybride en forme de cœur ».

Dans un autre document, le RSP affirme en outre que « *le champ d'application du décret et des directives ne concerne que la commercialisation des semences et non l'usage qui en est fait par la suite* ». Pour le Réseau Semences Paysannes, rien n'interdirait aux agriculteurs de cultiver des variétés non inscrites au catalogue et d'en vendre ensuite la récolte, en l'état ou transformée. Ils estiment que ce droit est de toute façon reconnu par le Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPAA) qui souligne la contribution des agriculteurs à la conservation de la biodiversité et leurs droits qui en découlent. Il a été approuvé par le Parlement français en 2005, mais n'a toujours pas été transcrit en droit national.

Le RSP fédère plusieurs associations de protection de la biodiversité, dont certaines qui commercialisent des semences anciennes aux jardiniers ou aux maraîchers. Avec quelques précautions, et parfois une carte de vendeur officiel achetée au GNIS (Groupement national interprofessionnel des semences), elles espèrent ne pas être embêtées par la justice. Ce n'est pas le cas de Kokopelli qui ne souhaite pas négocier avec le GNIS. L'association a été condamnée en 2006 pour avoir vendu des semences non inscrites au Catalogue officiel.

Kokopelli coupable

En 2004, les locaux de Kokopelli ont été visités par des agents de la Répression des fraudes et un agent du GNIS qui dressent une liste de 6643 infractions. Cité à comparaître au tribunal, Dominique Guillet, le président de Kokopelli, a d'abord été relaxé avant de perdre en appel. Le 22 décembre 2006, l'arrêt « *déclare Dominique Guillet coupable d'avoir commercialisé des semences de variétés non autorisées* » et le condamne à une amende de 17.130 €. Kokopelli s'est pourvu en cassation et la cour a confirmé le jugement. Cette affaire illustre bien le flou juridique autour de la réglementation du commerce des semences, d'autant que Nathalie Kosciusko-Morizet, alors secrétaire d'État à l'Écologie, avait demandé le non-recouvrement de cette amende au motif que Kokopelli « *remplit une mission de service public* ».

En 2005, c'est la société Graines Baumaux qui assigne l'association devant les tribunaux, cette fois pour concurrence déloyale. Kokopelli est condamné en 2008 à verser 100.000 € de dommages et intérêts au semencier. Devant la cour d'appel, Kokopelli saisit la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Dans un premier temps, l'avocat général préconise à la CJUE d'invalider certaines dispositions relatives à l'obligation d'inscription des semences au Catalogue officiel. Mais la CJUE ne suit pas son avis et juge

l'interdiction de commercialiser des semences paysannes conforme aux objectifs des directives européennes.

On attend désormais l'audience à la cour d'appel de Nancy. Cette fois, Kokopelli tentera de faire jouer certaines clauses mises en avant par le RSP pour justifier de l'autorisation de commercialiser des semences non inscrites à des jardiniers. « *Nous n'avons soulevé cet argument que récemment, car notre objectif n'est pas de nous cantonner à la vente de semences à des jardiniers amateurs. Les agriculteurs doivent pouvoir avoir accès aux variétés anciennes du domaine public* », souligne Blanche Magarinos, l'avocate de Kokopelli.

Tous ces démêlés juridiques ne font pas peur à Dominique Guillet. « *Personne ne connaissait la réglementation sur les semences, les procès permettent de mettre en avant cette question. Plus on perd et plus on gagne !* » Le combat pour la biodiversité et la conservation des variétés anciennes ou rares de légumes ou de céréales continue. L'Union Européenne est en train de revoir sa législation, il faudra rester vigilant pour éviter que la pratique agricole millénaire consistant à semer et à s'échanger des graines ne devienne un droit définitivement menacé.

Zor

Le catalogue et ses annexes

Pour figurer au catalogue, une variété subit des tests de Distinction, d'Homogénéité et de Stabilité (DHS). Les plantes de grandes cultures doivent aussi être plus performantes que les variétés existantes (tests VAT pour Valeur agronomique et technologique). Ces critères ne permettent pas l'inscription de variétés paysannes, trop hétérogènes et instables (ce qui fait leur qualité). Le catalogue national comporte 6.500 variétés, essentiellement des hybrides F1. Deux annexes figurent au catalogue : les variétés de conservation et les variétés sans valeur intrinsèque. Elles ont été créées pour assouplir les critères d'inscription, mais elles ne répondent pas à la spécificité des semences paysannes et ne s'adressent qu'aux jardiniers. S'il y a une tolérance de 10 % sur l'homogénéité, rien ne change pour la stabilité. Les variétés inscrites sur l'annexe C se comptent sur les doigts d'une main. Quant à celles de la liste D, un poids net maximal est fixé, par exemple de deux grammes pour les tomates, ce qui rend leur vente aux professionnels quasi impossible. De plus, leur maintien au catalogue est coûteux.

UNE LOI EN COURS À LA COMMISSION EUROPÉENNE



Ces petits sachets de graines seront-ils interdits ?

Le 6 mai 2013, la Commission européenne a adopté un règlement sur la commercialisation des semences, que les technocrates appellent désormais « *matériels de reproduction végétative* ». Le texte n'est pas définitif est devra être validé par le Parlement et le Conseil européen dans les mois à venir. L'objectif de la proposition est de « *remplacer les douze directives existantes consacrées au commerce des semences par un règlement unique* » et « *d'enrayer le recul de la biodiversité d'ici 2020* ».

Mais la proposition est jugée « *contreproductive et dangereuse* » par l'eurodéputé Vert José Bové. La coordination européenne Via Campesina dénonce « *cet incroyable cadeau fait aux brevets et titres de propriété de l'industrie agroalimentaire* » , le RSP parle d'un « *hold-up sur les semences soigneusement caché sous des centaines de pages de jargon réglementaire* » tandis que pour Kokopelli « *en définitive, la législation européenne sur le commerce des semences, en faisant correspondre exactement les critères d'octroi des droits de propriété intellectuelle sur les variétés végétales avec les critères d'autorisation des semences sur le marché, a fait du Catalogue officiel le pré carré exclusif des variétés appropriées, qui occupent aujourd'hui une place largement dominante sur le marché des semences* ».

Une variété qui bénéficie d'un COV (un Certificat d'Obtention Végétale, qui donne à son détenteur le monopole de sa commercialisation) se verra en effet automatiquement inscrite au Catalogue officiel. « *Dans cette proposition, la Commission européenne laisse la porte grande ouverte à la commercialisation sans restriction de plantes brevetées. Ces dernières vont évidemment se disséminer et venir polluer tous les champs, sans distinction. Le texte de loi est fait de telle façon que c'est le paysan qui a été pollué qui devra payer une amende à l'industrie, comme s'il lui avait volé des semences. Alors que c'est cette dernière qui devrait porter la charge de la décontamination des champs des paysans. C'est d'autant plus grave que la plupart de ces plantes brevetées sont des OGM cachés* », selon Andrea Ferrante, membre de Via Campesina.

La Commission prévoit des ouvertures, comme la reconnaissance des échanges informels de semences entre agriculteurs à partir du moment où ils ne produisent pas de semences pour le commerce. Le texte prévoit aussi la création d'un marché de niche pour les petits opérateurs économiques (moins de 10 salariés et pas plus de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires). Ces microentreprises seraient exclues du champ d'application du décret et pour elles, la vente de semences non inscrites au catalogue serait donc possible.

Pour Michel Metz, du Réseau Semences Paysannes, il s'agit de « *nouveautés intéressantes* » à prendre toutefois avec précaution. « *Il faut bien surveiller. Les décrets d'application peuvent véroler l'esprit de la loi, c'est le risque* ». Des restrictions portant sur la quantité de graines autorisées à la vente et l'obligation de recourir à des contrôles sanitaires trop coûteux rendraient impossible une telle activité. Kokopelli rejette ce texte en bloc et demande que « *les variétés appartenant au domaine public sortent purement et simplement du champ d'application de cette législation* ». Cette proposition « *laisse rêveur* » Michel Metz. « *On n'a besoin de personne si on connaît les gens avec qui on échange, mais il faut un minimum de règles pour commercer avec des anonymes* ».

LE GNIS, UN GROUPEMENT TOUT-PUISSANT

Le Groupement national interprofessionnel des semences est un organisme à la fois professionnel et officiel, placé sous tutelle du ministère de l'Agriculture. Il veille aux intérêts des grosses entreprises du secteur, participe à l'élaboration des lois qui régissent le commerce des graines et surveille leur application. Un triple rôle propice aux conflits d'intérêts.

Créé sous Vichy en 1941, le Groupement national interprofessionnel des semences et des plants (GNIS) est chargé « *d'organiser la production et la commercialisation des semences et plants* ». En 1962, ses pouvoirs sont élargis avec la création en son sein du SOC, le Service officiel de contrôle. Il a pour mission de contrôler la qualité et de certifier les semences. Il répond à une demande du ministère de l'Agriculture, qui « *voulait rendre obligatoire le contrôle des semences par une entité indépendante* », explique François Burgaud, directeur des relations extérieures du GNIS.

Une indépendance toute relative

Le choix du GNIS comme « *entité indépendante* » est surprenant, ce groupement ayant pour objectif de « *défendre les intérêts de la filière semences* ». Mais François Burgaud ne voit pas le problème et se veut rassurant : « *pour plus de garanties, il y a un fonctionnaire détaché à la tête du SOC. De plus, le Conseil d'Administration du GNIS ne donne pas d'instructions au SOC* », précise-t-il. La mission de surveillance du GNIS ne s'arrête pas là. L'État a également délégué à l'interprofession la charge de faire respecter la réglementation sur le commerce des semences. Des agents du GNIS sont ainsi commissionnés par la Répression des fraudes pour rechercher et constater les infractions.

Non seulement le GNIS certifie les semences, fait respecter les règles auxquelles sont soumis ses membres, mais il participe aussi à la construction de la législation. Difficile dans ces conditions de ne pas imaginer de conflit d'intérêts… Car il a beau s'en défendre, ce rôle est inscrit dans un article de la loi de 1941 toujours en vigueur : « *les propositions du groupement interprofessionnel deviennent obligatoires pour tous les membres des professions intéressées dès qu'elles ont reçu, selon le cas, l'acquiescement du ministre secrétaire d'État à l'Agriculture ou du commissaire du Gouvernement* ».

Le GNIS représente aussi souvent la France lors des rencontres internationales consacrées aux semences. À Bruxelles, le gouvernement français a envoyé en tant qu'experte nationale Isabelle Clément-Nissou, auparavant directrice des relations internationales du GNIS, pour élaborer le projet de loi européen sur le commerce des semences.

Pour justifier le strict encadrement du commerce des semences, François Burgaud explique que « *c'est un secteur trop important pour laisser le libre jeu aux marchés. Si toute la récolte de blé française est mauvaise une année, c'est dramatique* ». De la grosse multinationale au maraîcher qui vend occasionnellement des plants sur les marchés, tous les acteurs de la filière doivent adhérer au GNIS. Une obligation jugée abusive par de nombreux petits agriculteurs ou semenciers qui estiment qu'une adhésion forcée à un groupement professionnel est contraire à la liberté d'association. Le GNIS, lui, se défausse sur l'État : cette obligation d'inscription « *serait scandaleuse si c'était une décision du GNIS. Mais c'est l'État qui l'impose, pour des raisons sanitaires et de surveillance des bonnes pratiques. Et puis ça intéresse la France de savoir ce qui circule sur son territoire* », justifie François Burgaud.

Si tout le monde est obligé de prendre sa carte au GNIS, celui-ci ne représente pourtant qu'une petite partie de ses adhérents : les gros semenciers. C'est pour eux qu'est faite la législation, notamment l'obligation d'inscription au catalogue des variétés autorisées à la commercialisation et généralement protégées par des titres de propriété intellectuelle. Alors que de nombreux agriculteurs et petits semenciers demandent un assouplissement des règles pour la commercialisation des semences paysannes, le GNIS se range du côté des entreprises agrochimiques et fait la chasse à ceux qui vendent des variétés non inscrites au catalogue.

Ainsi, au printemps dernier en Ariège, sur le marché de Lavelanet, quatre maraîchers qui proposaient quelques plants à la vente ont été menacés d'une amende de 450 € parce qu'ils ne détenaient pas la carte du GNIS et qu'ils vendaient des plants de variétés non inscrites au catalogue officiel. Grâce à la mobilisation rapide du Réseau Semences Paysannes et de la Confédération paysanne d'Ariège, une manifestation est organisée à Toulouse et l'affaire s'arrête là. Car le GNIS le sait bien, depuis qu'il a intenté un procès à l'association Kokopelli en 2005, la médiatisation de telles affaires lui est toujours défavorable.

Sonia

Les semences en France

La France est le premier producteur européen et le 2ème exportateur mondial. En 2012, le tissu économique se composait de 67 entreprises de sélection, 187 entreprises de production de semences, et 16.729 agriculteurs multiplicateurs selon l'Union française des semenciers. Le chiffre d'affaires du secteur (vente en France et exportations) s'élève à 2.95 milliards d'euros pour 2011/2012.

BREVET ET COV, DEUX OUTILS D'APPROPRIATION DU VIVANT

Il existe deux moyens de déposer un titre de propriété intellectuelle sur un végétal : le brevet et le Certificat d'Obtention Végétale (COV). Présentations.

Le brevet peut être déposé sur un gène associé à une fonction, un procédé d'obtention ou un simple caractère (par exemple le goût doux amer pour les melons). Aux États-Unis, il est même possible de breveter une variété, ce qui reste interdit en Europe, où le COV est la principale forme de propriété intellectuelle sur les végétaux. Il permet de protéger une variété nouvellement créée.

La principale différence entre ces deux systèmes tient au fait que le brevet empêche toute utilisation libre de la variété. Les paysans ou les chercheurs qui veulent travailler dessus doivent demander l'autorisation à l'obtenteur et négocier un prix. Le COV est légèrement plus souple puisqu'il est possible d'utiliser la variété protégée à titre expérimental ou pour créer une nouvelle sélection. La France défend mordicus le système des COV, qui permet aux chercheurs de travailler sur n'importe quelle variété. « *Si le brevet est économiquement efficace, il peut cependant être bloquant pour l'innovation (...) et sa mise en œuvre aux États-Unis s'est accompagnée d'une très forte concentration du secteur des semences autour de quelques firmes multinationales* », écrit le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) dans une note d'analyse d'octobre 2013 intitulée « *pour un secteur des semences diversifié et innovant* ».

Le cas de la salade de Rijk Zwaan est emblématique des problèmes liés au brevet. En 2004, l'entreprise hollandaise dépose un brevet sur le gène de résistance au puceron Nasanovia, naturellement présent dans les laitues, au motif qu'elle a su l'isoler du gène du nanisme. Or, Gautier Semences, comme d'autres semenciers, commercialise depuis longtemps des variétés de laitues non naines qui possèdent ce gène. Mais n'ayant pas le poids suffisant pour négocier avec Rijk Zwaan ou s'engager dans un procès pour faire invalider le brevet, Gautier Semences a dû payer des royalties à l'entreprise hollandaise pour continuer de vendre ses salades. Pour éviter ces situations, le CGSP estime qu'il faut « *défendre la non-brevetabilité des plantes et gènes naturels* » à l'échelle européenne. Une mesure qui permettrait de lutter contre la biopiraterie, tout en passant sous silence que le COV est lui aussi un outil très efficace pour la privatisation du vivant.

Dans le droit actuel, les variétés paysannes ne peuvent pas être protégées par un COV, puisque pour ce faire, elles doivent répondre aux mêmes critères de distinction, d'homogénéité et de stabilité que pour être inscrites au catalogue. D'ailleurs, la propriété intellectuelle sur le végétal s'accommode mal avec les variétés paysannes, développées en général dans un esprit de partage des connaissances et des semences. Mais en l'absence de protection juridique, comme l'inscription de ces variétés dans le domaine public par exemple, des entreprises pourraient réclamer des droits sur certaines de leurs propriétés. D'autant qu'avec l'amélioration des connaissances génétiques, il devient plus facile pour les sociétés de vérifier si les gènes qu'elles ont brevetés sont présents dans les plantes des agriculteurs. Aux États-Unis, des contrôles réalisés dans les champs permettent déjà de déceler les gènes brevetés et d'intenter des procès pour vol de propriété intellectuelle. Tant pis si c'est le vent ou les insectes qui apportent des semences dont un des caractères génétiques est breveté.

Sonia

LES SEMENCES DE FERME VICTIMES DES COV

Si le système des COV est moins verrouillé que celui des brevets, il oblige aussi les agriculteurs à payer des royalties. Le problème se pose notamment dans le cas des semences de ferme pour des variétés protégées par un COV, ces graines qui sont prélevées dans la récolte par l'agriculteur pour être ressemées l'année suivante dans son propre champ.

En France, la pratique est courante. La Coordination nationale pour la défense des semences de ferme estime qu'elles représentent par exemple 50 % des semences de céréales. Jusqu'en 2011, les semences de fermes étaient interdites mais tolérées pour toutes les variétés, sauf pour le blé tendre. Pour celle-ci, le paysan devait s'acquitter d'une taxe pour ressemer, au motif de rétribuer l'obtenteur pour son effort de recherche. Répondant au nom antinomique de « contribution volontaire obligatoire », cette taxe a été étendue en 2011 à 21 espèces, essentiellement des céréales, des patates, des fourragères et des oléagineux. S'il les ressème sans payer, l'agriculteur peut être poursuivi pour contrefaçon. Elle doit être payée par tous les agriculteurs qui utilisent de telles semences et qui produisent plus de 92 tonnes.

Pour Kokopelli, cette taxe est injuste. « *Le paysan n'a aucun lieu de 'rémunérer le sélectionneur pour ses activités de recherche', puisque celui-ci a déjà perçu cette rémunération lorsqu'il lui a vendu ses semences pour la première fois* », estime l'association. C'est comme s'il n'était pas possible d'écouter un CD plusieurs fois sans repayer. Ce système pose aussi un problème à ceux qui cultivent leurs propres semences car il leur est impossible de présenter une facture. Pour être tranquilles, ils peuvent alors être amenés à s'acquitter de royalties pour des variétés qu'ils n'utilisent pas.



FAIRE SES SEMENCES, UN SAVOIR OUBLIÉ DES PAYSANS

Habitués depuis deux générations à acheter leurs semences dans le commerce, les agriculteurs sont peu nombreux à savoir encore faire leurs graines. Yanick Loubet a réappris, et partage désormais ses connaissances avec ceux qui lui demandent.

« *La semence devient une marchandise alors que c'est la base de la vie* », dénonce Yannick Loubet. Maraîcher, fils et petit-fils de maraîcher, l'homme est installé à Ruffey-lès-Beaune, en Côte-d'Or, où il cultive des légumes depuis 40 ans. Il y a une trentaine d'années, il se lance dans la production de semences paysannes pour répondre à la demande de restaurateurs qui voulaient des petits légumes de bonne qualité, impossibles à trouver sur les catalogues des semenciers. Devenu militant par la force des choses, il aide aujourd'hui d'autres agriculteurs à retrouver leur autonomie semencière.

Lorsqu'il commence à faire des semences en 1985, Yannick Loubet tâtonne. Il se souvient avoir vu son grand-père en faire, mais lui débute. Il part donc à la recherche de graines et « *petit à petit, l'intérêt grandit* ». Il rapporte ses premières graines de l'étranger, rencontre un collectionneur français qui lui donne de nombreuses variétés et se rapproche de Terres de Semences (ex-Kokopelli) qui commercialise dès 1994 des graines non inscrites au catalogue. Il rejoint alors le cercle restreint de ceux qui perpétuent la production de semences paysannes. « *En autodidactes, on a réinventé la profession d'agriculteurs !* », s'amuse-t-il à dire.

Alors que dans son potager renaissent déjà des variétés plus ou moins oubliées, lectures et rencontres mûrissent sa réflexion sur le travail d'agriculteur, le rôle de la biodiversité et l'impact des semenciers qui « *ont tout détérioré. Avant eux, les paysans étaient autonomes, ils conservaient une partie de leur récolte et s'échangeaient des semences. Aujourd'hui, ils rachètent chaque année leurs graines aux semenciers et ont perdu un savoir-faire millénaire* », assène Yanick Loubet. Assez rapidement, il devient producteur de semences pour Kokopelli. « *On me dit que je suis devenu révolutionnaire. Mais faire ses semences, c'est une chose naturelle qui est devenue illégale ; je ne vois pas pourquoi je ne serais pas révolté* ».

Aujourd'hui, il cultive entre 1500 et 2500 variétés potagères sur un peu plus d'un hectare, dont près de 600

variétés de tomates. Il a créé « La graine et le potager », une association locale d'échanges de semences et il organise des formations de production de semences pour les maraîchers et les jardiniers. Il intervient aussi régulièrement dans deux écoles d'agriculture où l'enseignement n'aborde que très rarement ce sujet, et encore moins de façon pratique.

Depuis 2007, avec la Graine et le Potager, il se rend aussi régulièrement à l'étranger pour partager ses connaissances. D'abord en Colombie, puis au Brésil et en Argentine. « *Je pars toujours à la demande des paysans locaux* ». Là-bas aussi, les paysans ont perdu leurs connaissances en matière de semences, même si cela fait moins longtemps que chez nous. Mais en plus, ils sont parfois confrontés à la perte de leurs terres, ou à l'impossibilité d'acheter ou de trouver des graines.

Partout, il encourage les agriculteurs à se regrouper pour s'échanger des semences et développer des variétés adaptées localement. « *Avant, la semence ne se vendait pas. Ça s'échangeait, ou se donnait. Lorsqu'on fait ses semences, on en a toujours trop* », rappelle-t-il. Malgré tout, Yanick Loubet est plutôt confiant dans l'avenir. « *Beaucoup de jeunes qui s'installent viennent me voir pour suivre des formations* ». Les légumes qui ont dû goût n'ont pas dit leur dernier mot.


Sonia



Yanick Loubet cultive 600 variétés de tomates. Il se rend régulièrement à l'étranger pour y donner des formations (ci-dessous au Brésil).



Photos de l'article : Yanick Loubet

Quand les mots déforment la réalité

Comme de nombreux domaines, celui des semences n'échappe pas à la novlangue. La distorsion du sens des mots et l'usage d'expressions alambiquées participent à l'acceptation d'un système néfaste, déconnecté de la réalité.

La notion de variété en est un exemple criant. Qu'est-ce qu'une variété ? Pour Yannick Loubet, il s'agit d'« une population qui développe des caractères assez différents pour qu'on puisse la différencier du reste de l'espèce, et qui ne se reproduit que par semences ». Une définition proche de celle des botanistes du début du XIXème siècle, pour qui une variété correspondait à un « changement quelconque, mais jamais constant, dans l'état ordinaire d'une Espèce ». Mais depuis les années 50, la définition a peu à peu changé jusqu'à devenir celle adoptée par l'UPOV (Union internationale pour la protection des obtentions végétales) : une variété doit être stable et homogène génétiquement. Ce sont même deux conditions impératives pour inscrire une variété au catalogue officiel. Résultat, ce sont principalement des clones (OGM ou hybrides) qui sont répertoriés comme variétés, alors qu'il s'agit en réalité de « cultivars », des objets nés de l'action de l'homme et qui n'existeraient pas dans la nature. Quant aux réelles variétés, qui présentent de la variété en leur sein, elles sont devenues des « variétés de populations »… « Ils ne disent plus que ce qu'on a sont des variétés. Les mots ne correspondent plus à la réalité », dénonce Yanick Loubet.

Autre exemple de déformation des mots, donc des concepts, le terme « privilège du fermier ». Cette expression, créée par l'UPOV en 1961, correspondait à la possibilité pour le paysan de ressemer des graines qu'il avait conservées de sa précédente récolte sans avoir à payer de royalties à l'obtenteur de la variété. En bref, il était autorisé à réutiliser gratuitement des graines qu'il avait déjà achetées l'année précédente. Avec cette appellation, l'UPOV a transformé un droit qui semblait évident en « privilège ». Une dérive linguistique qui n'a rien d'anodin : il est plus facile d'abolir un privilège qu'un droit. C'est d'ailleurs chose faite puisque depuis 1991, les pays sont libres de conserver ou non le « privilège du fermier ». En France, il a été supprimé.

SUR LES TRACES DE L'OIGNON DE TARASSAC

Avec passion et obstination, Yves Giraud a sauvé cet oignon originaire de l'Hérault. Si la disparition de l'oignon de Tarassac n'aurait sans doute pas ému grand monde, la perte d'un légume adapté à son terroir depuis des générations aurait été un signe de plus de l'érosion de la biodiversité.



Depuis un siècle, des milliers de variétés potagères ont disparu, et cela aurait pu être le cas de l'oignon de Tarassac. Il n'était plus cultivé que par de rares jardiniers et sans l'intervention d'Yves Giraud, il serait probablement bientôt sorti de la mémoire locale. Une sélection de plusieurs siècles l'avait pourtant adapté à ce petit coin de l'Hérault, où il pousse plutôt gros, un peu aplati, avec une saveur mi-douce. L'histoire qui lie Yves Giraud à l'oignon de Tarassac est une aventure « *d'humain et de paysan* ». Cela tient aussi du hasard. Dans les années 1990, Yves Giraud est maraîcher et a l'habitude de planter de l'oignon doux des Cévennes. Il achète alors ses graines chez Gautier, jusqu'à ce qu'une année, le semencier le retire de son catalogue, remplacé par un oignon de son cru pour lequel il avait déposé un Certificat d'Obtention Végétale (COV). Cela n'a pas plu au maraîcher qui récupère des bulbes pour faire sa propre semence. Quelque temps après, un ami lui confie des plants d'oignons venus d'un jardinier amateur du village à côté. « *Cela faisait 50 ans qu'ils avaient gardé cette souche* ». L'oignon intéresse beaucoup Yves, « *il est moins doux que l'oignon des Cévennes, mais il se conserve plus longtemps* ».

À ce stade, Yves ignore toujours le nom de cet oignon et commence une enquête pour l'identifier. Le jardinier qui lui avait donné était décédé, « *mais j'ai su que son père l'avait acheté à la foire de Bédarieux, qui était autrefois une foire aux plants d'oignons* ». Il y a de grandes chances pour qu'il s'agisse alors de l'oignon de Tarassac, « *c'était vraiment l'oignon du coin* ». Pour en être sûr, il veut comparer et cherche qui d'autre peut bien encore posséder cet oignon. Lors d'une foire, il apprend qu'une vieille dame en cultive non loin de là, à Mons-la-Trivalle. « *Il y avait trois souches différentes dans le hameau* ». Il récupère in extremis l'une d'elles auprès d'un jardinier qui ne l'avait pas plantée cette année. La graine datait de deux ans, « *c'était difficile, mais ça a poussé, et sa souche est très belle* ». Un jeune maraîcher avait lui aussi une souche récupérée auprès du parc du Haut-Languedoc, qui voulait « *développer une filière AOC, comme avec l'oignon des Cévennes* ». Le projet avait été abandonné, une étude menée le parc ayant conclu au caractère non homogène de la variété, rendant impossible son inscription au catalogue. Mais désormais Yves en est sûr, il s'agit bien de l'oignon de Tarassac.

Érosion végétale

Depuis qu'il s'est installé en 1973, Yves Giraud a bien constaté « *une érosion végétale* ». Avant l'histoire de l'oignon, il a failli voir disparaître la variété de petits pois qu'il cultivait. Il voulait la conserver et c'est pour ça qu'il a fait ses premières semences. Une décision pas évidente : « *il y a un tel conditionnement pour que l'on achète nos graines* ». Quand il a retrouvé l'oignon de Tarassac, on peut dire qu'il s'est pris de passion pour ce légume et sa reproduction. Il prend un grand plaisir à sélectionner les plus beaux bulbes et les plus belles ombelles pour sa prochaine plantation. En 2009, il dispose de cinq souches différentes ; il en cultive une et confie les quatre autres à des personnes différentes au sein du collectif des semeurs du Lodèvois-Larzac. Les cultures sont éloignées, ce qui empêche tout croisement. Grâce à ce réseau, les oignons sont multipliés et les différentes souches sont préservées. Peu après, il propose à Germinance (vendeur de semences biologiques) de commercialiser ses graines, car il en est persuadé : « *pour qu'une variété se conserve, il faut qu'elle se vende* ». Ce ne sont pas les grosses entreprises qui auraient pu sauver l'oignon de Tarassac. « *Les grosses boîtes ne font de l'argent que si elles font de grosses quantités. Si le volume est trop petit, ça ne les intéresse pas. Elles ne veulent pas des variétés qui ne leur appartiennent pas ou des variétés adaptées à un terrain qui n'ont pas besoin de produits chimiques* ». Grâce à lui et à d'autres, l'oignon de Tarrasac ne sera pas oublié et continuera de pousser, dans l'Hérault ou ailleurs s'il peut s'adapter.

Zor



Les ombelles des oignons, où sont regroupées les fleurs puis les graines.

LES CROQUEURS DE CAROTTES : LE GOÛT RETROUVÉ

Alors que la plupart des semenciers ne proposent que des variétés hybrides et un catalogue en bio assez pauvre, les Croqueurs de carottes fédèrent des professionnels qui travaillent sur des variétés potagères traditionnelles. C'est le cas de Graines del Pais, un petit semencier bio installé dans Aude.

Avant de lancer Graines del Pais avec deux amis, Jean-Luc Brault produisait des semences pour le compte de gros semenciers. Principalement des hybrides F1, obtenus à partir du croisement de lignées pures et qui dégénèrent dès la seconde génération. L'intérêt pour les semenciers est évident : d'une année sur l'autre, les maraîchers sont obligés de racheter des graines. Aujourd'hui, même en bio, les catalogues ne proposent presque plus que des F1 et le choix est assez maigre comparé aux milliers de variétés existantes. Pour faire leurs graines, les semenciers confient le travail à des paysans producteurs.



Jean-Luc Brault, fondateur de Graines del Pais, cultive des variétés qui ont du goût.

S'il voulait poursuivre dans cette voie, Jean-Luc Brault aurait dû, en 2005, agrandir considérablement son exploitation. Au lieu de ça, il décide d'arrêter cette activité qui ne lui convient pas et lance sa propre entreprise de production de semences. Aujourd'hui, avec une vingtaine d'autres paysans producteurs, il fait revivre des centaines de variétés de fleurs, potagères et plantes aromatiques tombées dans l'oubli. Ses critères de sélection sont loin de ceux des semenciers classiques. Aux variétés à fortes capacités d'absorption d'azote, de rendement ou de conservation, il oppose des variétés qui ont du goût et qui sont capables de s'adapter aux territoires où elles sont cultivées.

Dès le départ, Graines del Pais rejoint les Croqueurs de Carottes, qui œuvrent pour la sauvegarde des variétés traditionnelles. Recensement et maintenance des variétés anciennes, échanges de savoir-faire, diffusion de documents techniques, etc., l'association, qui regroupe aujourd'hui six semenciers bio, agit sur plusieurs fronts pour éviter que des centaines de variétés ne disparaissent.

La plupart des plantes de Graines del Pais ne sont pas répertoriées au catalogue officiel des variétés commercialisables puisqu'elles ne répondent pas aux critères d'homogénéité et de stabilité exigés. Et pour cause, c'est justement leur diversité au sein même d'une variété que cultive Jean-Luc Brault. Celle qui permet aux plantes d'évoluer génération après génération pour s'acclimater au terrain et au mode de culture utilisé, sans avoir besoin d'une béquille chimique. Il pourrait essayer de les inscrire à l'annexe du catalogue réservée aux « *variétés de conservation* », mais le coût, les restrictions de commercialisation et les critères d'homogénéité encore trop drastiques rendent la mission difficile. « *Inscrire une variété coûte 250 €. C'est hors de portée pour une petite entreprise comme la nôtre [son chiffre d'affaires est de 130.000 €], qui propose environ 500 variétés différentes* », explique Jean-Luc Brault. Les Croqueurs de Carottes parviennent cependant à inscrire quelques variétés, mais très peu au regard de ce qui existe.

Pour vendre ses produits, Graines del Pais suit les recommandations des Croqueurs de Carottes, qui estiment que la réglementation les autorise à vendre des semences non inscrites au catalogue à condition de préciser sur l'étiquette qu'il s'agit de graines destinées à un usage non commercial (une interprétation de la loi que ne partage pas le GNIS, le Groupement national interprofessionnel des semences, pour qui toute commercialisation de variétés non inscrites est interdite). Graines del Pais vend donc ses graines en petits sachets portant cette mention, même si ses clients ne sont pas tous des jardiniers amateurs. Il a aussi pris sa carte du GNIS, une obligation pour tout semencier. Grâce aux Croqueurs de Carottes, le coût de cette inscription a été négocié et la société paye chaque année 250 € au lieu de 750 €.

Comme les autres semenciers de l'association, Graines del Pais est soumis à de nombreux contrôles du GNIS. Ils n'ont cependant pas intenté de procès jusqu'à maintenant. « *Le GNIS se contente de faire pression car ils savent bien que s'ils attaquent en justice, on a les Croqueurs de Carottes et le Réseau Semences Paysannes qui nous soutiendrons. Et même s'ils gagnent juridiquement, ils ont trop à perdre au niveau de l'opinion publique* », souligne Jean-Luc Brault.

Sonia

L'INRA CONSERVE DES GRAINS ET INVENTE LES BLÉS DE DEMAIN

Au Centre de ressources génétiques de l'INRA de Clermont-Ferrand, plus de 26.000 variétés de céréales à paille sont conservées. Chaque année, les chercheurs en multiplient une partie pour régénérer les grains et maintenir la collection. Cette banque de semences est à la disposition de tous ceux qui souhaitent récupérer quelques grains, mais elle offre surtout aux chercheurs un important réservoir génétique pour élaborer les blés de demain.

Dans la chambre froide du Centre de ressources génétiques de l'INRA, des milliers de grains de blé dur, blé tendre, orge, épeautre, seigle, avoine, etc. sont maintenus à 4°C dans des petits sachets étiquetés. Sur les étagères coulissantes, « *plus de 26.000 variétés anciennes, actuelles, françaises ou étrangères sont ainsi entreposées depuis l'an 2000, année de création de cette banque de semences* », précise Audrey Didier, conservatrice de la collection. Pour chaque variété, deux épis et quelques centaines de grains sont conservés. Tous les ans, environ 1.700 variétés sont multipliées, c'est-à-dire replantées en pépinières pour faire de nouvelles graines. Après 10 ou 15 ans selon les variétés, les grains sont en effet trop dégradés pour pouvoir germer et il est préférable de les remplacer par de nouveaux.

Certains sachets n'ont qu'un numéro, d'autres un nom, une région d'origine, ou une date de dépôt. Elles proviennent d'un peu partout dans le monde, de banques de semences, de collections privées de semenciers, de particuliers ou d'autres centres INRA. L'Institut les met gratuitement à disposition de tous, mais en très petite quantité. Ce sont principalement les chercheurs et les sélectionneurs privés qui s'en servent, puisque 90 % des envois de grains leur sont destinés. Les 10 % restants partent chez des particuliers, des associations de conservation de la biodiversité ou des paysans qui veulent essayer de nouvelles variétés.

Une conservation onéreuse

Ce système de conservation demande des moyens financiers et humains importants. L'INRA multiplie ses grains sur une dizaine d'hectares et dans trois serres. Il faut de la main d'œuvre pour cultiver et ramasser les céréales, gérer le stock, retracer leur histoire, les caractériser, répondre aux commandes et assurer l'importante paperasse liée à la législation sur l'échange de graines. Pourtant, seules quatre personnes sont dévolues à cette « *mission régalienne* » de conservation, comme la qualifie Thierry Langin, directeur de l'unité INRA de Clermont-Ferrand, et il n'a pas de budget spécifiquement dédié au maintien et à l'enrichissement de la collection. Pour la faire vivre, l'INRA prend sur les budgets alloués à l'unité Génétique, diversité et écophysiologie des céréales (environ 140 personnes y travaillent), dont dépend le Centre de ressources génétiques. Dans cette unité, les principaux programmes de recherche concernent le séquençage de l'ADN des blés et la mise au point de nouvelles variétés de céréales adaptées à l'évolution climatique et culturelle des prochaines années. L'INRA de Clermont-Ferrand est notamment au cœur du programme Breedwheat, qui vise à inventer le blé de demain.

Doté d'une enveloppe de 35 à 40 millions d'euros sur huit ans, ce programme regroupe des organismes de recherche publique et des semenciers privés. Il doit permettre l'émergence de nouvelles variétés de blé destinées à remplacer la dizaine de variétés élites actuellement les plus utilisées dans l'agriculture. En France, « *trois ou quatre variétés représentent à elles seules 70% des surfaces de blé cultivées* », indique Thierry Langin. Le système des variétés élites est apparu après la Seconde Guerre mondiale lorsque l'État a décidé de miser sur l'agriculture intensive pour répondre



L'INRA de Clermont-Ferrand dispose de deux serres S2, pour cultiver des OGM.

aux besoins de production. Le rendement est alors devenu le premier critère de sélection. Les variétés n'étaient plus choisies pour être adaptées aux territoires, mais aux produits phytosanitaires leur permettant de pousser dans n'importe quel champ. Ce schéma agricole a fait de la France le premier producteur de blé européen et l'on exporte aujourd'hui 50 % de notre production. Mais les blés élites ont été sélectionnés il y a plusieurs années ; ils ne seront bientôt plus adaptés au climat qui va changer et à la réduction des produits phytosanitaires imposée par la hausse du prix du pétrole et les programmes politiques européens. Puisque personne au sein des instances françaises ou européennes n'envisage de réduire la production de blé ou de remettre en cause l'agriculture intensive, « *il faut donc changer les variétés élites pour les adapter aux futures conditions de culture* », explique Thierry Langin.

Au sein du programme Breedwheat, les chercheurs travaillent pour que les blés de demain répondent à plusieurs exigences : avoir au moins le même rendement si ce n'est plus que ceux actuels, être moins dépendants des apports en azote et mieux les assimiler, mieux résister génétiquement aux maladies, aux nuisibles, à la sécheresse ou aux forts coups de vent, présenter une meilleure qualité agronomique (notamment un taux de protéines plus élevé mais moins de gluten) malgré l'augmentation de CO2 dans l'air qui conduira à des épis plus riches en glucides. Pour obtenir de telles plantes, les chercheurs s'appuient sur les 11.000 variétés de blé de la collection de l'INRA.

Ainsi, « *certaines variétés rustiques présentent des caractéristiques intéressantes* », estime Thierry Langin. L'hétérogénéité des blés anciens, dans une même variété ou dans un mélange de variétés, leur permet par exemple de mieux résister aux maladies. Cependant, cette hétérogénéité est un handicap dans l'agriculture intensive, qui a besoin de blés parfaitement homogènes pour la mécanisation de la culture et la transformation industrielle des grains. Les équipes de l'unité cherchent donc à identifier quels sont les gènes impliqués pour chaque caractéristique morphologique ou agronomique, ce qui leur permettra d'élaborer par la suite de nouvelles variétés de blé génétiquement modifié par transgénèse. « *On a besoin de la variabilité génétique. Les blés de la collection ne seront peut-être pas suffisants et la transgénèse offrira d'autres solutions. A-t-on les moyens de s'en priver ?* », s'interroge Thierry Langin. Dans les laboratoires de l'INRA de Clermont-Ferrand, les chercheurs travaillent ainsi sur des OGM qui, s'ils sont pour l'heure interdits en culture, leur permettent de cibler les gènes qu'ils estiment intéressants. Les blés du futur promettent donc d'être hautement technologiques et le modèle productiviste agricole a encore de beaux jours devant lui.

Sonia

Une collection à entretenir



Pour maintenir les quelque 26.000 variétés de sa collection de céréales à paille, l'INRA régénère régulièrement ses graines en plantant environ 1.700 variétés chaque année. Pour chacune, une partie des graines est autofécondée afin d'empêcher son évolution et de conserver la variété exactement telle qu'ils l'ont reçue. Quelques épis sont donc ensachés durant leur culture, et les graines sont récoltées à part. L'autre partie est cultivée normalement, en fécondation libre, ce qui permet de maintenir une certaine diversité génétique dans la variété. Les deux lots de graines sont ensuite conservés distinctement, dans la chambre froide à 4°C. Une petite quantité de graines est également placée dans un congélateur à - 20°C, pour une conservation très longue durée (les graines conservent leur capacité germinative environ 25 ans, contre 15 à 4°C selon l'INRA). Cela permet aussi de ne pas perdre la collection en cas de problème avec la chambre froide.

Les banques de semences

En France, l'INRA possède plusieurs banques comme celle de Clermont-Ferrand, avec chacune sa spécialité. Par exemple, les vignes à Montpellier, les tomates, aubergines et melons à Avignon, les choux et patates en Bretagne, etc. Dans le monde, il existe également plusieurs grosses banques de semences, dont les plus connues sont celles de Vavilov en Russie et la réserve mondiale de semences du Svalbard, située dans une chambre forte souterraine de l'île norvégienne du Spitzberg. Cette dernière a pour ambition de mettre en lieu sûr les graines de l'ensemble des cultures vivrières mondiales pour « préserver la diversité génétique ». Les graines y sont stockées à - 30°C. Elle est considérée comme une protection supplémentaire en cas de défaillances d'un ou plusieurs autres centres de ressources génétiques. C'est la plus ambitieuse en termes de quantité, mais aussi la plus controversée car elle est financée par plusieurs gouvernements et fondations, dont celle de Syngenta, Bill Gates ou encore Rockefeller.

DES CÉRÉALES EN MONTAGNE

Des bergers paysans relancent la culture des céréales dans le Jura, un territoire quasi exclusivement dédié aux vaches laitières. Recherche d'autonomie fourragère, production de pain, circuits courts et protection de la nature sont au cœur du projet.

Relancer la culture de céréales biologiques dans la montagne jurassienne, entre 840 et 1150 m d'altitude, tel est le pari que s'est lancé un petit groupe de paysans, bergers paysans et paysans boulangers. Si on cultivait des céréales de printemps à la fin du XVIIIème siècle dans le Haut-Doubs, le territoire est aujourd'hui dédié quasi exclusivement à la production laitière des vaches montbéliardes pour la fabrication du Comté. Diversifier l'agriculture en replantant des céréales fourragères ou panifiables est une entreprise qui répond à des besoins précis.

Certains éleveurs cherchent à gagner de l'autonomie dans l'alimentation du bétail ou à se fournir en paille labellisée agriculture biologique, une denrée pour l'heure introuvable sur le marché. D'autres paysans ou bergers boulangers qui fournissent du pain aux AMAP, réseaux de consommateurs locaux ou magasins Biocoop, veulent tenter de mettre à disposition de ces circuits courts de la farine panifiable, actuellement remontée du bas. En 2010, cinq fermes lancent donc le projet « Céréalpage ».

Avant même de pouvoir semer les premières graines, ils doivent affronter une difficulté : obtenir l'autorisation de cultiver des céréales en montagne. Car avec la PAC (Politique agricole commune), l'Europe impose un ratio national de prairies permanentes à préserver. Dans le Haut-Doubs, cette réglementation se traduit par l'interdiction de labourer les terres. Pour obtenir une dérogation, l'équipe de Céréalpage met en avant l'utilisation de techniques respectueuses de l'environnement (labour très superficiel, zéro engrais, zéro traitement, traction animale ou matériel motorisé léger pour proscrire le tassement des sols, rotations longues…) et l'intérêt écologique du projet. « *Cultiver des céréales biologiques sur quelques hectares durant une année ou deux, puis laisser la prairie se réinstaller pendant plusieurs années ne risque pas de mettre en péril la biodiversité. De telles rotations ont légué à nos parents, au tournant des années soixante, les riches prairies fleuries de ce qui devint le terroir de l'AOP Comté* », rappellent-ils.

Vers des semences du cru

À l'heure de semer, la question de savoir quelles semences utiliser les prend un peu de court. Pour la première année en 2011, ils achètent donc sans anticipation orge, avoine, pois et blé panifiable dans le commerce, et répartissent les cultures sur les différentes fermes. Des agriculteurs du secteur prêtent du matériel : herse, semoir, rototilleur ou cheval comtois utilisé pour labourer une partie des parcelles. La météo de l'été est favorable et la première récolte est faite avec une petite moissonneuse batteuse prêtée par un passionné de mécanique agricole ancienne. La paille boulée comme les foins obtenus donnent entière satisfaction. Sur les trois sites cultivés, les rendements en quintaux par hectare sont de 25, 42 et 50. Le plus faible est à mettre en relation avec les bas rendements observés sur toute la ferme en question depuis deux ans. Les deux autres répondent aux attentes et prédictions d'une "première paille", la première récolte derrière une prairie ancienne, en montagne et sans aucun intrant. La qualité des céréales est hétérogène : si l'orge est très satisfaisante, avec un grain riche en farine et rebondi, le blé panifiable semble avoir souffert et le poids des grains est inférieur d'un tiers à la génération parentale.

Ces résultats confortent l'équipe dans l'envie de prolonger l'expérience, mais cette fois en privilégiant des semences fermières et en essayant des céréales d'automne qui correspondent plus au cycle de la céréale sauvage : elles passent l'hiver sous forme d'une plantule ayant germé à l'automne.

Les espèces pressenties en plus de l'essai 2012 sont le seigle, le grand épeautre et l'avoine noire. Pour trouver des variétés adaptées à l'altitude et au Jura, les bergers paysans ont fait le tour du voisinage. Mais en Suisse comme en France, il n'existe plus de variétés anciennes disponibles multipliées et récupérables… surtout pas hélas au catalogue légal, mais ni même en semences non homologuées chez des paysans ou producteurs.



La moissonneuse batteuse utilisée pour la récolte de blés dans les montagnes du Jura.

Les protagonistes de Céréalpage espèrent pouvoir se procurer quelques sachets de variétés anciennes locales auprès de la station agronomique de Changins en Suisse, qui détient une banque conservatoire des plus riches du monde, ainsi qu'auprès de l'INRA de Clermont-Ferrand. Deux fermes ont également quelques graines qui pourraient être adaptées aux hauteurs jurassiennes, ainsi que le Réseau Semences Paysannes de Savoie qui possède un « blé du Jura ». À partir de ce melting-pot ancien de diverses sources qu'ils adapteront à leurs terroirs, les bergers paysans comptent s'engager dans une démarche de multiplication puis de sélection et d'échanges de semences. Bien sûr, « *hors cadre légal et préconisations normatives du catalogue officiel, inadaptées et inapplicables à l'échelon d'une production paysanne soutenable* ».

avec Gérard Vionnet,
paysan engagé dans Céréalpage

BLÉS EN MÉLANGES

Contrairement aux gros céréaliers, Jean-Jacques Mathieu ne mise pas sur les pesticides et les engrais pour faire pousser du blé, mais sur le riche potentiel génétique de ses 200 variétés.


Gérard Vionnet

En 1997, Jean-Jacques Mathieu et sa femme se sont installés comme céréaliers sur une vingtaine d'hectares à Tréziers dans l'Aude. Au début, les rendements étaient très faibles. « *Je n'y connaissais rien, j'utilisais du blé dur commercial en bio mais ça ne poussait pas, car ils étaient sélectionnés par et pour la chimie* ». Les blés inscrits au catalogue « *sont testés avec 200 unités d'azote* », ajoute-t-il. Ils ne sont donc pas du tout adaptés à l'agriculture biologique. Comme tous les blés commercialisés, ils sont issus de lignées pures, obtenues par autofécondations successives. Ce moyen de sélection rend tous les épis homogènes sur le plan génétique. Si on les compare à l'espèce humaine, on pourrait parler de consanguinité. Cette caractéristique ne leur donne pas beaucoup de chance de résister aux mauvaises conditions climatiques et aux maladies. Quand un épi est menacé, c'est tout le champ qui l'est. Aidées par la chimie, ces variétés sont en revanche capables de s'affranchir des contraintes spécifiques liées aux milieux naturels où elles sont plantées. Pour obtenir un rendement optimisé, il suffit à l'agriculteur de mettre la bonne dose d'engrais et de passer les bons traitements. Mais ces variétés conçues dans les laboratoires ne s'adapteront jamais aux différents terroirs.

Pour revenir à ce principe fondamental de l'agriculture, qui consiste à sélectionner des plantes pour les adapter à un environnement particulier, les paysans comme Jean-Jacques Mathieu misent sur l'importante diversité génétique des variétés anciennes, dites « populations ». À l'intérieur d'une même variété, tous les épis sont différents. La probabilité d'adaptation est donc plus forte. Un champ de blé « population » réagira mieux aux agressions extérieures qu'un champ de clones. Et quand plusieurs variétés de blé sont cultivées en mélange, leur résistance est encore multipliée. « *Qu'il y ait une sécheresse ou trop d'humidité, on a toujours une récolte* », constate Jean-Jacques Mathieu qui travaille avec 200 blés différents. Un document de l'INRA consacré aux associations de variétés mentionne que pour les céréales, la culture en mélanges apporte « *un bénéfice à la fois pour la productivité et la qualité de la récolte* ». Un résultat jugé d'ailleurs « *particulièrement intéressant sachant que, dans les cultures monovariétales, il existe souvent une relation inverse entre qualité et productivité* ». En effet, « *plus on augmente le rendement, plus on augmente les macroglutens* », explique Jean-Jacques Mathieu. Même s'ils sont synonymes d'une baisse de la qualité nutritionnelle et de l'augmentation des allergies, les macroglutens sont appréciés par l'industrie. Car plus la farine contient de gluten, plus la pâte lève vite. Dommage pour la santé des consommateurs.

En raison de l'obligation d'acheter des variétés commerciales, il était devenu très difficile de trouver des blés offrant à la fois une bonne production et une résistance naturelle aux insectes et aux maladies. « *On est parti des frigos de l'INRA et des cinq ou six fermes en France qui cultivaient du blé ancien* ». Même si la qualité des grains est aléatoire, certains lots restés trop longtemps au frais ayant « *un taux de germination minable* », il tient à saluer ce travail de conservation, sans quoi « *de nombreuses variétés auraient disparu* ». L'objectif n'est pas de recueillir le maximum de sortes de blés, « *il n'y a pas d'intérêts à avoir des graines de partout. On a ciblé les variétés d'origine de nos territoires ou adaptées au climat méditerranéen* ». En 2001, il sème ses premières variétés anciennes pour les multiplier. Il fallait s'armer de patience, « *les sachets ne contenaient que 20, 40 ou 50 grains par variétés. J'ai mis cinq ans pour multiplier les premiers grains et passer les premiers blés au moulin* ».

Ses critères de sélection sont la période de maturité, qui doit être proche entre les différentes variétés associées, l'intérêt gustatif et les apports nutritionnels des blés. Pour élaborer ses mélanges, il fait des tests avec les boulangers « *sur le goût et la levée* ». La poussée de la pâte met plus de temps que dans les fournils industriels. Il faut compter six ou sept heures, « *jusqu'à 24 heures parfois* », mais la qualité est au rendez-vous. « *Le pain qu'on fait a du goût* », et les blés utilisés ont « *un taux de protéines de 17 %, contre 12 % pour les variétés modernes* ». Par contre, ses rendements, de l'ordre de 25 à 30 quintaux à l'hectare, sont plus faibles qu'une ferme utilisant la chimie, où le rendement atteint 60 à 70 qt/ha. Mais en éliminant le coût des intrants, en fonctionnant en circuit court et en valorisant la matière première « *on s'y retrouve largement* ».

Avec des amis, il a monté une marque, une sorte de label qui réunit « *sept meuniers, dont deux paysans boulangers, une quarantaine de boulangers et une quinzaine de paysans bio qui multiplient les variétés* ». Avec le blé dur, ils ont monté une coopérative et se partagent la meunerie. « *L'idée est de recréer un atelier collectif de valorisation, avec la machine à pâtes, le séchoir ...* » Il veut aussi prouver que la course à la productivité n'est pas la solution. Faute d'aides de la PAC, « *30 % des petites et moyennes fermes ont disparu en France en 10 ans* ». Lui est satisfait de pouvoir sortir deux salaires sur 20 hectares.

Zor

FAITES VOS GRAINES

Il est plutôt simple de reproduire des tomates, c'est plus compliqué pour les courges par exemple. Voici quelques rudiments pour reproduire certains légumes de votre jardin.

Afin d'autoproduire ses semences potagères, il est nécessaire de comprendre une notion importante de la reproduction des végétaux. Il existe chez les plantes des espèces autogames et des espèces allogames. Les fleurs d'une plante autogame ont la capacité de se féconder elles-mêmes (autofécondation) et privilégient ce mode de reproduction. Chez les plantes allogames, l'ovule d'une fleur a besoin d'être fécondé par le pollen d'une autre fleur (celle d'une autre plante de la même espèce ou même, plus rarement, de sa propre plante). C'est la fécondation croisée. De plus chez ces plantes allogames, il existe des espèces hermaphrodites (organes mâle et femelle présents dans la même fleur), des espèces monoïques (fleurs mâles et fleurs femelles bien distinctes sur la même plante), et des espèces dioïques (plantes exclusivement mâles ou exclusivement femelles).

Il est plus facile de récupérer les graines d'une plante autoféconde. Pour les variétés allogames, il faut veiller à suffisamment espacer les plantes d'une même espèce ou faire en sorte que les insectes ne puissent pas polliniser la plante.

Une fois les graines obtenues, il faut les ressemer dans un délai qui varie selon l'espèce sinon elles perdent en qualité germinative.

Val, d'après les cours de Yanick Loubet



Tomates :

Les fleurs de tomate sont autofécondes. Dans nos régions tempérées, les insectes ne visitent que très rarement ces fleurs. Il n'y a donc que très peu de croisements entre les différentes variétés de tomates.

1. Assurer un écartement assez important entre chaque variété afin d'éviter qu'elles ne se touchent permet d'éviter tout croisement.

2. Récolter les tomates mûres, les couper et extraire les grains avec du jus en le versant dans un récipient. Laisser fermenter jusqu'à l'apparition d'une moisissure blanche en surface (de quelques jours à une semaine suivant la température). La fermentation détruit la pulpe qui entoure la graine et stérilise celle-ci.

3. Les semences sont au fond du récipient, il suffit donc de vider doucement le liquide pour ne garder que les graines. Laver à grande eau et sécher dans un endroit sec et ventilé.

La durée germinative est de 4 ans.

Courges :

Les courges sont des plantes monoïques. Il peut y avoir des plantes autofécondes, mais les fécondations croisées sont prédominantes. Les insectes, surtout les abeilles, sont le vecteur de fécondation.

1. Pour éviter les croisements, on peut isoler les variétés de 400 m à 1 km, pratiquer la culture sous voiles avec introduction de ruchettes d'insectes, ou pratiquer la fécondation manuelle (photo). Pour cela, passer le soir, fermer avec du ruban adhésif de protection ou des pinces à linge une fleur mâle sur un plant et une fleur femelle sur un autre plant. Le lendemain matin, prendre la fleur mâle, dénuder les étamines puis libérer le pollen dans la fleur femelle. Ne pas oublier de refermer la fleur femelle après fécondation.

2. On récolte la courge à maturité complète. Détacher les graines de leur pulpe, les laver à grande eau dans une passoire et les faire sécher dans un endroit sec et bien ventilé pendant plusieurs jours voire une semaine.

La durée germinative est de 6 ans.



Yanick Loubet


OliBac/Flickr

Persil :

L'inflorescence du persil est une ombelle. Ses fleurs sont hermaphrodites (mâle et femelle) mais incapables de s'autoféconder. Les insectes sont le principal vecteur de fécondation.

1. Il existe 5 méthodes pour conserver les graines de la variété de persil désirée : isoler les variétés de 400 m à 1 km en fonction de l'environnement, isoler les plants sous voiles avec introduction d'insectes (mouches, abeilles, bourdons), isoler sous voile et ouvrir alternativement chaque variété, décaler la plantation de façon à éviter la floraison simultanée de plusieurs variétés ou ne faire qu'une variété par an.

2. Il est préférable de ne récolter que les premières ombelles. Il faut couper et sécher les ombelles sur un tissu ou un drap avant maturité complète car les graines tombent à terre très rapidement.

3. Marcher dessus pour détacher les graines puis tamiser et ventiler.

La durée germinative est de 3 ans.

Aubergines :

Les fleurs sont autofécondes. En climat tempéré, très peu d'insectes visitent les fleurs.

1. Il est tout de même conseillé de laisser 50 m entre deux variétés afin d'éviter les croisements..

2. Récolter le fruit à complète maturité (changement de couleur et craquellement)

3. Ensuite, il y a deux solutions : soit vous laissez sécher le fruit complètement avant d'en extraire les graines, soit vous mixez ou écrasez le fruit dans l'eau, puis vous récupérez les graines qui sont au fond après avoir vidé le dessus.

La durée germinative est de 6 ans.


Jardins de l'Escapade/Flickr


Yves Giraud

Oignons :

Les oignons ont un cycle de vie bisannuel, c'est-à-dire qu'il faut deux ans pour obtenir des graines. À la fin du premier été, sélectionner les plus beaux oignons à remettre en terre au mois de mars. C'est seulement la deuxième année qu'ils fleurissent. L'inflorescence de l'oignon est une ombelle (photo). Ses fleurs sont hermaphrodites (mâle et femelle) mais incapables de s'autoféconder. Les insectes sont le principal vecteur de fécondation.

1. Les risques de croisements entre plusieurs variétés sont importants. Il faut donc prendre ses précautions et utiliser les mêmes méthodes que pour la conservation des variétés de persil.

2. Il est important de se renseigner sur la période de semis (différente selon les variétés) et de prévoir un tuteurage.

3. Pour garder une variété correctement il faut choisir les éléments types de la variété (couleur, grosseur, forme) et avoir au minimum une vingtaine de porte-graines de la variété sélectionnée.

4. La récolte se fait au moment du changement de couleur : blanchiment.

5. Passer au tamis ou passoire et ventiler pour épurer.

La durée germinative moyenne est de 3 ans.

JOURNÉES DE VENDANGES

Début octobre, nous étions en vendanges dans le Beaujolais. Les journées commencent au lever du soleil et finissent bien souvent au caveau.

À 7h00, les premiers debout ont déjà pris leur petit déjeuner et attendent dehors. Certains émergent seulement du dortoir et filent à la salle à manger. Ceux qui ne dorment pas là arrivent en voiture. Le départ pour les vignes est fixé à 7h15. La trentaine de vendangeurs prennent place dans les véhicules, la majorité s'entassant à l'arrière d'un fourgon sans fenêtres. Arrivés aux pieds des cèpes, les coupeurs prennent un seau, un sécateur et filent dans les rangs. Les trois porteurs attendent les premiers seaux pleins pour vider leur hotte dans les bennes. Après un rapide tri (feuilles et grains malades sont éliminés), les grappes partent en tracteur pour le pressoir. Vers 9h30, pain, saucisson, fromage et vin rouge viennent consoler les premières douleurs de dos et de cuisses.

















La matinée finie à 12H30. Il y a autour de la table des hommes et des femmes de 16 à 72 ans. Des jeunes au chômage, des saisonniers, des retraités et même des salariés en congé venu profiter de l'ambiance. Le repas est assuré par un traiteur qui réalise une bonne partie de son chiffre d'affaires pendant les vendanges. À peine le café avalé, il faut déjà retourner dans les vignes, sous la pluie ou le soleil. La dernière demi-heure est souvent la plus longue. Gare aux coupures. À la fin de la journée, de nombreux vendangeurs viennent décompresser au caveau où les bouchons de mousseux sautent à tout va. Pendant une dizaine de jours, c'est tout le Beaujolais qui vit au rythme du raisain.





Retrouvez les autres dessins de Super Détergent pp. 32, 44 et 47

Les mâles ruminent

À l'heure des discussions sur le projet de loi d'avenir agricole, présenté par le ministre de l'Agriculture le 13 novembre, des éleveurs demandent la suppression d'un article du code rural voté en 2006 et qui doit prendre effet au 1er janvier 2015. Il prévoit qu'à compter de cette date, « *le matériel génétique support de la voie mâle acquis par les éleveurs de ruminants est soumis à obligation de certification, qu'il s'agisse de semence ou d'animaux reproducteurs* ». Comme pour les graines, les éleveurs ne pourront donc plus vendre, acheter ou échanger leurs animaux reproducteurs mais devront passer par des sélectionneurs certifiés. Les conséquences sont les mêmes que pour les semences végétales : réduction de la diversité génétique (donc augmentation de la consanguinité et des fragilités qui vont avec), hausse des coûts et dépendance des agriculteurs aux groupes semenciers et aux sélectionneurs. Pour la Confédération paysanne, cette disposition, comme celle obligeant le puçage électronique des animaux, « *sont les derniers avatars d'une logique libérale qui cherche à uniformiser l'élevage sur un modèle industriel tout en niant des pratiques paysannes garantissant qualité des produits et transparence de la traçabilité* ». Si le décret fixant les modalités d'application de cet article n'a toujours pas été publié, les éleveurs réclament une « *clarification officielle* » quant à son devenir.

Budapest cache ses SDF

Après avoir fait modifier la Constitution pour accorder aux communes le droit de délimiter des zones interdites aux sans-abris, et malgré les protestations de plusieurs associations de défense des droits de l'homme, la droite hongroise a mis son texte en application. De larges zones de Budapest sont désormais interdites à « *la vie à la rue* ». Secteur classé au patrimoine mondial de l'Unesco, arrêts de transports publics, gares, ponts, cimetières, aires de jeux, etc., des centaines de lieux sont concernés par cette nouvelle réglementation. S'ils se font contrôler sur ces territoires, les SDF risquent des amendes, des peines de travaux publics ou même d'emprisonnement.

Un sportif côté en Bourse

Les transferts de joueurs brassaient déjà des millions, ils brasseront bientôt des actions. C'est en tout cas le souhait de la start-up Fantex, qui a déposé en octobre une demande d'autorisation auprès du gendarme de la bourse américaine pour faire entrer en bourse Arian Foster, joueur de football américain. La petite société de San Francisco prévoit de vendre un peu plus d'un million d'actions au prix unitaire de 10 dollars, dont les rendements dépendront des revenus générés par le joueur (20 % seraient reversés aux actionnaires). Arian Foster toucherait pour sa part 10 millions de dollars dès la vente des titres. Ah, les belles valeurs du sport !

Le culot de Cahuzac

Certains ne doutent de rien… Jérôme Cahuzac, ex-ministre du Budget mis en examen pour fraude fiscale après l'histoire du compte caché en Suisse, n'a semble-t-il pas autant de remords qu'il voulait bien le laisser entendre. Il a osé demander à la commission d'enquête parlementaire le remboursement de ses frais de déplacement pour les deux auditions auxquelles il a été convoqué suite à sa démission. Il réclamait un défraiement pour un aller-retour en train Paris-Villeneuve-sur-Lot ainsi qu'un plein d'essence. Les députés ont refusé, au motif qu'il avait un appartement à Paris.

Amusez-vous avec Areva

Areva aurait pu gagner le prix du cynisme s'il existait, mais l'entreprise a quand même reçu le prix Pinocchio de la pire multinationale française dans la catégorie « *plus vert que vert* » pour son musée interactif à la gloire de l'uranium, implanté dans les anciennes mines du Limousin. Urêka, c'est son nom, a ouvert ses portes en juillet 2013. À travers un parcours spectacle, un dispositif multimédia interactif et autres quizz, le musée « *rend hommage* » aux mineurs du Limousin et retrace l'histoire de l'exploitation de l'uranium dans cette région. La visite promet « *un grand moment de découverte, d'enrichissement, d'amusement et de détente pour toute la famille à vivre comme une aventure ludique et interactive* ». Concernant les conséquences de 40 années d'exploitation sur l'environnement et la santé des travailleurs, par contre, pas un mot. À la place, les enfants pourront déguster un super « *Carambar atomique* » ou boire un jus de fruit Zoé, du nom de la première pile atomique.



LUTTES POTAGÈRES SUR TERRE MENACÉE

La mairie de Dijon veut détruire 7 ha d'anciennes terres maraîchères pour construire un écoquartier, un paradoxe pour la ville qui s'est engagée à favoriser l'agriculture de proximité. Pour préserver la dernière portion de ceinture verte de Dijon, des terres sont occupées depuis 2010 au quartier libre des Lentillères. Agriculture bio, convivialité, partages, rencontres... Les habitants et les jardiniers ont su créer ici un bien joli quartier, loin du projet bétonné voulu par la mairie.

La mosaïque posée au sol empiète légèrement sur la route, comme pour marquer le territoire. On peut y lire : « *quartier libre des Lentillères* ». Un composteur est installé à l'entrée. De là, on aperçoit les premières plantations, les systèmes d'arrosage et les légumes. Devant le grand potager collectif des Lentillères, il y a un petit coin tranquille avec des chaises, une table et une cabane. Elle sert d'abri pour rassembler divers outils, des pots, des arrosoirs... Au fond, des dizaines de plants puisent leurs premières forces dans une petite serre. Quelques pas plus loin, derrière un mur et des haies, on découvre de très belles parcelles, plus petites et toutes différentes. Un peu à l'image des jardiniers que l'on croise dans ce quartier. Riverains ou non, étudiants, retraités, squatteurs, gens du foyer d'à côté, citadins en mal de verdure...

« *Il y a une mixité sociale intéressante, chacun jardine pour des raisons différentes* », remarque une jardinière qui a une opinion tranchée sur le sujet : « *ces terres sont très riches, c'est un massacre d'y mettre du béton* ». Pour un autre, qui « *ne veut pas personnellement empêcher la ville de construire des bâtiments* », la motivation était d'accéder à un petit bout de terre sans passer par les longues files d'attente des jardins familiaux. N'habitant pas loin et « *voyant un terrain pas cultivé, en friche depuis 5 ans, j'ai décidé d'en occuper une portion* ». Il se considère aujourd'hui comme « *squatteur du terrain de la ville de Dijon* ». Le quartier des Lentillères est un espace de vie qui réunit autour du jardinage des gens d'origines très diverses. La dimension humaine du lieu est très importante. « *Il n'y a pas que des gens qui cultivent ici* », remarque Pitt, installé depuis deux mois.

On oublie la ville

L'endroit est joli, calme, apaisant, et même dépaysant à certains égards. C'est un peu « la campagne à la ville ». Tous ou presque nous racontent le plaisir qu'ils ont à venir passer un moment là, « *pour avoir un jardin, un coin de verdure, s'installer avec des amis, faire un barbecue...* » Plus on s'enfonce dans les jardins et plus on oublie que la ville est toute proche et que l'on est dans Dijon. Les arbres cachent

souvent les immeubles et s'il n'y avait pas le bruit des trains qui passent de temps en temps, on se croirait vraiment en rase campagne. En s'aventurant plus loin, on arrive sur une autre grande parcelle jouxtant une maison, avec sa cour et sa grange. Des gens sont en train de retaper un pan du toit de cette ferme réoccupée au printemps 2012. Bientôt, elle comportera deux pièces supplémentaires, de quoi agrandir la cuisine et le salon pour une dizaine de personnes. « *On a choisi de s'installer là parce que ça allait être détruit* », explique l'un des habitants.

Nous sommes à l'est de la ville, sur d'anciennes terres maraîchères tombées en friche au début des années 2000, tout près des anciens abattoirs et de l'espace autogéré des Tanneries. Ce « *secteur en déshérence* » comme l'appelle la mairie, est très important pour les grands projets d'urbanisme de la ville. Avant l'an 2000, des bruits couraient qu'une gare TGV se construirait ici. Les propriétaires ont attendu pour vendre à bon prix leurs terrains à la ville qui préemptait. Résultat, les maraîchers sont tous partis. Aujourd'hui, il n'est plus question de train. En 2010, la municipalité dévoile son premier projet d'aménagement pour le « Grand-Est », un écoquartier de 19,6 ha, 1.500 logements et 20.000 m² de bureaux et commerces. Ce ne sont pourtant pas les logements vides qui manquent à Dijon puisque le recensement de 2009 indique un taux de vacance immobilière de 8%. Avec un certain sens de la provocation, il sera nommé « *l'écocité jardin des maraîchers* ». Un nom qui irrite quand on sait que les promoteurs veulent bétonner les 7 ha des dernières terres agricoles qu'il reste dans Dijon. Selon un rapport, le projet prévoit « *un secteur de 1 ha destiné à l'implantation de jardins familiaux dans la zone de servitude d'utilité publique de la voie ferrée Dijon-Is-sur-Tille* ». Précisément la zone où se trouvent des habitations qui seront détruites. Ces jardins seraient donc situés sur des gravats, à quelques mètres des bonnes terres.


En plus du potager collectif et de la ferme des maraîchers, 25 parcelles individuelles sont cultivées.

« Faire revivre une dynamique collective »

Pierre Pribetich est très impliqué dans le projet, il occupe les fonctions d'adjoint au maire en charge de l'urbanisme et de président de la Splaad (Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise, chargée des travaux). Il affirmait en mars 2013 au journal Le Bien Public que « *ces anciennes terres ne devaient pas être si exceptionnelles, sinon, les anciens exploitants ne seraient pas partis* ». Jean-Pierre Koenig, le dernier maraîcher à avoir quitté les Lentillères en 2000, lui répond que s'il a quitté sa ferme, c'est parce qu'elle était « *menacée par les projets d'urbanisme de la ville* ». Pour lui, ce sont de « *très bonnes terres* », que « *plusieurs générations de maraîchers, par des apports répétés de fumier de cheval, ont enrichies de façon considérable* ». Ses dires sont appuyés par une analyse de sol qu'il avait effectuée au moment de son installation en 1982. Elles révèlent un taux de matière organique très important allant de 6 à 10 %. La terre est en effet très noire et les jardiniers s'émerveillent de voir pousser des légumes si vite ici, et sans apport chimique bien sûr. Pour éviter le gâchis, Jean-Pierre Koenig contribue au lancement de l'occupation et revendique son engagement avec le collectif.



L'histoire de la réappropriation des Lentillères débute en mars 2010, lorsqu'une manifestation sous la pluie réunit quelque 200 personnes, bêches, fourches et pioches en main, avec quelques petits plants dans des brouettes. Ils se dirigent vers le quartier pour défricher et ensemencer une partie de cette terre que la mairie veut détruire. « *C'était une réaction au bétonnage de*







cette ceinture verte », confie Chantal, une jeune retraitée impliquée depuis le début avec le potager collectif des Lentillères, appelé le Pot'Col'Le. L'objectif était aussi de « *soulever les problématiques d'accès au foncier en zone périurbaine pour les paysans en manque de terre, et de faire revivre une dynamique collective, créative et gratuite là où les promoteurs rêvaient d'y voir naître immeubles, commerces et bureaux* », expliquent les jardiniers dans *Le Génie du Lieu*, le « *journal d'expression libre du quartier des Lentillères* ». Depuis trois ans et demi, la dynamique est bien enclenchée. Aux côtés du Pot'Col'Le, 25 parcelles individuelles ont été mises en culture à ce jour.

La mairie ne s'est pas laissée faire. Peu de temps après les premières occupations, elle détruit la « villa », une grosse demeure en pierre de trois étages qu'elle avait achetée 500.000 €. Elle servait de lieu de concerts, de rassemblements et de réunions aux militants. Cette destruction a beaucoup choqué aux Lentillères. Quelques jours avant les deux ans du Pot'Col'Le, la mairie va encore plus loin. Alors que les jardiniers avaient prévu de défricher une nouvelle zone pour agrandir leur espace, une pelleteuse vient creuser des trous de deux mètres de profondeur où les terres ne sont pas encore cultivées. « *C'était comme un bombardement* » pour certains. L'opération de découragement échoue et provoque au contraire un nouvel élan dans la mobilisation. Pour l'anniversaire des deux ans du Pot'Col'Le, de jeunes paysans prennent un bout de terrain et les trous sont rebouchés. C'est à ce moment que l'ancienne ferme de Jean-Pierre Koenig est squattée. Elle se nomme maintenant « Jardin des maraîchers ». Comme le projet de la mairie, mais cette fois, les mots font sens.

Marché à prix libre

Au Pot'Col'Le, les légumes sont partagés entre les membres. À la ferme, l'idée est de produire des légumes en quantité pour les distribuer à une plus grande échelle. Dès l'été 2012, un marché à prix libre réunit plusieurs dizaines de personnes tous les jeudis en fin de journée. « *On est capable de produire des légumes, du pain, du sirop, des baumes, des plantes aromatiques* », se félicite un membre de la ferme collective. « *Le marché est un moment assez fort et un espace de*

rencontres assez chouette ». Son succès est croissant, de plus en plus de monde vient, et pas « *uniquement pour remplir le panier* », dit une femme assise sur un banc en train de discuter avec ses voisines. « *On ne se limite pas à produire des légumes et occuper une baraque. La production sociale est la plus concrète* », précisent les habitants de la ferme. Le marché est aussi un « *outil politique* », et ces moments de partage permettent d'évoquer plusieurs sujets : l'agriculture intensive et chimique, l'urbanisme, les questions d'accès au logement et à la nourriture, l'immigration et l'accueil des réfugiés. « *La perspective de croiser les thématiques existe ici* ». C'est aussi l'occasion d'une « *critique radicale des institutions et de l'État* ».

Si tout le monde n'est pas révolutionnaire aux Lentillères, le simple fait de se rendre sur place constitue déjà un petit acte subversif. « *Le marché est clandestin et tout le monde le sait* ». Une jardinière qui occupe une petite parcelle mesure l'incertitude de cette position. « *On oublie qu'on est dans l'illégalité, que tout peut être démoli demain. On ne sait pas ce qui arrivera, mais on continue à jardiner quoiqu'il arrive* ». Simon, croisé sur la table du Pot'Col'Le, est venu pour la première fois après avoir vu une affiche. Il voulait apprendre à cultiver un potager et revient régulièrement depuis. S'il n'avait « *jamais participé à une dynamique de résistance auparavant* », il espère aujourd'hui « *être prêt le jour où il y aura un mouvement de répression* ». Une dame plus âgée concède que le lieu « *amène à se positionner autrement. Je n'aurais pas forcément envie de me retrouver en première ligne, mais je serai là pour faire la tambouille. On soutient la résistance !* » Autour d'un repas à la table du Jardin des maraîchers, il se dit que « *les institutions ne peuvent pas créer ça de toutes pièces, ou ne le veulent pas* ». On se demande alors si cet « *espace de liberté et d'expérimentation politique, ce lieu socialement dense* » va pouvoir subsister.

Zor

Témoignages

Abed est intérimaire et vient ici depuis quatre ans. « *Ce sont mes enfants qui m'ont dit qu'il y avait un jardin collectif* ». Depuis, il a pris un bout de terrain et n'a « *plus acheté une seule tomate en supermarché* ». Selon lui, la crise actuelle est la bienvenue, « *c'est un renouveau, j'ai l'impression que les gens se réintéressent à la terre, qu'ils la redécouvrent* ». Il veut montrer à ses enfants qu'il existe « *des activités gratuites qui sont très enrichissantes* », dit-il en regrettant la place trop importante prise par le monde virtuel chez les jeunes. « *Je voulais qu'ils regardent comment les légumes poussent* ». Pour Abed, « *le jardinage devrait être intégré à l'éducation nationale* ». Il souhaite des mesures plus radicales encore. « *Imaginez que toute la population prenne un bout de terre pour cultiver ? Pour moi, la révolution ne se fait pas dans la rue, il faut la faire en nous même et vivre avec ce que l'on a. Je pense que ça va venir...* ».





« *Je ne suis pas perdu au milieu de la terre* », s'amuse à dire Marcel retraité de presque 70 ans qui habitait la campagne avant de venir à Dijon. Ses articulations commencent à le faire souffrir, ce qui ne l'empêche pas de venir quasiment tous les jours. Sur la photo, on le voit devant ses plants de tomates où il a mis des œillets d'Inde « *pour repousser les pucerons* ». Il a aussi tracé au sol les marques de futurs massifs de fleurs : tulipe, narcisse, Iris, Jacinthe, anémone... « *On essaye de mélanger les différents bulbes, on prend son temps, on calcule. Je suis en train de fleurir le quartier !* » Il aime l'ambiance des Lentillères, « *tout le monde est au même niveau. Ici c'est tous ensemble. Dans les réunions mensuelles on discute de ce qu'il faut faire sur les terrains, ce qu'on plante, ce que l'on va défricher* ».



LE REVENU DE BASE, POUR PLUS D'ÉGALITÉ ?

Tout travail mérite salaire, dit-on. Mais tout salaire doit-il être rattaché à un travail ? L'existence même ne justifie-t-elle pas le droit à un revenu qui permettrait d'assurer ses besoins essentiels ? C'est ce que défendent les partisans d'un revenu de base, un revenu versé à tous sans conditions de ressources ni contrepartie. Au-delà du débat sur son financement, cette proposition interroge notre rapport au travail et le rôle de chacun dans la société.

Imaginez une société dans laquelle il ne serait plus obligatoire de travailler pour avoir accès aux biens et aux ressources minimales vitales : de la nourriture, un toit et des soins. Une société dans laquelle le chômage ne serait plus un problème, et le travail plus une contrainte. Pure utopie ? Non, répondent quelques économistes qui défendent le revenu de base, aussi appelé revenu de citoyenneté ou revenu universel. Versé de la naissance à la mort, sans aucune condition ni contrepartie et cumulable avec d'autres revenus, il permettrait à chacun de subvenir à ses principaux besoins sans avoir à exercer une activité salariée.

Baptiste Mylondo fait partie de ces économistes. Selon lui, un revenu de base permettrait en premier lieu d'abolir la « valeur travail ». Il définit cette dernière comme le résultat de deux processus : l'asservissement de l'homme par le travail, né de l'encouragement à la surproduction et à la surconsommation, et sa sacralisation. Le travail est désormais un devoir moral, économique et sociabilisant, quitte à ce qu'il n'ait plus de sens. Il sert à gagner sa vie plutôt qu'à remplir une mission utile ou intéressante. Avec le revenu de citoyenneté, « *c'est une société du temps de travail choisi qui pourrait se dessiner. Une société, en somme, dans laquelle le "travailler plus pour gagner plus" auquel certains semblent aspirer aujourd'hui, n'occulterait pas pour autant un plus sobre ''consommer moins pour travailler moins''* ».

Redonner du sens au travail

Sur un plan philosophique, il redonnerait de la valeur au temps libre et aux activités non marchandes. Si l'on n'était pas obligé de travailler chaque jour pour se nourrir, il est fort à parier que beaucoup d'entre nous s'investiraient dans différentes activités utiles pour la société : s'occuper de parents grabataires, jardiner, se cultiver, jouer de la musique, faire des travaux ou s'impliquer dans une association par exemple. L'instauration d'un revenu déconnecté du travail reconnaîtrait « *la valeur intrinsèque de chaque individu et son apport à la communauté politique qui l'abrite* », résume Baptiste Mylondo. Un revenu de base encouragerait ainsi les gens à faire un travail qui leur plaît, à réaliser leurs rêves, à se lancer dans des activités, professionnelles ou non, qu'ils n'oseraient pas tenter s'ils doivent passer 8 heures par journée au bureau ou à l'usine pour se payer un toit.



Stanislas Jourdan/Flickr

Instaurer un revenu de base conduirait à un bouleversement important du monde du travail, à commencer par la revalorisation financière des métiers les plus pénibles. En effet, il est probable que les boulots les plus ingrats soient en partie désertés par ceux qui les occupaient, provoquant une pénurie de main-d'œuvre donc la nécessité d'augmenter les salaires pour les rendre plus attrayants. Un revenu de base permettrait également de redistribuer le travail puisque ceux qui souhaiteraient travailler moins pourraient le faire sans mettre en péril leur train de vie, et laisser la place à ceux qui souhaitent travailler ou travailler plus. Il réduirait aussi les inégalités liées aux ressources telles que l'accès à la culture, la dépendance économique des femmes et des personnes âgées, etc. Pour accentuer ce mouvement, les défenseurs d'un revenu de base militent généralement pour une refonte profonde du système économique et social, qui passe par l'instauration d'un revenu maximum, la réappropriation des moyens de production, une extension du champ de la gratuité, etc. « *Le revenu de base peut nouer un nouveau pacte social* », résume Stanislas Jourdan, coordinateur pour la France de l'initiative européenne pour un revenu de base.

Bien sûr, pour que le revenu de base ait les effets escomptés (abolition de la valeur travail, redistribution du travail, éradication de l'extrême pauvreté,

etc.), son montant doit être « suffisant » pour se passer durablement de travail. On est donc loin de la proposition libérale de certains partis de droite, qui proposent, à l'instar de Christine Boutin, un versement mensuel de 400 € pour chaque adulte. Son objectif n'est d'ailleurs pas de réduire les inégalités, mais d'en finir avec les lourdeurs administratives en substituant à différentes allocations ce revenu unique. Avec un montant si faible, en dessous même du RSA, l'effet sur les salaires risque d'aller dans le sens contraire : les gens seront toujours obligés de travailler pour s'assurer un train de vie décent, et les patrons risquent de baisser les salaires arguant que l'État donne déjà de l'argent à leurs employés. À l'inverse, un revenu de citoyenneté trop élevé mettrait en péril le financement de cette mesure, puisque les taux d'imposition augmenteraient drastiquement alors que dans le même temps l'incitation à travailler, donc le pourcentage de personnes conservant un travail rémunéré et étant imposables serait réduit.

Financement et critiques du revenu de base

Côté financement, cette mesure est tout à fait réalisable, estiment certains économistes. Baptiste Mylondo a procédé à plusieurs calculs, suivant le montant du revenu de citoyenneté que l'on souhaiterait instaurer. « *Qu'il soit fixé à 460, 750 ou 1050 euros par mois, son financement ne nécessite qu'une refonte de notre système de protection sociale et un renforcement du rôle de l'impôt dans la répartition des richesses* », affirme-t-il. Par exemple, en fixant le revenu de citoyenneté à 750 euros mensuels, il pourrait être financé grâce à la redistribution d'allocations devenues inutiles (principalement RSA, allocation de solidarité, préretraites, allocations familiales, aides au logement) associée aux transferts des budgets liés aux politiques d'emploi et à une hausse de la CSG de 35 points. Pour un revenu fixé à 1050 euros, les transferts de budget augmentent et la redistribution s'élargit à d'autres allocations. Des économies de fonctionnement de la machinerie administrative sont également envisageables, puisqu'il devient inutile d'employer des gens à traquer les fraudeurs, vérifier qui est éligible à une allocation ou non, traiter les dossiers, etc.

Pourtant, malgré ses atouts, le revenu de base ne fait pas l'unanimité, même parmi les économistes tendance altermondialistes. Pour Michel Husson, économiste et membre d'Attac, les modalités de financement, et notamment de redistribution, proposées par les partisans du revenu de base ne sont pas assez précises et mettent en danger l'égalité devant l'accès aux soins en ponctionnant dans le budget de la sécurité sociale. Le revenu de base déplaît aussi à ceux qui considèrent qu'il y a un devoir de travailler au nom de la participation de chacun à la société. Selon Jean-Marie Harribey, ancien co-président d'Attac France et membre des Économistes Attérés, « *tout revenu provient d'un travail, même si les théoriciens du revenu de base tentent de nous faire croire le contraire. Il y aura donc une partie de la population qui travaillera pour que l'autre partie en profite* », dénonce-t-il. Cette critique pose la question de la validation sociale des activités décidées individuellement, c'est-à-dire de la reconnaissance du caractère utile de telle ou telle activité, « *car on ne peut considérer a priori que "n'importe quelle activité" réponde à cette condition, contrairement à ce que semblent croire les défenseurs du revenu de base* », estime-t-il.

Jean-Marie Harribey rejoint également Michel Husson sur l'aspect palliatif du revenu de base : cette idée « *prend pour acquises l'impossibilité du plein emploi et la dégradation des conditions de travail* ». Or, selon Michel Husson, « *mieux vaut défendre le droit à la santé que de militer pour un revenu individuel qui ne peut assurer une véritable protection sociale. Mieux vaut construire des logements sociaux que verser une allocation. Mieux vaut lutter pour une réduction du temps de travail et contre la pénibilité, etc.* », écrit-il dans un article publié par la revue politique *À l'encontre*. Enfin, une autre critique possible est que le revenu de base s'inscrit lui aussi dans un système de marchandisation des biens et des services. En finançant l'accès aux ressources vitales pour tous, le revenu de base reconnaît qu'il s'agit d'un droit universel, mais d'un droit qui s'achète.

Au final, si le revenu de base n'est pas la panacée, il a le mérite de proposer une solution pour cesser de faire du travail une condition sine qua non à l'existence. En offrant la possibilité de « *ne plus perdre sa vie à la gagner* », le revenu de base permettrait à chacun de quitter des boulots strictement alimentaires et de disposer de temps pour s'investir dans des activités choisies, tout en laissant le choix à ceux qui veulent gagner plus d'exercer une activité salariée.

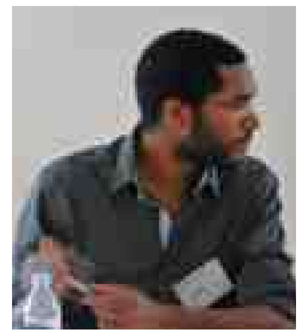
Sonia

Une idée qui fait débat en Europe

Si en France le débat sur le revenu de base n'en est qu'à ses balbutiements, d'autres pays d'Europe sont plus avancés sur la question. Un film germano-suisse de 2008 a notamment popularisé le concept dans ces deux pays. En Suisse, une l'initiative populaire pour l'instauration d'un revenu de base a recueilli plus de 100.000 signatures cette année. En conséquence, le pays proposera un référendum d'ici environ quatre ans pour inscrire le revenu de base dans la Constitution helvétique. Les partisans de ce texte évoquent un revenu mensuel de 2.500 francs suisses pour chaque adulte, soit environ 60 % du revenu médian suisse, et 625 F pour les mineurs. En Allemagne, la question est défendue depuis plusieurs années par les Verts et le Parti Pirate, qui ont su médiatiser cette proposition et la faire discuter à l'échelle nationale. Côté Union européenne, une première campagne de signatures a été lancée en 2012, « pour ouvrir un vrai débat européen », explique Stanislas Jourdan, coordinateur en France de l'initiative européenne pour un revenu de base. « L'objectif est de demander à l'Europe d'examiner cette question et de mener des expérimentations ». Pour l'heure, à peine plus de 100.000 signatures sur le million nécessaire ont été récoltées, dont 15.000 en France. La campagne s'arrêtera début 2014, il est donc peu probable que la pétition récolte le nombre de signatures nécessaire pour être déposée auprès de la Commission européenne. Cependant, « cette initiative est la première du genre. Elle a le mérite de déclencher un mouvement et de fédérer les différentes organisations sur cette question », estime Stanislas Jourdan.

POUR

Baptiste Mylondo



Professeur d'économie et auteur de plusieurs ouvrages en faveur d'un revenu de base.

Sur l'échiquier politique français, Christine Boutin et Dominique de Villepin font la promotion d'un revenu de base. Pourquoi la gauche ne s'empare-t-elle pas de cette question ?

Au sein du PS, les dirigeants trouvent l'idée inutile et elle n'est même pas débattue. Cependant, des membres d'Utopia militent pour. Au PC, les militants sont plutôt favorables à l'instauration d'un revenu minimum universel mais les dirigeants sont contre, notamment parce qu'ils ne souhaitent pas l'abolition de la valeur travail. Les Verts doivent déposer une motion concernant l'instauration d'un revenu citoyen lors de leur prochain congrès. Cette question figure dans leurs textes depuis plusieurs années, mais n'est jamais mise en avant. Elle devait même figurer au programme d'Eva Joly mais là encore, elle a été mise au placard, notamment par la Commission économique qui estime que ce n'est pas crédible. Il y a pourtant beaucoup d'élus Verts qui militent pour, à l'instar du député Yves Cochet. Enfin, il y a aussi à gauche, et notamment à la gauche de la gauche, la crainte de tomber dans la version libérale du revenu citoyen, celle proposée par la droite et qui conduirait seulement à la baisse des salaires au motif que l'État assure déjà une partie des revenus.

Un revenu de base aura pour conséquence une désincitation au travail. Comment éviter une pénurie de main-d'oeuvre dans des secteurs essentiels, comme la santé ou le traitement des déchets par exemple ?

La mise en place d'un revenu citoyen risque effectivement de pousser certaines personnes à arrêter de travailler, et bien sûr, en premier lieu, ceux qui effectuent un travail pénible. C'est bien le but ! Mais avec le jeu de l'offre et de la demande, on peut s'attendre à ce que les métiers les plus pénibles, donc les plus désertés, soient financièrement revalorisés, et deviennent économiquement plus attractifs. Ce serait plus juste. Pour les métiers où la quête d'argent n'est pas le seul motif, il y a, à mon sens, peu de risques qu'ils ne soient plus exercés. Pour pallier une baisse du temps de travail, il est envisageable de former plus de personnes sur des métiers considérés comme utiles et nécessitant un savoir-faire particulier. Ce ne sont pas les vocations de médecin ou d'infirmières qui manquent, par exemple.

Par où faudrait-il commencer pour ouvrir le débat en France ?

Une première étape pourrait être de faire reconnaître le temps partiel choisi comme un droit pour tous. Cela permettrait de lancer le débat sur la valeur travail et de déformater les esprits.

CONTRE

Jean-Marie Harribey



Ancien co-président d'Attac et membre des Économistes Atterrés.

Quels sont vos points de désaccord avec les théoriciens du revenu de base ?

Sur un plan philosophique, que chaque individu ait droit à un revenu décent, on est évidemment d'accord. Mais il y a des failles dans cette théorie auxquelles ses adeptes n'ont jamais répondu. La première est qu'il est illusoire de croire qu'il puisse y avoir un revenu qui ne provienne pas d'un travail. Pourtant, l'idée sous-jacente des promoteurs du revenu de base est qu'il existe des revenus monétaires qui ne sont pas engendrés par le travail. La seconde faille est liée à l'inconditionnalité du revenu de base, qui fait l'impasse sur la validation sociale. Or, sans validation collective de l'activité de chacun, la société vole en éclats.

Pouvez-vous préciser cette notion de validation sociale ?

Imaginer que je reste toute ma vie sur une chaise longue ou que je pratique une activité par exemple fortement polluante, et qu'on me verse un revenu qui proviendra, je le répète, du travail de quelqu'un… ce n'est pas tenable. Pour qu'une activité soit créatrice de richesses, pas seulement économique, il faut qu'il y ait une validation par la société de ce qu'elle apporte, que ce soit par le marché ou par la collectivité publique. Sans cela, il y aura explosion de la société et c'est pourquoi l'inconditionnalité radicale n'est pas possible. Je ne vois pas au nom de quoi j'aurais droit à un revenu de base si je ne m'inscris pas dans la collectivité. Sinon, il n'y a plus de société, il n'y a que des individus. À mon sens, les partisans du revenu de base sont donc, à leur insu, pour la suppression de la société au profit des individus. Ils sont pour l'autovalidation des activités mais c'est un oxymore. Pourquoi faudrait-il qu'il y ait des individus insérés et d'autres non insérés ? Pourquoi dissocier le revenu de base de l'insertion dans la société ?

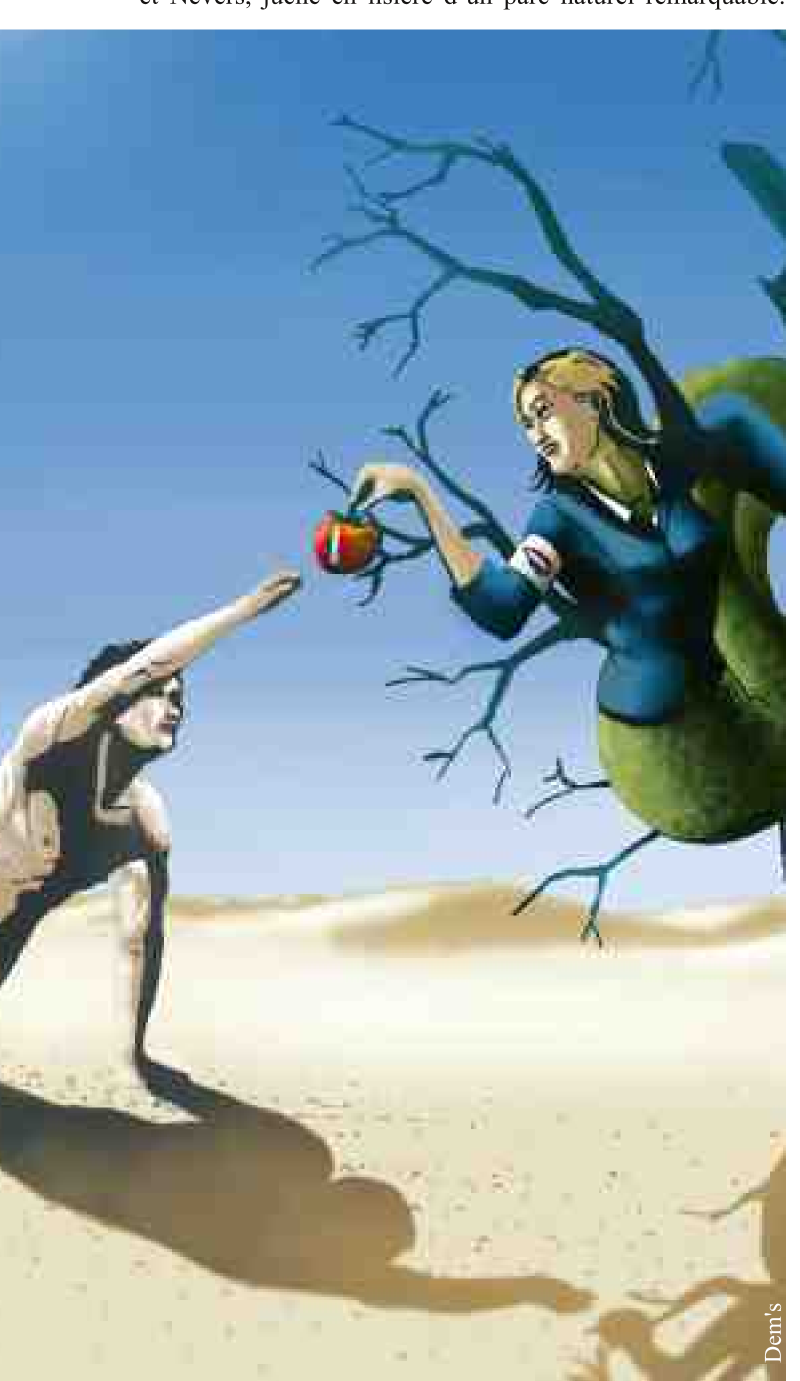
Vous dénoncez dans un article l'aspect palliatif du revenu de base. Qu'entendez-vous par là ?

On n'arrive pas à réduire le chômage, donc certains se tournent vers d'autres solutions et proposent de verser un salaire pour tous. Ils renoncent ainsi à la sphère de l'emploi. Mais le droit à l'emploi est inscrit dans la Constitution. Tant qu'on n'a pas éradiqué le chômage, il faut apporter un soutien financier, avec un revenu décent. Mais cela ne peut pas être une mesure pérenne. Il faut avant tout diminuer le temps de travail pour le partager.

BIO, BLANC, ROUGE

Depuis plusieurs années, des mouvements d'extrême droite créent des potagers, des associations bio ou des maisons vertes. Sous couvert de discours antimondialistes, ces projets en apparence sympathiques sèment des principes beaucoup moins louables. Cette petite enquête lève le voile sur ces communautés aussi discrètes qu'inquiétantes.

L'une des premières alertes est donnée début 2010 dans un petit village du Morvan, Mouron-sur-Yonne, 99 habitants. C'est un coin tranquille perdu entre Auxerre, Dijon et Nevers, juché en lisière d'un parc naturel remarquable.



Mais comme dans nombre de petites communes, les riverains, notamment les plus anciens, subissent la désertification rurale. L'espoir renaît lorsque des jeunes décident en 2009 de reprendre l'ancienne tuilerie, abandonnée depuis des décennies. Un centre attractif mettant l'accent sur la convivialité et le grand air est en projet, et toute une vie s'installe de nouveau. Les bruits de marteau résonnent, les passages dans les rues autrefois désertes s'intensifient, on espère peut-être voir des familles s'installer un jour, bref cette activité fait plaisir et certains villageois la considère même comme salutaire.

Tout naturellement, pas mal de curieux s'y intéressent, jusqu'au jour où un internaute tombe sur des discussions en ligne décrivant le projet dans ses moindres détails : localité, bâtiments, dates… Et là, surprise : il constate que les débats et le cadre s'orientent ostensiblement vers l'extrême droite, avec son lot de quolibets racistes et d'odes à la mère patrie. L'endroit est nommé « La Desouchière » par ses partisans, ce qui sous-entend que ce lieu est réservé à ceux qui sont de « pure souche ». Rapidement, plusieurs personnes, dont des antifascistes, créent un blog pour dénoncer ce qui sera la première tentative avérée de village identitaire. Mois après mois, les auteurs du blog « Desouchière dégage ! » apportent des preuves sur les véritables intentions des nouveaux arrivants, bien cachées derrière la bonhomie affichée. Plusieurs piliers de la Desouchière sont issus du Bloc identitaire et de ses ramifications. Ils concrétisent ici la volonté fantasmée de recréer le bourg gaulois d'Astérix et Obélix, celui d'une vie en communauté loin du faste et de la consommation massive du quotidien, mais seulement entre « blancs. »

Le vert comme cache-sexe de la haine

En continuant les recherches, une nouvelle structure est dévoilée fin 2010 - début 2011. Il s'agit d'une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de l'agglomération dijonnaise, ciblée pour les liens étroits qu'elle entretient avec la Desouchière. Elle s'illustre dans une volonté de promouvoir le terroir d'antan et propose les « paniers grevelons », assortiment type de produits locaux cultivés dans le seul amour de la terre. Mais là aussi, le vernis ne tiendra pas bien longtemps. Après vérification, cette association du nom de « Cercle Vincenot » (en hommage à l'écrivain régionaliste Bourguignon) s'avérera bien issue de la mouvance identitaire et directement de la Desouchière, avec des membres formés au sein de cette dernière et poursuivant les mêmes desseins. Même le boulanger qui venait de s'installer était lui aussi arrivé par ce biais. L'histoire se répète près de Besançon, où trois personnages récurrents de la Desouchière puis de l'AMAP de Dijon s'installent à la Caborne, du nom d'un habitat ty-

pique de la Franche-Comté, pour retenter l'expérience. Une nouvelle fois, la boulangerie est infiltrée et des locaux annexes servent de repère. Personne dans le village n'est au courant, seuls les initiés sont pour le moment dans la confidence le temps de développer le projet et de prendre racine. Des activités sportives et culturelles commencent à faire mouche auprès de la population. Un projet de potager et de culture vinicole est également préparé dans les communes où vivent les participants. En parallèle, des actions du Bloc identitaire se réalisent comme par hasard à proximité, mais sans que des liens puissent être prouvés. Il faudra mener un gros travail de recherche pour éclaircir la situation.

À chaque fois, la stratégie est la même. Les identitaires tentent de s'infiltrer insidieusement au sein de villages en intégrant ses secteurs-clés, comme les commerces, les lieux d'enseignement, le milieu associatif et l'activité agricole. Si intégrer les AMAP et le terroir semble inoffensif, et que ces domaines ne sont de toute façon pas la propriété exclusive des non partisans de l'extrême droite, ces faits restent cependant fortement inquiétants. Car si se réapproprier la terre fait partie de l'idéologie d'extrême droite, ce n'est pour eux qu'un moyen d'atteindre d'autres buts. L'objectif est de s'enraciner profondément et d'amorcer un contrôle prépondérant de la commune pour enfin se révéler et mettre en place leur vision politique réelle. Celle d'une haine des musulmans, des juifs, des étrangers particulièrement maghrébins et subsahariens, des homosexuels, et des alternatifs. À la Desouchière, le plan final allait jusqu'à préparer la prise de la Mairie en calculant le poids démographique de leur communauté sur le reste du village.

Un réseau étendu sur toute la France

En 2013, le nombre de structures similaires à la Desouchière est difficile à évaluer. Ce qui est certain, c'est qu'il en existe partout en France. On peut par exemple citer le Réveil de la Vivre, structure située en Bourgogne. Selon ses auteurs, V.I.V.R.E. est un acronyme qui signifie valeur, identité, vérité, résistance et espoir. Ils devaient trouver un local et tenter une expérience de culture biologique en autonomie, c'était du moins la volonté initiale. Un peu endormie depuis fin 2011, on peut y voir sur leur site Internet de nombreuses rédactions à tendances conservatrices et catholiques, mais aucune réalisation concrète.

Encore bien active, Racines charnelles, située en Rhône-Alpes, entretient des liens forts avec Mouron-sur-Yonne et tente exactement le même parcours. On peut citer aussi la Ferme du Bout du Monde située en Haute-Loire de type « village gaulois », Retour à la Terre dans l'Allier pour un réenracinement, une antenne des « Vlaams Huis » à Lambersart dans le Nord sur les mêmes principes, et plus récemment Jeune Bretagne (antenne du Bloc identitaire) qui a acheté pour 330.000 € une bâtisse pour en faire un centre des identités nommé « Ti Breizh ». Ce dernier projet semble cependant avoir du plomb dans l'aile puisque Jeune Bretagne cherche à revendre la maison pour financer la création d'une web-TV nationaliste, selon le Télégramme breton. Malheureusement, des tas d'autres réalisations pourraient être mentionnés. Cette existence témoigne d'une volonté réelle et prépondérante d'intégrer le paysage, et d'un réseau incroyablement dense de par cette myriade d'associations.

Si au début ces adeptes ne font pas encore parler d'eux, il en sera bien autrement le jour où ils parviendront à s'implanter durablement. Dans les lieux où ils ont pris leurs quartiers, les effets ne se sont pas fait attendre. Ainsi, à Dijon, ils n'hésitent pas à perturber en groupe un conseil municipal en s'y introduisant pour hurler leur combat ; à Lyon, une horde de militants d'extrême droite comprenant des néonazis, des hooligans, et des identitaires ont frappé, saccagé et agressé les premiers venus dans le centre historique en plein après-midi ; à Toulouse, le Bloc identitaire a été mis en cause lorsque des membres de la structure locale, dont le dirigeant, ont tabassé, cagoulés et armés de battes, ceux qu'ils jugent comme gauchistes et immigrés, blessant gravement un jeune chilien et le rendant hémiplégique et sourd à vie.

Sans parler du quotidien : nombreuses affiches xénophobes et autres supports puants, actions coup-de-poing comme la mise en place de puissants haut-parleurs passant l'appel à la prière au petit matin pour interpeller les voisins d'une construction de futur lieu de culte, intimidation et persécution des tenanciers de kebabs et autres acteurs issus de minorités ethnicoconfessionnelles. La liste pourrait être encore longue, mais les éléments soulignés ici parlent d'eux-mêmes : le potentiel de dangerosité et de nuisances est loin d'être faible.

Les démasquer pour les combattre

Face à ce mouvement, un devoir de vigilance et de vérification s'est peu à peu installé afin de stopper ces entreprises aussi insidieuses que dangereuses. Plusieurs personnes se sont attelées à cette tâche, avec des résultats probants. Ainsi, le cercle Vincenot de Dijon a été une première fois pointé du doigt par un anarchiste autonome. L'organisation change de nom et tente de se faire petite. Puis, de nouveau dénoncée par la même source, elle disparaîtra après que le maire, apprenant enfin la vérité, décide de ne plus lui prêter les locaux municipaux. En mars dernier, de mon côté, je me suis attaqué à voir ce qu'il en était de la « Caborne ». Comme toutes les associations évoquées, un petit blog à son nom valorise le terroir, l'éthique alimentaire, l'amitié autour d'une bonne table. Qui ne pourrait pas avoir de l'empathie devant ces valeurs franches et fraternelles ? Il m'a fallu plusieurs semaines pour démêler le vrai du faux, mais le résultat en vaut la peine. Après divulgation d'une enquête minutieuse et incontestable, c'est le choc dans le village. Depuis, la Caborne semble s'être définitivement arrêtée.

Le projet de la Desouchière, lui, se poursuit malgré la pression politicomédiatique de plus en plus forte. Mais il a quand même été mis à mal par la « Desouchière dégage », lorsque le groupe a révélé des documents démontrant le montage immobilier et financier de ses occupants. Ils prévoyaient à terme le rachat d'une partie significative des habitations du village, en jouant sur la spéculation et le vieillissement de la population, l'objectif était d'instituer une véritable confrérie idéologique et raciale. Grâce à la lutte organisée par des militants et des riverains, les identitaires se contenteront finalement des anciennes tuileries qui ont aujourd'hui été presque entièrement refaites à neuf. S'il n'y a pas de solutions miracles pour enrayer leurs volontés, l'expérience montre qu'une fois démasqués, les rats s'empressent de quitter le navire.

Toufik de Planoise,
auteur du blog www.toufik-de-planoise-net

MALAISE EN PSYCHIATRIE

Enfermement, déshumanisation, manque de moyens et de réflexions, la psychiatrie maltraite et est maltraitée. Nous publions ici plusieurs témoignages de personnes qui ont eu à faire à cette institution, que ce soit en tant que patients, proches de patients ou soignants.

« Devrais-je avoir honte ? »

Jeune infirmière diplômée d'État depuis 2009, j'ai toujours été passionnée par le domaine de la psychiatrie. Après une expérience dans les DOM-TOM, j'ai en toute logique, à mon retour, postulé au sein de l'hôpital psychiatrique le plus proche de chez moi. Mon désir de travailler en psychiatrie était animé par la volonté d'aller à la rencontre de ces patients, de les accompagner, de les écouter, de les connaître… ma réalité allait être toute autre.

Lors de mon entretien d'embauche avec le directeur des soins de l'hôpital, je lui confie mon désir de travailler avec les enfants. Il me rappelle trois jours plus tard et me propose la géronto-psy ou la Maison d'Accueil Spécialisée accueillant un public d'adultes polyhandicapés tout en me précisant qu'il « *faut bien que quelqu'un y aille* ». Il réussit alors à me transmettre son engouement pour son service et je choisis de m'engager au sein du service de géronto-psy (service accueillant des personnes âgées souffrant de troubles divers tels que des névroses, psychose, démence…)

L'équipe soignante était composée de deux infirmiers et deux aides-soignants le matin, et de deux infirmiers et un aide-soignant l'après-midi pour une trentaine de patients demandant une surveillance constante. Entre absences et sous-effectifs, la charge de travail était très lourde et la sécurité des patients difficile à assurer.

À 6h30, la journée commence. 30 minutes de relève le matin où l'équipe de nuit nous informe de ce qui s'est passé et puis, c'est parti. Vérification des médicaments, administration avant le petit-déjeuner de 8h00, soins d'hygiène, soins techniques (prises de sang, pansements…) et en vérité très peu de temps pour rencontrer les personnes, pour anticiper, pour désamorcer des conflits, pour rassurer dès le matin afin d'éviter des montées de violence par la suite.

Dire « *non* » à un patient sans prendre le temps d'expliquer mon refus, ne pas pouvoir s'arrêter pour écouter les angoisses de la nuit, toutes ces « petites choses » qui ne sont pas prises en compte dans notre temps au travail sont en réalité les bases de travail en psychiatrie. Des « petites choses » qui ne sont pas forcément visibles. Les soins en psychiatrie sont bien souvent beaucoup plus longs à réaliser que dans d'autres services. Non pas pour incompétence des soignants mais par nécessité d'expliquer, de rassurer, de prendre son temps, de réaliser le soin lorsque le patient est disponible psychologiquement et non le soignant. Une aiguille plantée dans une veine d'un patient psychotique peut être d'une violence inouïe et peut déclencher toutes sortes d'agressivités. Et je prends l'exemple d'une aiguille, mais il en va de même pour une simple douche, un simple toucher, un simple regard.

« J'ai décidé de stopper mon activité d'infirmière »

À l'heure de la réforme de la T2A (tarification à l'activité), il est difficile de mettre en valeur les soins prodigués en psychiatrie. Une prise de sang est facile à faire pour tout infirmier : elle peut prendre une minute dans un service général et parfois plus d'une heure en psychiatrie. Comment mettre en valeur cette différence ?

Un jour, un collègue avait réussi à perfuser difficilement Monsieur X pour le réhydrater. M. X était désorienté et par moments agressif. Il s'était déperfusé à plusieurs reprises et sans une surveillance régulière, il risquait une hémorragie. Il avait déjà perdu beaucoup de sang. Avec l'accord du médecin, nous l'avons contentionné (attaché ses bras sur un fauteuil avec des sangles). Lorsque sa famille arrive, elle demande pourquoi M. X est attaché. Sa petite fille me dit : « *moi je travaille en psychiatrie en Suisse, nous ne maltraitons pas nos patients. Vous devriez avoir honte* ». Devrais-je avoir honte ? Comment expliquer à cette famille qu'effectivement leur papa et leur grand-père avait peut-être la possibilité d'être détaché s'il y avait une personne qui pouvait être régulièrement à ses côtés, pour être certain qu'il ne fasse pas une hémorragie trop importante en se déperfusant à nouveau. Il faut trouver les mots justes pour expliquer et partager, mais le téléphone sonne, les sonnettes s'affolent, les collègues m'appellent, les familles arrivent et demandent l'infirmière…

En traversant le couloir, un patient m'interpelle pour me demander s'il peut sortir du service. Certains patients ont en effet l'autorisation de sortir si le médecin mentionne « *Sortie autorisée avec accompagnement obligatoire* ». J'étais alors dans l'obligation de lui répondre que je ne pouvais pas pour le moment en sachant pertinemment que je ne pourrai pas jusqu'à la fin de mon service. En réalité, les patients qui n'avaient pas de visite ne pouvaient pratiquement jamais sortir. Ils étaient alors enfermés dans le service dit « de soins ». Les activités proposées étaient très rares. Les visites du psychiatre se faisaient une fois par semaine pour les patients les « plus urgents », le service étant géré par un médecin généraliste à cause de la pénurie des médecins psychiatres.

De tels exemples, j'en aurais encore de nombreux à vous exposer. C'est pourquoi j'ai décidé pour le moment de stopper mon activité d'infirmière. Alors « devrais-je avoir honte ? » Honte de ne pas pouvoir prendre le temps, honte de répondre à ce qu'on me demande, honte de m'être laissée embarquée dans un système qui considère l'hôpital comme une entreprise au détriment des êtres humains (patients comme soignants), honte d'être passionnée.

Actuellement, ayant démarré une autre activité, je me demande quotidiennement comment il est possible de vivre cette aventure dans le respect de la personne.

N.

Pourquoi Sans Remède, l'histoire d'un journal

Le journal contre l'enfermement psychiatrique présenté par ses auteurs

L'objet de ce texte sera moins de faire un état des lieux de la psychiatrie en France que d'expliquer pourquoi et pour qui nous avons créé *Sans Remède*. Nous saisissons cette occasion de raconter comment le pouvoir psychiatrique s'est imposé à nous, comment nous participons et faisons vivre ce journal, les rencontres et discussions qu'il suscite, nos réponses minimales mais nécessaires face à cette institution. Nous sommes bien conscients, évidemment, que la force de nos réponses n'est pas à la hauteur de la violence de la psychiatrie dans nos vies. Il est bien entendu aussi que ce n'est pas en quelques lignes que nous pourrons vous exposer l'ensemble des positionnements de *Sans Remède* nous vous renvoyons donc au journal lui-même dont tous les numéros sont téléchargeables sur sansremede.fr.

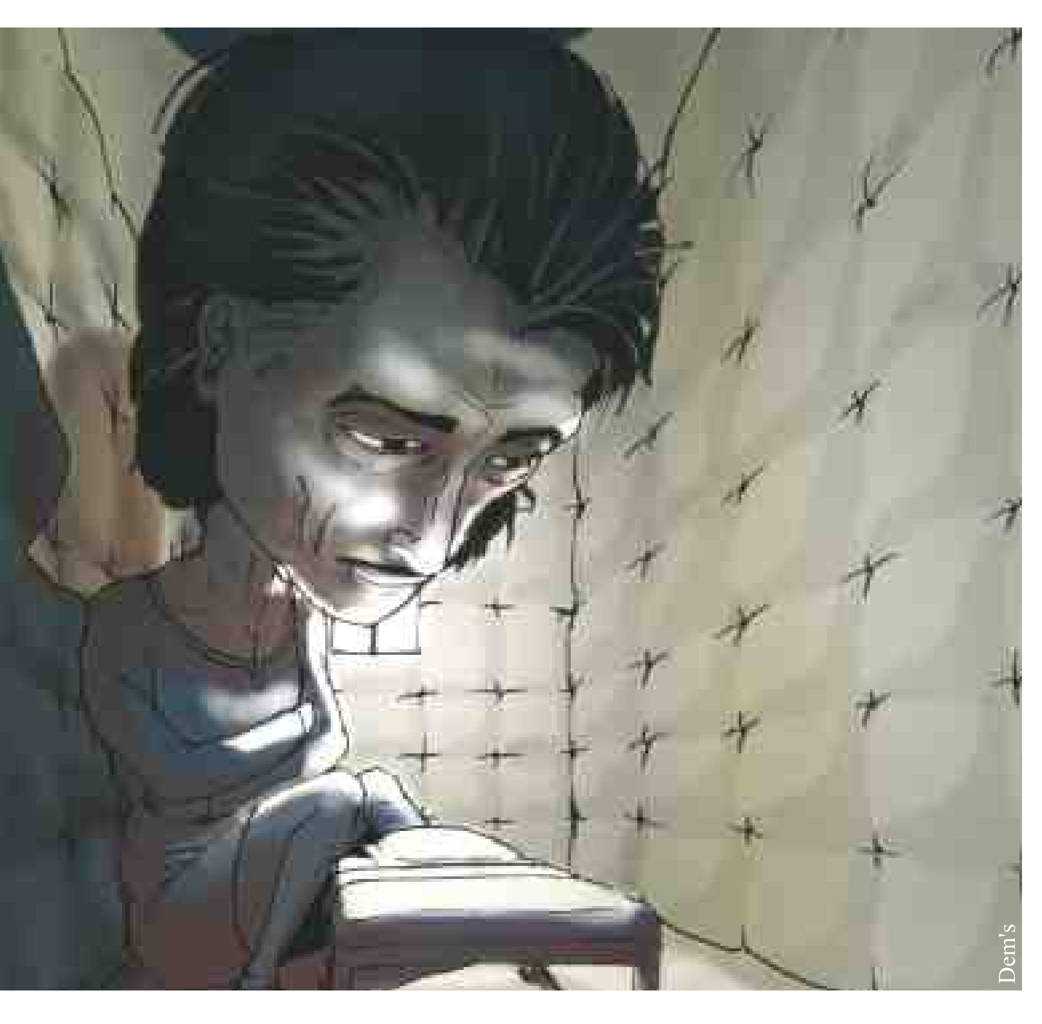
L'origine du journal est une rencontre entre trois personnes ayant été confrontées à l'institution psychiatrique. En discutant, il nous est apparu évident qu'aucun-e de nous n'avait trouvé la place de raconter ce que nous avions vécu à l'intérieur des murs de l'hôpital. Nous avons rapidement constaté que nous avions peu d'éléments pour comprendre les mécanismes de la psychiatrie. Pourtant il nous semblait que ce qui s'était joué pour chacun-e d'entre nous s'apparentait à une soumission, à une acceptation forcée du sort qui nous était fait. Comment une telle acceptation était-elle possible et surtout aussi rapidement ? Nous avons commencé en écrivant nos histoires, en y ajoutant les quelques éléments d'analyse qui commençaient à émerger. Nos mots étaient à la fois destinés aux gens encore internés, pour dire qu'il est possible de se réapproprier ces moments et les mettre à distance pour mieux se reconstruire. Mais nous voulions aussi nous adresser à d'autres n'ayant pas connu ce rapport avec l'institution pour mettre en garde et pour rappeler que la psychiatrie est toujours un outil de soumission et d'écrasement. C'est comme cela que le premier numéro s'est construit. Les numéros qui ont suivis sont restés dans cette lignée, d'autres personnes nous ont rejoints, contribuant sur un numéro ou plusieurs, devenant eux-elles aussi un bout de l'équipe. Le temps faisant nous avançons dans notre compréhension de ce qu'est la psychiatrie. Rapidement la réalité de l'institution psychiatrie nous a sauté aux yeux, son emprise ne s'exerce pas uniquement dans les murs de l'hôpital, mais le maillage du secteur (cet ensemble des lieux de soins sous contrôle d'un service psychiatrique tels que les hôpitaux de jour, CATTP, CAT, CMP, ESAT, Cap Emploi...) nous a donné une vue assez inquiétante de l'étendue des services ayant une fonction psychiatrique dans le monde qui nous environne. Même s'il reste important à nos yeux de regarder avec précision ce qui se passe dans les services hospitaliers psychiatriques (en milieu clos) car leurs fonctionnements sont révélateurs de l'exercice du pouvoir des psychiatres, de ses buts et de son efficacité. De plus l'hôpital psychiatrique de secteur est souvent le premier contact avec la psychiatrie, c'est là que se joue l'acceptation de l'identité de malade. C'est la raison pour laquelle dans *Sans Remède* nous essayons de faire des aller-retour entre les murs et hors les murs.

Nous avions posé dès le premier numéro des évidences telles que notre refus de nous exprimer dans un journal où des soignants pourraient le faire de la même manière. Nous ne voulions pas d'aval de soignants, nous voulions écrire librement, nous avions trop subi de rapports de dominations pour ne pas tenter de nous en débarrasser simplement au moins dans le journal. Les soignants parlent où ils veulent, tandis que nous avons eu du mal à nous sentir légitimes à raconter nos expériences psychiatriques. Comme il nous est apparu assez rapidement que nous ne voulions pas formuler une critique constructive de la psychiatrie, au sens où nous ne pensions pas, et ne pensons toujours pas que la psychiatrie soit réformable, aucune raison de collaborer avec qui que ce soit dans une visée positive. Il s'agissait plutôt d'entrer en résistance, si petite soit-elle, face à cette institution. À travers nos histoires puis celles d'autres gens, nous voulions mettre en lumière le fonctionnement de la psychiatrie pour mieux le comprendre, mieux le raconter et nous en défendre, tenter de nous fabriquer des armes en partageant nos expériences. Car la force de la psychiatrie aujourd'hui reste d'apparaître aux yeux de beaucoup comme une évidence et le seul recours possible face à certaines situations particulières. Nous essayons donc toujours de montrer comment en très peu de temps dans la vie d'une personne la psychiatrie s'impose comme seule solution malgré sa pratique quotidienne d'actes d'humiliation, de rabaissement et de domination sur les individus dans le but de les réadapter, plus que dans une perspective de soin. Même si cet alibi du soin (*« c'est pour votre bien »*) fonctionne encore très bien.

La force de la psychiatrie reste d'apparaître aux yeux de beaucoup comme une évidence

Nous ne nous situons pas dans une perspective antipsychiatrique parce que ce terme a été forgé par des psychiatres voulant réformer la place de la psychiatrie dans le monde social. Nous sommes contre la psychiatrie par nos tentatives de briser l'évidence de cette science. Si le titre du journal est *Sans Remède*, c'est bien parce que nous n'estimons pas que le fait de faire un journal soit une réponse suffisante. Ce journal c'est juste parler à voix haute, tout en sachant que cela ne constitue pas une solution pour les personnes en prise avec l'institution. Il est donc bien entendu que ce titre ne concerne pas la prise de médicaments, chose que nous estimons comme relevant du choix de chacun et qui ne devrait ultimement dépendre que de cela.

Notre idée est qu'il devrait quand même être possible aujourd'hui de redire quelque chose de la psychiatrie sans n'avoir que les mots « *souffrance psychique* » ou « *manque cruel de moyens* » à la bouche. Nous voulons nous rappeler aussi quel rôle a historiquement joué la psychiatrie dans la répression et le contrôle social. Quoi que puissent en dire certains réformateurs et défenseurs de la psychiatrie, la fonction de celle-ci n'a pas tant bougé que ça et en 2013 l'institution psychiatrique reste une fabrique de comportements normés et d'acceptation résignée de nos conditions, qui ne le sont souvent pas. Nous avons avec surprise découvert des journaux comme *Psychiatrisés en lutte*, *Marge* ou *Mise à pied* et nous nous sommes rendus compte que dans les années 70-80 il avait bien existé une critique radicale de la psychiatrie qui ne s'appuyait pas sur des discours de psychiatres, mais sur les


Dem's

combats menés et les expériences vécues des psychiatrisé-e-s et marginalisé-e-s. Nous nous reconnaissons un peu plus dans cette continuité-là, bien que vivant dans une réalité autre et utilisant des outils d'analyse quelque peu modifiés.

Le but de nos parutions est donc à la fois de laisser de la place à des personnes qui souhaitent raconter, témoigner de leur rapport avec l'institution psy, mais aussi à des textes faisant retour sur l'histoire de cette science ou analysant les mécanismes de transformation d'individus à des fins de réinsertion, de normalisation, de gestion.

L'équipe de *Sans Remède* est souvent en mouvement et ne se contente pas d'écrire le journal ; il s'agit aussi de faire vivre cette opposition en assurant une permanence mensuelle au Rémouleur à Bagnolet, de se déplacer avec les numéros pour les présenter et en discuter, de participer à des rencontres, de faire des tables de presse régulières, ou encore de faire des émissions de radio parce que la parole est parfois préférable à l'écrit pour se faire comprendre. Et, toujours, de réfléchir combien la psychiatrie n'est pas un objet politique séparable des autres, combien elle est un ciment de notre société et à ce titre doit être pensée au sein de celle-ci. C'est d'être sur terre qui est sans remède...

L'équipe de *Sans Remède*

Visite en neuroleptie

Ce témoignage, ainsi que le suivant, a été publié dans la revue Sans Remède n°4.

« *Allez, j'y vais, comme ça c'est fait* ». J'ai honte d'avoir cette pensée, qui pourtant s'incruste avant chaque visite. Plus j'avance dans ce sens, plus je creuse un fossé entre lui et moi.

« *Allez, j'y vais, comme ça c'est fait.* » Est-ce par obligation ? Par culpabilité ? Avant tout je veux lui montrer par ma présence qu'il n'est pas seul. Pourtant j'ai du mal à y trouver un brin de plaisir. C'est la fin des vacances scolaires. Je ramène A. au train avant d'aller à l'HP de St Avé. Parfois nous y allons ensemble. C'est dur et grisant d'emmener un enfant dans cet endroit, surtout pour y voir son père. Horreurs des visites : 14h30. J'ai une demi-heure d'avance. La réponse, je la connais, mais je demande quand même à la blouse blanche si je peux voir E.. Elle me rembarre avec un sourire qui serait censé me faire patienter calmement. Un sourire qui m'énerve. Un sourire qui mériterait qu'elle le ravale et avec en prime son trousseau de clés, ses cachetons et sa bonne conscience. On ne déconne pas avec les horaires ici, bien que le temps semble ne pas exister. Pour couronner le tout, il fait un temps dégueulasse. Un ton sur ton avec l'ambiance du lieu. Je me dirige vers la centrale de divertissement : la cafétéria. C'est une vraie micro-cité ici. Des panneaux de signalisation comme à l'extérieur, des noms de rue, des trottoirs... On se croirait presque dans un lotissement où l'illusion du paisible durcirait la croûte sur l'abcès. Je vais vite me poser à l'intérieur afin de noircir du papier, sinon je vais mal vivre ces secondes qui fabriquent des minutes. Un sablier au ralenti, les grains de sable à l'unité. Par la fenêtre, un coup d'œil sur le triste spectacle d'une architecture austère, bien pensée, tartinée d'une couche de blanc, véhicules de fonction assortis. Et le teint gris de toutes ces personnes qui errent sur le goudron. Un type, habillé simili-militaire entre, tout sourire aux lèvres et Rangers aux pieds, insigne de sécurité plaqué sur le torse. Il claque la bise à une blouse blanche travestie en serveuse de café dégueulasse. J'ouvre mon champ de vision. Assis autour des tables, des gens dont les expressions sont diverses, visiteurs, visités. Est-ce malsain de se demander dans quelles veines coule la chimie distribuée de force ? Sur certains visages, c'est une évidence. La bave blanche séchée aux commissures des lèvres, la salive coulant sur les vêtements, les muscles tellement relâchés qu'ils transforment les âmes en zombies. Et moi qui suis là, avec ma sale gueule en désolation.

Putain de parade des pieds qui traînent, des yeux dans le vide, des corps impatients, ça tourne en rond à en creuser des tranchées, des clopes sur clopes pour faire passer la pilule. Sur le

mur sont projetés les jeux olympiques avec leurs athlètes forts et énergiques. La drogue semble être un point commun. Mais je doute que ces stars aux maillots publicitaires envient le terrain de jeu imposé ici. À travers la vitre je vois E. arriver, il a excessivement grossi depuis ma dernière visite. Sa démarche est fatiguée, son regard est vif et scotché à la fois. C'est à ses yeux que je peux savoir, sans qu'il ne me parle, qu'il est avec elle.

Nous nous saluons, et décidons d'aller dans la cour pour fumer. Quatre murs dont un, salement amoché d'une peinture représentant une plage. Comme si ça pouvait nous faire rêver. Des tables en plastique sponsorisées par Miko installées en rang et la pluie qui nous tombe sur le coin de la gueule. Pour couronner cette ambiance de rêve, deux caméras observent nos faits et gestes... au cas où... Je roule sa clope car les médocs lui ont fait perdre toute dextérité. On échange des banalités, comme souvent. Au bout d'un temps, elles s'épuisent et je ne sais plus où mener la discussion. J'ai du mal à jouer franc jeu car j'ai peur, je filtre mes paroles, je censure mes joies, je m'abstiens de te faire le récit de mes dernières histoires trépidantes, de mes envies, mes projets... Tout ça par peur que mes paroles ne te rabaissent, car j'ai une vie et que je ne peux considérer qu'ici on en ait une. Je censure mes doutes, mes flippes, mes angoisses, mes tristesses car je me dis que ce ne serait pas légitime, qu'il faut faire preuve de bienveillance, que mes émotions ne valent pas les tiennes et qu'il n'y a pas de place pour mes failles. Le jeu est faux, ma culpabilité l'emporte. La situation met notre franchise au bas mot. Nos rapports sont construits sur ton histoire et il me faudrait certainement déjouer ce déséquilibre.

Nous rentrons boire un café dégueu, même topo pour la tasse que pour la clope. La dextérité ne suffisait pas, il fallait qu'on lui enlève aussi la force de tenir un objet. Les médicaments l'ont complètement assommé. Tout mouvement lui est pénible, alors la pensée... Même avec des doses excessives de "neutralisants", ils ne l'auront pas eu, ils ne lui auront pas non plus retiré sa moitié, celle qui occupe son esprit et avec qui il partage sa tête. Celle que je connais si peu tellement elle est loin de ma réalité.

Il regarde dans le vide, le rictus au coin des lèvres. Je sens le moment arriver où il va me parler d'elle. J'ai peur, je ne sais pas comment réagir, je pars avec lui ou je fais bloc ?

Ici, c'est la merde, et j'ai hâte de partir. Ça me tord l'œsophage de penser qu'il va y rester. Que s'il ne l'ouvre pas trop, il aura le droit de rentrer chez lui, à condition de venir se faire piquer tous les quinze jours, et que s'il fait un pas de travers, l'UMD (Unité pour malades difficiles) lui est voué, et que s'il y va, il peut dire à son fils « *on se retrouve pour tes 18 ans* ». Ça me tord l'œsophage de constater qu'une fois encore, ils ont abusé de leur pouvoir, que ces neuf semaines consécutives d'isolement l'ont ravagé et qu'il a fallu remuer ciel et terre pour l'en sortir. Ça me tord le cœur de savoir qu'il y a quelques années, il fût martyrisé à coup de sangles et d'intubations. Ça me fait lever les poils de savoir qu'on nous a proposé de lui faire des électrochocs, histoire de le torturer encore plus... Et surtout ça me fout en l'air de constater que depuis plus de quinze ans la situation est la même et que je me sens plus qu'impuissante. C'est l'heure des séparations, tout le monde regagne son rang, tout est réglé comme du papier à musique.

La musique des pieds qui traînent, des voix sourdes et ralenties, de nos silences interminables. Des bémols accolés aux clés de sol précisant que les notes seront décalées à jamais. La fanfare du trousseau ouvrant la porte d'un enfer que lui seul connaît, le larsen des charnières rouillées fermant les issues. Je me retrouve nez à nez avec une vitre opaque et un tas de sales trucs en tête.

S.

« L'injection est prête »

G. nous raconte le tout premier rapport avec l'institution, le moment de la « prise en charge ».

Je monte de mon plein gré dans le véhicule de pompier qui vient me chercher. Les pompiers me posent sans cesse les mêmes questions quant à mon identité et à la raison qui m'a poussé à les appeler. L'un me déclare que je suis en pleine forme. Cela ne me rassure qu'un peu. À vrai dire, je me croyais dans un songe, où mon corps accidenté était allongé sans connaissance dans ce camion, et j'avais l'illusion de parler à ces hommes. Arrivé à destination. Où m'ont-ils amené ? Sans doute les urgences de cette ville qui ne m'est pas familière. Je leur dis que je ne souhaite voir personne, et désire dormir un peu. On m'installe dans un fauteuil dans l'entrée. Pas confortable de dormir assis ! Les idées défilent. Les gens aussi.

Le jour se lève, et on me propose de m'installer dans une salle cubique. Un psychiatre arrive, je discute avec lui. Il me fait penser à un comédien : il parle peu, reste statique pendant dix secondes, puis, change de position. Il quitte les lieux sans m'annoncer ce qui va se passer. Je dois uriner dans un flacon d'urine. Trop intimidé par ce lieu trop vaste, je n'y parviens pas.

Le temps passe, j'aimerais savoir ce qu'il va se passer. Je sors de ma cellule ouverte, pour interroger les infirmiers, mais n'obtiens pas de réponse. Je m'impatiente, et commence à être violent verbalement. Je pousse le vice à aller dans une autre cellule, où je déclare à un blessé léger que dans une autre vie il serait psychiatre.

Tout à coup on vient me chercher. Je les suis jusqu'à l'ambulance. Avant de monter, je demande où l'on m'emmène. Je n'obtiens pas de réponse. Là, je m'énerve et déclare : « *c'est à la mort que l'on m'emmène* ». Je vois au regard de l'ambulancière que je l'ai choquée. Mon seul refuge est de revenir dans ma cellule, ce que je fais violemment.

À peine installé, plusieurs infirmiers et les deux ambulanciers arrivent avec un brancard. De force, on m'allonge, on me baisse le pantalon. L'injection est prête. Je sens le produit dans mon fessier. Je suis maintenant attaché, seul dans ma cellule. Je me débats en hurlant. J'en arrive même à me faire tomber avec le brancard. La position est très inconfortable, je sens l'endormissement dû au produit. Les infirmiers reviennent pour relever le brancard, et je m'endors.

G.

LE RHÔNE BRADE SES FORÊTS POUR UN PROJET DE CARRIÈRE

Dans le Rhône, le cimentier Vicat et le Conseil général ont signé en mars dernier un compromis de vente de 83 ha de forêt comprenant un château pour y installer une carrière de granulats. Malgré les efforts pour ne pas médiatiser cette opération juteuse pour le département, le projet a été découvert et les riverains se mobilisent.

À une trentaine de kilomètres de Lyon, derrière les coteaux du Beaujolais, se trouve un petit territoire aux grandes ambitions. Situé au cœur de la vallée d'Azergues, le « Beaujolais Vert » regroupe quatre communautés de communes, des entreprises et des associations qui ont pour objectif de faire de cette zone « *un éco-territoire à l'horizon 2015* », notamment en mettant en place des mesures de préservation de la nature et en développant une filière bois. Un programme qui risque cependant d'être mis à mal par une discrète mais importante décision du Conseil général du Rhône, pourtant partenaire et financeur du Beaujolais Vert. Le département a en effet signé en mars un compromis de vente de 83 ha de forêt avec le groupe Vicat, qui souhaite implanter une carrière de 30 ha à ciel ouvert de granulats, ces éclats de roche utilisés entre autres pour la fabrication du béton. Augmentation du trafic routier, poussières portées par le vent dans toute la vallée, dégradation des paysages, destruction de la forêt et diminution de la valeur immobilière, les perspectives sont loin des vertes ambitions des acteurs locaux.



La carrière de granulats de Cusset dans l'Allier laisse une trace indélébile dans le paysage.

Une vente discrète

Si le Conseil général du Rhône sacrifie ainsi 83 ha de forêt, c'est que l'opération lui semble rentable. Selon l'Association de Défense et de Développement (ADD) du Beaujolais Vert et du Val d'Azergues, qui regroupe les opposants à ce projet de carrière, le département aurait en effet habilement manœuvré pour rentabiliser au maximum cette transaction. Alors que Vicat souhaitait à l'origine n'acquérir qu'environ 50 ha de zone forestière, le Conseil général du Rhône aurait profité de l'aubaine pour lui vendre aussi le château de Longeval, une encombrante propriété à l'entretien coûteux situé sur l'un des massifs forestiers concernés et rattaché à la commune de Saint-Just d'Avray. Avec 1,18 million d'euros pour le château, 1,12 million d'euros pour la parcelle forestière et une indemnité complémentaire de 1,3 million d'euros versée par Vicat si elle obtient le droit d'exploiter la carrière dans les 5 ans, ce sont donc 3,6 millions d'euros qui tomberont dans l'escarcelle du Conseil général du Rhône, dont 2,3 millions immédiatement. Ce n'est pas mal payé pour une forêt, mais cela semble peu pour un site industriel. « *Pourquoi n'y a-t-il pas eu concurrence ?* », s'interroge l'ADD qui a l'impression que le département a, plus que vendu une forêt, « *bradé un château et vendu une montagne pour en faire une carrière* ».

Un document du Conseil général détaille les conditions de vente et précise qu'elle peut être rompue à deux conditions : soit la société Vicat ne trouve pas dans le sol les matériaux qu'elle recherche (les forages ont déjà commencé mais les résultats ne seront pas connus avant quelques semaines), soit l'ONF (l'Office national des forêts) de sortir la forêt du régime forestier. Pour que l'ONF accepte, le département s'est engagé à racheter une superficie forestière égale à celle dont elle se débarrasse.

Malgré la contrainte de la compensation écologique, la somme que percevra le département si la transaction a lieu reste intéressante et peut expliquer la grande discrétion du Conseil général sur ce sujet. En effet, « *beaucoup d'élus locaux n'avaient ou n'ont toujours pas connaissance de ce projet* », explique Marick Meunier, secrétaire de l'ADD et

conseillère municipale de Chamelet, un village voisin. Elle-même n'a été alertée que début mai par des habitants proches de la zone vendue. « *Au sein même du Conseil général, certains élus n'étaient pas au courant* », ajoute André Clément, président de l'association des opposants à la carrière du Val d'Azergues. Difficile à croire, mais cela semble pourtant véridique. L'association explique cela par le fait que « *le dossier a été piloté par les services techniques du département et soumis au vote des élus parmi une trentaine d'autres propositions lors d'une Commission Permanente du Conseil qui a duré 15 minutes seulement* », souligne Marick Meunier, PV de la Commission à l'appui. Les quelques élus au courant, dont la présidente du Conseil général Danielle Chuzeville (UDI) ont eu à cœur de ne pas divulguer l'information, sans doute pour éviter une protestation qui pourrait faire capoter le projet, mais aussi à la demande de Vicat qui craint la concurrence, pense l'ADD du Beaujolais Vert.

Recours auprès du tribunal administratif

Manque de chance pour le département, la nouvelle a quand même fuité, juste à temps pour permettre aux riverains de s'organiser. Quelques jours après avoir découvert la vente du château et de la forêt, une trentaine d'habitants des villages concernés créent l'Association de Défense et de Développement du Beaujolais Vert et du Val d'Azergues et déposent un recours auprès du Conseil Général. Une journée de plus et le délai légal pour un tel recours aurait été dépassé. En l'absence d'une réponse du département, l'association a prévu de déposer un recours en excès de pouvoir auprès du Tribunal administratif pour faire annuler ce projet de vente. Par ailleurs, l'ADD, qui compte près de 700 adhérents, organise des réunions d'information dans les différents villages de la vallée d'Azergues, a lancé une pétition en ligne (qui a déjà recueilli plus de 1.000 signatures) et démarche les élus locaux pour qu'ils prennent position sur ce projet.

En attendant les résultats des forages effectués par Vicat, le Conseil général ne souhaite pas communiquer. Jacques Larrochette, en charge du foncier au Conseil général, nous renvoie vers la Direction générale, qui fait savoir par le service communication qu'elle ne s'exprimera pas pour le moment. Le département refuse également à l'ADD la possibilité de consulter le compromis de vente. L'association a donc dû se tourner vers la CADA, la Commission d'accès aux documents administratifs, qui a indiqué que le Conseil Général était tenu de le fournir. « *Si on ne le reçoit pas rapidement, on ira à nouveau au tribunal administratif* », indiquent les opposants au projet.



Les premiers forages expérimentaux réalisés en juillet 2013 par la société Vicat.

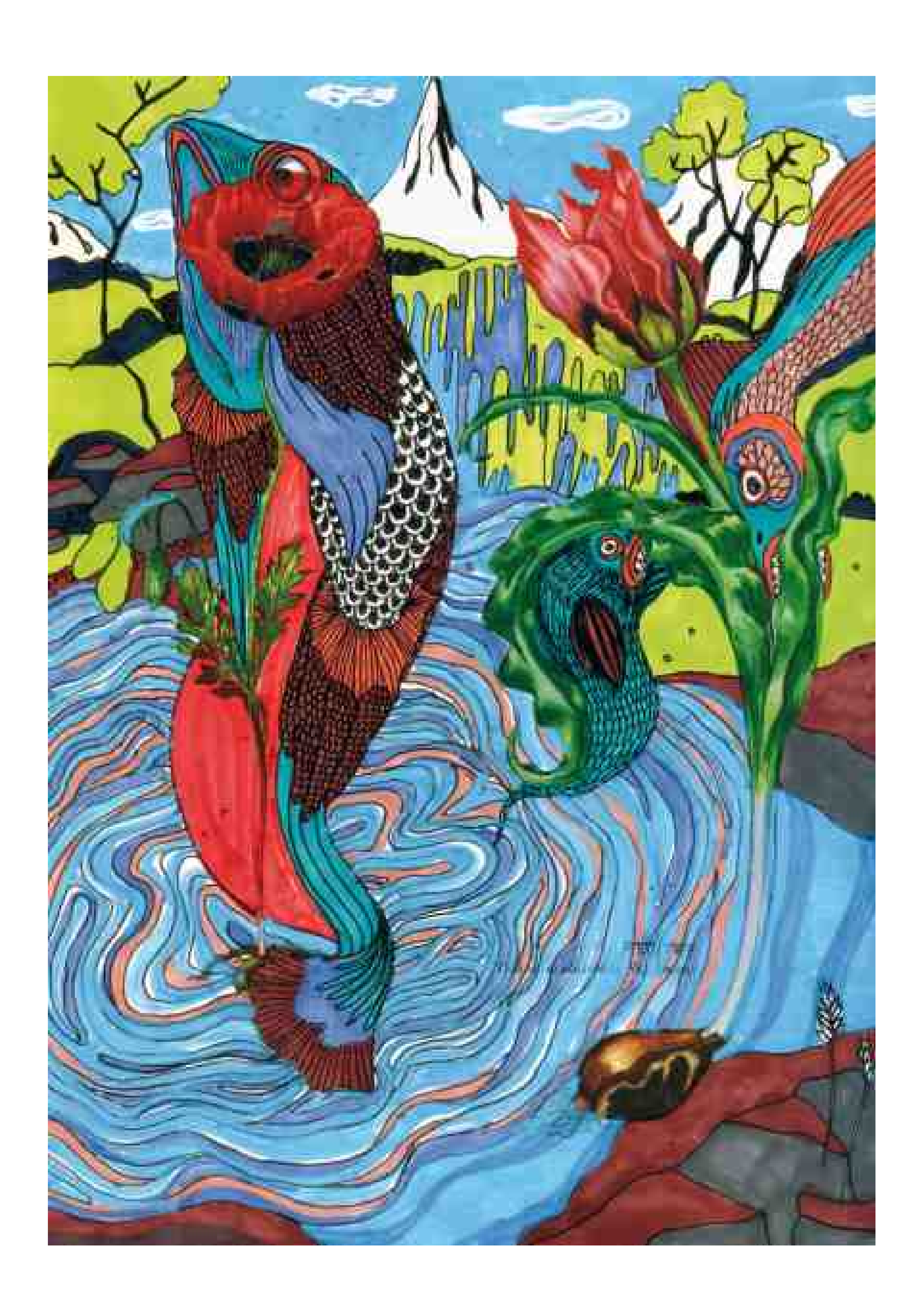
Un château dans la tourmente

De son côté, Vicat se refuse également à tout commentaire. Olivier Estèbe, directeur régional de Vicat, explique qu'il s'agit « *d'un dossier trop technique pour communiquer, et qui n'en est encore qu'à l'état de gestation. On répondra aux inquiétudes en temps voulu, par la concertation* », indique-t-il. Il rappelle également qu'il « *y a en France 4 à 5.000 carrières, soit environ une tous les 30 km et que les gens qui habitent à proximité ne sont pas plus difformes qu'ailleurs* ». Quant au château, il précise ne pas vouloir le détruire et réfléchir « *à ce qu'on pourrait en faire* ». On imagine cependant difficilement quel pourrait être l'avenir d'un bâtiment situé à deux pas d'un site industriel ICPE (installation classée pour l'environnement).

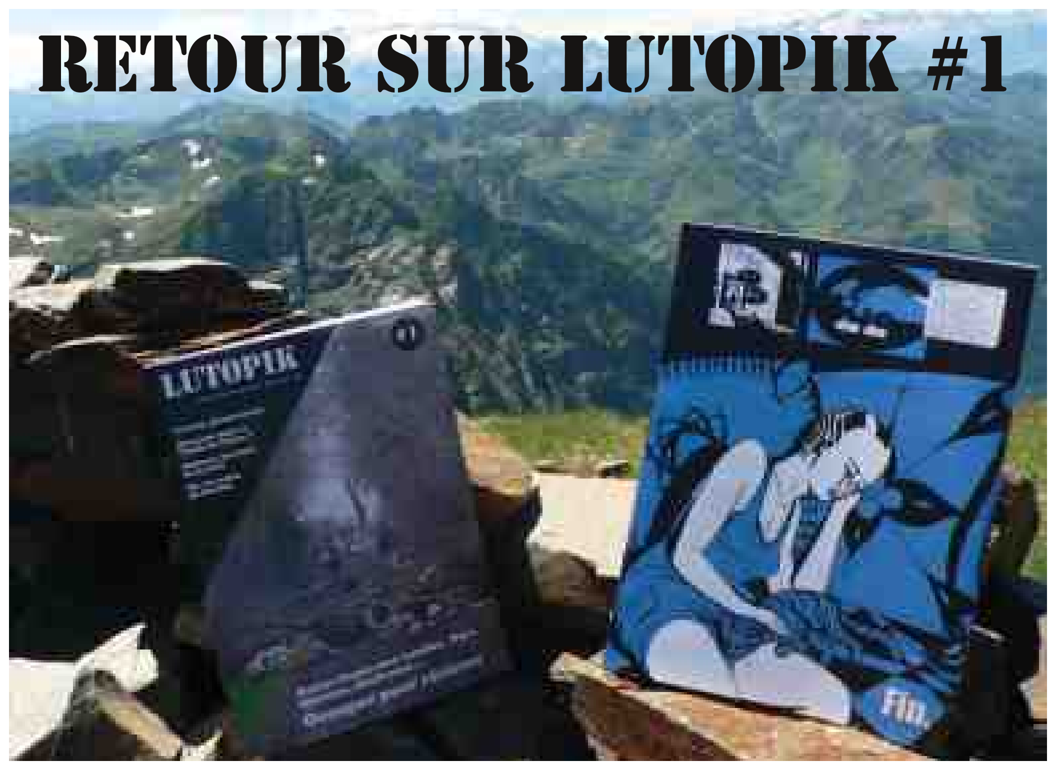
L'ADD, elle, a imaginé plusieurs pistes pour l'avenir du château, qui accueillait jusqu'à fin 2011 une quarantaine d'enfants de l'association Clair'Joie. Elle propose de le transformer en centre culturel, en résidence seniors ou en site de formation. Des alternatives qui créeraient plus d'emplois dans la région que la dizaine d'emplois que pourrait générer une carrière, mettent en avant les opposants au projet. Et à ceux qui les accusent de s'opposer au projet en mode NIMBY (Not in my backyard, soit « pas chez moi »), l'association répond qu'il « *est bien sûr exact que personne ne veut d'une carrière près de chez lui. Mais c'est surtout un projet inutile car on ne manque pas de granulats, les carrières sont actuellement en sous-production par rapport à leurs capacités puisque de nombreux grands projets d'infrastructures ont été mis à l'arrêt. Ce projet n'est donc pas "d'intérêt général", il sert seulement l'intérêt particulier des actionnaires du groupe Vicat* ».

Sonia


Le château de Longeval



RETOUR SUR LUTOPIK #1



Au sommet du Crabère, en Ariège.

En août, le premier numéro de Lutopik sortait de presse. Avec nos 1.200 exemplaires imprimés, nous nous attaquions à la distribution, entre excitation et appréhension. Et il ne nous reste plus beaucoup de magazines de la première fournée ! Merci à tous ceux qui ont permis à l'aventure de se poursuivre en s'abonnant ou en achetant un numéro sur les marchés, dans la rue, dans les festivals ou en librairie. Voici quelques nouvelles des sujets que nous évoquions le trimestre dernier.

NOTRE-DAME-DES-LANDES

Si la Commission européenne a validé fin novembre une aide de 150 millions d'euros octroyée par la France à Vinci pour la réalisation d'un deuxième aéroport à Nantes, Bruxelles doit encore s'assurer « *de la compatibilité du projet avec le droit européen applicable en matière environnementale* » avant de donner son feu vert. Mais la France pourrait bien publier prochainement ses arrêtés « *loi sur l'eau* » et « *déplacement d'espèces protégées* », les derniers verrous administratifs avant de pouvoir commencer les travaux.

En attendant, la lutte ne faiblit pas sur la ZAD. 24 hectares ont été remis en culture début octobre. Blé, épeautre, seigle, avoine et triticale pousseront bientôt à l'endroit censé accueillir une des deux pistes de l'aéroport. Des arbres formant un kilomètre de haies ont été plantés le même jour. Un week-end est aussi prévu pour entamer la plantation d'un « *barreau forestier* » et poursuivre le renouvellement des haies.

ZAD DU MORVAN

Depuis notre passage en mai dernier sur la ZAD du Morvan, les opposants au projet de méga-scierie ont eu plusieurs occasions de se réjouir. Les actions en justice commencent à porter leurs fruits. Le 2 octobre dernier, Pascal Jacob, directeur général d'Erscia, la société qui voulait implanter une scierie géante couplée à un gros incinérateur dans le bois de Tronçais, jette l'éponge. Il démissionne pour prendre la présidence d'une autre société, expliquant qu'il n'est « *pas un spécialiste du monde judiciaire* ». Une semaine après cette annonce, le Conseil d'État rend sa décision et donne raison aux opposants du projet en confirmant la suspension de l'arrêté préfectoral autorisant le défrichement du site. Les travaux qui devaient débuter fin 2013 restent gelés jusqu'à la tenue du procès « sur le fond », dont la date n'est pas encore fixée.

LA POUBELLE NUCLÉAIRE DE BURE

On avait quitté Bure, le petit village meusien où l'État prévoit d'enterrer tous les déchets nucléaires les plus radioactifs d'ici une dizaine d'années, alors que les habitants de la maison de résistance se préparaient à manifester contre les débats publics prévus en août. Avec d'autres associations, ils dénonçaient la mascarade de ces débats autour d'un projet décidé depuis longtemps. Après avoir réussi à perturber les deux premières réunions, les autres rendez-vous ont été annulés et les « débats » ont finalement migré sur la toile. Cet événement, assez médiatisé, a permis de faire connaître ce projet à l'échelle nationale et a montré aux élus, qui auront à s'exprimer sur ce chantier dans les années à venir, la capacité de mobilisation des opposants.

Les sous-sols de Bure ont également livré une nouvelle information qui contredit l'Andra, l'Agence porteuse du projet. Une étude menée par un cabinet suisse a démontré que contrairement à ce qu'elle a toujours affirmé, le potentiel géothermique de Bure est intéressant, et pourrait être exploité économiquement. Ces résultats interviennent alors que l'Andra est déjà assignée au tribunal par six associations pour dissimulation délibérée de l'intérêt de la ressource géothermique sur ce site.

Le Torche-Cul

Le bruit et l'odeur

« *C'est pas parce qu'on est dans le trou du cul du monde qu'on doit vivre dans la merde* », nous a confié Léontin, porte-parole du collectif de voisins pour une ambiance sereine dans le quartier de Mandarine à Trouffion, petite bourgade d'apparence tranquille. Ce collectif de voisins lutte pour que soit délogée une famille de pétomanes récemment installée dans leur quartier. Selon Léontin, cette famille nuit à la sécurité du voisinage. « *Au début, quand nos murs se sont mis à trembler plusieurs fois par jour, on pensait que des avions survolaient le quartier puis, l'on s'est rendu compte que les flatulences des nouveaux arrivants causaient ces désagréments* », nous confie Léontin avant d'ajouter : « *Mais ce n'est pas le pire, les enfants qui passent devant leur maison rentrent avec les yeux irrités et des nausées* ». Le collectif a tout d'abord tenté d'interpeller le maire de la bourgade qui leur a répondu que l'installation de cette famille de pétomanes était une chance pour la ville et son rayonnement culturel car leurs spectacles font toujours le plein et ils sont même de grandes stars au Chili. La solution proposée par le collectif est l'expulsion de la famille de pétomanes mais nous avons tout de même rencontré des personnes plus modérées qui trouvent que l'expulsion est trop radicale et qui proposent simplement de les obliger à porter des bouchons dans l'anus.

Lutinerie

Là où les frileux du mois de septembre qui ont déjà rallumé le feu n'auront trouvé qu'une feuille de papier carbonisée, les réchauffés, eux, auront eu la chance de découvrir le message que le Père Noël a glissé dans toutes les cheminées. Les frileux qui n'ont pas encore utilisé le *Torche-Cul* pour amorcer le foyer pourront enfin être informés de la teneur de ce message.

Le Père Noël est énervé. Si la taxe sur le passage de cheminées n'est pas abolie, il mobilisera ses lutins pour manifester. Une note interne des services secrets lapons indique que la menace est à prendre au sérieux. Le ras-le-bol des lutins est tel qu'ils semblent prêts à descendre du ciel pour défendre leur patron. Le Père Noël menace de les envoyer détruire les portiques détecteurs de bedaines installés sur les cheminées. En prévision d'actions coup de poing, il a déjà acheté un millier de bonnets rouges auprès de la société taiwanaise Koustô pour en coiffer ses lutins.

À la une
Lâcher de gaz en Syrie

Pendant que la guerre continue de faire rage en Syrie et que le monde s'en soucie de moins en moins, un nouveau groupe armé a fait son apparition sur le terrain.

Depuis quelques mois déjà, les observateurs ont fait état de scènes inhabituelles sur le front, l'histoire est toujours à peu près la même. Des vidéos qui circulent sur Internet montrent parfois des soldats du régime et des rebelles fraterniser après quelques heures de violents combats. On les voit en train de partager un thé et s'échanger des vannes plutôt que des rafales ou des obus. Comment cela est-il possible ? Une soudaine prise de conscience que d'ajouter des morts aux morts n'est peut-être pas la solution ? Pour un haut fonctionnaire de l'ONU qui tient à conserver l'anonymat, « *les belligérants ne sont pas devenus pacifistes* ». Il révèle un programme secret dont l'objectif ambitieux est de mettre fin aux conflits qui ravagent le monde. « Notre première mission est de mettre fin à la guerre en Syrie », précise-t-il. « *Nous avons récupéré les stocks d'armes chimiques et nous avons transformé le gaz sarin en gaz serein* », pour lui c'était une évidence. « *Nous avions la technologie pour recycler ce gaz mortel en un gaz apaisant, nous l'avions déjà testé dans certaines prisons. Il ne manquait plus que l'aval des autorités pour le mettre en œuvre sur les terrains de conflits* ». Les capsules de gaz serein seraient lâchées par des avions furtifs mais nous n'en saurons pas plus. Toujours est-il que les vidéos montrant les ennemis d'hier mourir de rire ensemble se multiplient sur la toile, ce qui pourrait laisser penser que les mystérieuses brigades utilisent aussi du gaz hilarant.

Lâchez nos mamelles

Ce slogan interpelle et laisse perplexe. À qui s'adresse-t-il ? C'est la question que je me suis posée en voyant des autocollants affublés de ce message et signés d'un acronyme NSDAP. J'ai donc décidé de rencontrer Rodolphe Hitsol, guide de ce groupuscule.

Que signifie NSDAP ? Quel est son but ?

R.H : Nourrissons : Saloperie, Dégueulasses, Assistés, Puants. Notre groupe est là pour informer la population de la fainéantise des nourrissons et bébés qui sont le cancer de notre société actuelle.

Mais tout le monde adore les bébés...

R.H : Là est leur force... Moi aussi, je les trouve mignons mais peut-on, de nos jours, vivre d'être mignon ou choupinou ?

Que leur reprochez-vous ?

R.H : Ils sont nourris, logés, blanchis, papouillés toute la journée alors qu'ils n'en branlent pas une. 0 % des Français de moins de 3 ans ont un travail.

Que préconisez-vous comme solution ?

R.H : Il suffit de ne plus s'en occuper, comme on dit familièrement, de les laisser dans leur merde. L'expression est bien choisie car ils sont tellement paresseux qu'ils ne prennent même pas le temps d'aller aux toilettes.

Courrier des lecteurs sur les écoutes de la NSA

Raymond Taureau (Pomey) - Les oreilles de Mickey ne ressemblent-elles pas étrangement à des paraboles ? Le M des McDonald's ne serait-il pas des antennes surpuissantes ? Les baskets Nike ne serviraient-elles pas de moyen d'écoute à transmission par le sol ? Les bouteilles de Coca-Cola ne contiendraient-elles pas des nano-micro transmetteurs ? Les clips de Rihanna ne serviraient-ils pas à hypnotiser nos enfants pour qu'ils ne s'en rendent pas compte ? J'ai malheureusement la réponse à toutes ces questions, la voici : SI. Oui les américains nous espionnent.

Michel De Pompier (4, rue Pascal Obispo 74965 Lavilfilip) - L'affaire des écoutes de la NSA me scandalise au plus haut point. En effet, j'espère qu'ils n'ont pas entendu que je trompe ma femme avec la boulangère dont je tairai le nom pour ne pas que ma femme apprenne cela.



MORT OU VIF

Par Christine Deroin

Je m'ennuie. Tout ce qu'ils disent m'ennuie. Futilité ! Futilité ! Je souris. Comme je souris bien. Si au moins j'aimais le lapin au cidre. J'ai la nausée. Marie Jeanne sait bien que je n'aime pas les plats en sauce. Elle ne rate jamais celui-là. Elle ne voulait pas prendre de risque ce soir. Quatre invités de marque. Même pas des amis. D'habitude j'apprécie les nouvelles rencontres. Je m'ennuie. Je ne parviendrai pas à finir mon assiette. J'ai mal au coeur. C'est bizarre : ma respiration est bloquée... Je ne suis pas bien... Qu'est-ce qu'il m'arrive ? Pourquoi me regardent-ils tous ? Marie Jeanne se lève de table. Elle se précipite vers moi. J'étouffe. Je ne respire plus. J'ai la tête qui explose. Ma gorge.... Coupez-moi la gorge... Que l'air puisse passer....
J'étouffe... je meurs...

Il est mort. Comme une écharpe verte et lumineuse, il s'envole. Plane au-dessus de la table. Ils sont tous penchés en avant. Il vole au-dessus d'eux. Il voit leurs dos. Tout lui paraît vert et trouble comme dans un étang. Que regardent-ils ? Ils se redressent enfin. Lui. Il est là-bas. Plié en deux sur la table. La tête sur sa serviette. Ce repas est vraiment très ennuyeux. Les autres s'agitent. Lui est immobile. Mais non, il vole !
De là tout serait si intéressant à décrire. Dommage qu'il n'ait pas son carnet de notes. Où est son carnet de notes ?
Ils emportent un corps, le sien. Qu'il se souvienne. Il avait mal... si mal. Il ne ressent plus rien. Il est bien. Son corps ?
Ils l'allongent sur le canapé. Aller se rejoindre. Descendre jusqu'à soi. Impossible. Il ne peut être qu'au-dessus. Au-dessus ?
Un homme téléphone. Marie Jeanne pleure. Un autre homme déplie sur lui un plaid. Il ne pourra pas prendre de notes si on lui recouvre les bras. De quoi se mêle-t-il celui-là ? Les femmes entourent Marie Jeanne. Muettes. Elles devraient la consoler.
De quoi ? Ce n'est pas si grave. Une expérience intéressante. Il n'est même pas fatigué. Pourquoi ne se lève-t-il pas du canapé ?
Quelqu'un entre dans la pièce. Va-t-il finir de dîner avec eux ? Tant mieux, il ne restera plus de lapin. C'est leur voisin, le médecin, qui se penche sur le corps. Coucou ! Il est tout en haut. Ce jeu est presque drôle. Le docteur a l'air catastrophé. Marie Jeanne hurle. Elle est bien expansive ce soir. Il faudra qu'elle retourne chez son psy. L'homme de l'art s'assied à table, pousse une assiette, sort son bloc-notes. Certainement pour prescrire des calmants à Marie Jeanne. Il en a assez de planer, il voudrait prendre sa femme dans les bras. Il parvient à se déplacer au-dessus de l'ordonnance. Lire par-dessus l'épaule d'un autre. Voilà encore un avantage de cette expérience. En haut de la feuille, en majuscules, trois mots : CONSTAT DE DÉCÈS. Juste en dessous : son nom. Son nom à lui : Marc Berton
Il est ...
Il est mort. Tout est noir.

NOIR.

Il a un roman à finir. Ils ont beau tous se lamenter sur son cercueil, ça ne sert à rien. C'est flatteur, certes, mais c'est une erreur. Il ne mérite aucun regret. Tant qu'il n'aura pas fini. Pas juste, ce n'était pas son tour. Il avait encore tant à produire. Pourquoi n'a-t-il pas vécu cette splendide aventure d'un aller-retour entre la vie et la mort ? Là, il aurait été comblé. Une vraie aventure d'écrivain. Des heures de plaisir en perspective. Des lignes de mots, des enthousiasmes, des ratages, des réussites. La vie. La vie. Pas la mort.
Il est. Il doit être. Il est Marc Berton. Il faut l'écrire sur la couverture de son dernier ouvrage pas sur un constat de décès. Surtout pas.
Marie Jeanne pleure au premier rang à la gauche du cercueil. Son frère la tient par l'épaule quand ils sortent de l'église. Il est encore à côté d'elle au cimetière Montmartre.
Il les observe tous, chagrinés, effondrés. Il suit le cercueil qui descend au fond du trou. Il est là tout près. Juste au-dessus des roses et des poignées de terre jetées sur le bois. Il entend le bruit mat.
Marie Jeanne s'éloigne. Les roses et la terre continuent de tomber. Bientôt il ne reste plus que deux hommes près de lui. Ils jettent des pelletées sur le cercueil. Il est vite recouvert. Entièrement recouvert.

NOIR.

Marc, il s'appelait Marc Berton. Il adorait écrire au passé. Maintenant il choisirait le présent. Il est debout dans un coin de son bureau, juste entre la bibliothèque et la méridienne. Il n'ose pas bouger. Il n'est plus habitué à son corps. Très près de lui, à cinq pas environ, se trouve son bureau, les feuilles de sa dernière journée d'écriture. Marie Jeanne n'a touché à rien depuis sa mort. Il le sait.
Le savoir, voilà une once d'humanité qui le rapproche des vivants. Mort, mort est-ce si terrible ? Il voudrait prendre Marie Jeanne dans les bras. Oui c'est terrible ! Depuis quand n'a-t-il pas enlacé Marie Jeanne ?
Il est si loin. Marie Jeanne et son roman l'intéressent. Le monde l'indiffère. Il est là. Une présence. Pour les autres une absence. Que faire de cet état ? Il veut simplement finir son roman et serrer sa femme dans ses bras. Volonté tenace, sans drame, tenace, c'est tout.
Ah ! Encore un reste d'humanité : il se souvient. Il se souvient qu'il a aimé Marie Jeanne. Quand il pensait à elle il s'affolait, il souffrait, espérait, vibrait. Oui, il se souvient de cette différence. Plus aucune passion ne l'affecte.

NOIR.

Elle est là devant le bureau. Elle feuillette le manuscrit. Elle ne le lit pas. Il est assis sur la méridienne. Elle ne le perçoit pas. Pourquoi ne lit-elle pas ? Elle semble lasse. Avant elle lisait. Avant il était là pour la guetter. Il attendait. Elle tourne les pages sans les voir. Elle est distraite, regarde autour d'elle, s'évade. Il se lève, s'avance. Elle a soudain l'air inquiet. Elle quitte la pièce. Il remet les feuilles en tas bien formé.... Il peut.... déplacer les objets...
Il va pouvoir terminer son roman. Il est encore écrivain. Il s'assied à son bureau.

NOIR.

La poussière tombe doucement sur les pages manuscrites. Il n'y peut rien. Il s'installe à sa table de travail. Il fixe des yeux les derniers mots écrits de son vivant. Et voilà. Certes il peut bouger, tenir son stylo mais il n'a rien à écrire. Le néant. La mort des mots. Marie Jeanne a entassé sur un coin du bureau les articles qui encensent ses livres, ceux qui déplorent sa mort prématurée les recouvrent. Le monde serait surpris s'il parvenait à achever le chef d'oeuvre qui gît devant lui. Il doit encore essayer. Il prend un crayon, l'approche de la feuille. Se concentre. Quelques mots. Ce n'est pas si difficile. Le crayon se promène. Ça y est. Il est Marc Berton, pas cette loque vide. Le crayon continue son chemin. Il ne peut l'en empêcher. Le crayon griffonne. Lui désespère. La mort le déçoit. Il secoue la main. Le

crayon tombe. Sur la feuille est dessiné un mouton. Un mouton pas très réussi. Marc se lève d'un coup.

NOIR.

La mort est fatigante. Cette suite de moments en pointillés ressemble trop à sa vie où seules les heures passées à son bureau comptaient. Avec les heures passées dans les bras de Marie Jeanne. Il n'a jamais été aussi peu productif. Un mouton !
Il se méfie. Essaie de sentir l'arrivée du néant. Rien.
Il est encore dans son bureau. Il n'est pas seul. Il y a une trace. Une présence. Comme lui. Un autre mort. Il ne le voit pas. S'angoisse. Il va falloir qu'il se ressaisisse. La vie n'est plus possible. Serait-ce trop demander à la mort de lui donner la sérénité qu'il n'a jamais connue ?
Un mouton, c'est humiliant !
Quelle étrange sensation...
Il faudrait qu'il essaie à nouveau d'écrire. Quelques phrases, tout serait fini. Cet accident cardiaque est vraiment survenu au mauvais moment. Une page, vingt-cinq lignes manquantes. Une oeuvre inachevée. Seule consolation : enfin il peut parler d'oeuvre. Terrible constatation : ce coup du sort lui ferme le passage à la postérité. Son éternité est perdue.
Qui est là ?

NOIR.

Marie Jeanne est assise à la table. Elle pleure doucement. Il vient de réapparaître. De revenir plutôt. Invisible. Surpris lui-même. Il s'approche d'elle. Pas trop près. Il ne le peut pas. Elle caresse d'un doigt le dessin de Marc. L'amour a parfois d'étranges manifestations. Marie Jeanne s'essuie les yeux. Se dirige vers la porte. Un homme entre. François, le directeur littéraire le plus incompétent de la place de Paris, le sien. Elle lui montre les feuilles manuscrites sur le bureau. François ne les regarde même pas. Il lui en est reconnaissant. Marie Jeanne sait que personne ne doit lire un roman inachevé. Surtout pas un éditeur. C'est une grave faute. S'il était vivant, il se mettrait en colère. Là, il est traversé par une puissante soif de vivre. François sourit quand Marie Jeanne lui montre le dessin. Elle le lui présente comme la preuve irréfutable du grand humour de l'homme qu'elle a aimé. Il allait jusqu'à dessiner des chiens d'une main enfantine sur les pages les plus précieuses de la littérature contemporaine.
C'est un mouton.
Quand ils sortent du bureau Marc est soulagé. S'il ne se passe pas quelque chose, il va devenir fou, se suicider. Avait-il vraiment besoin de connaître cette impuissance post-mortem ?
Un revenant. Il est un revenant. Le mot le froisse. Il a l'habitude de chercher le mot juste au sens restreint. Il n'y a que celui-là. Il est revenu sur terre à cause d'une insatisfaction qu'il veut combler. Il aurait dû être vigilant. Surveiller son cœur. Prendre plus souvent Marie Jeanne dans ses bras. Finir son roman avant de dîner. L'écrivain est un éternel insatisfait. Une graine de revenant. Regrets éternels.
Quelqu'un l'observe. Où ? C'est pire que tout.
Marie Jeanne et François ont éparpillé ses notes. Ils ont cherché mais n'ont pas trouvé. Une trace, il n'a pas laissé de trace. Il faut s'y résoudre, rien, jamais, ne sera lu sur la feuille qu'il avait déjà numérotée "P 85", nombre fatal. Son âge à l'envers. Prémonition. Il aurait dû s'empresser de griffonner n'importe quoi. Il n'était pas superstitieux. C'est trop tard.
Un vieil homme est debout devant son bureau.

NOIR.

Un noir lumineux comme après un éclair d'orage. Et il est assis au premier rang d'un théâtre à l'italienne. À côté de lui, un vieil homme gribouille sur un carnet. Des mots sans importance. Des mots inutiles que l'homme aligne avec application alors que, lui, encensé par des milliers de lecteurs, est réduit à l'impuissance. Il se penche par-dessus l'épaule de son voisin : une liste comme des titres de livres. L'homme inscrit sur la dernière ligne "Ézéchiel". Son dernier roman aurait eu ce nom s'il l'avait ....

NOIR.

Aucun médium n'a encore révélé que la mort n'était qu'une suite d'aller-retour intempestifs. L'idée de sommeil éternel est une illusion de vivants fatigués. Marc est assis à sa table. Il essaie de retrouver la feuille où sont notés tous les titres qui lui étaient venus à l'esprit. Encore une erreur au sujet de la mort : il n'est pas un pur esprit. Quant à son âme, il attend encore qu'elle se manifeste ! Il est encombré par sa vie, plus qu'il n'était vivant encombré par sa mort. Ce n'est pas confortable du tout.
Il trouve enfin ce qu'il cherche : Ézéchiel est le dernier titre sur sa liste. Comme sur le carnet du vieil homme. Il lève les yeux. Sur le mur blanc devant son bureau, le tableau de Clayette « Théâtre à Venise » penche toujours sur la gauche. Il n'a jamais réussi à le mettre droit.
Parmi les feuilles écrites de sa main, il découvre une autre écriture : celle de Marie Jeanne. Sa lecture est rapide. Sa stupéfaction totale. Marie Jeanne s'est chargée de sa dernière page. Le connaît-elle si peu pour s'être permis ce viol de son univers ? Tenait-il dans ses bras une femme capable d'une telle trahison ?
Il aurait dû écrire ses mémoires. Décrire tout de lui : ses manies, ses troubles obsessionnels, ses peurs, ses enthousiasmes et surtout ses coups de coeur. Marie Jeanne aurait su. Maintenant que va-t-elle encore se permettre ? Elle va se débarrasser de lui, jeter ses fétiches. Le vieux caillou sans allure qu'il examinait avant chaque moment de travail et qui lui dictait la première phrase de la journée. Et puis cette façon de se sentir constamment accompagné par ses personnages, son regard toujours à la recherche de matière à donner en pâture à ses récits. Et puis ses peurs, peur de perdre ses feuilles, ses disquettes, son inspiration, peur de ne plus être reconnu. Et puis ses enthousiasmes quand on l'aimait, lui, et surtout ses attachements à des êtres qui lui apportaient des personnages comme sur un plateau.
Et Marie Jeanne a rédigé une fin ! Une fin invraisemblable. D'un geste tremblé, il rature la page. Il tient son crayon à pleine main pour tracer quatre lettres :

NOIR.

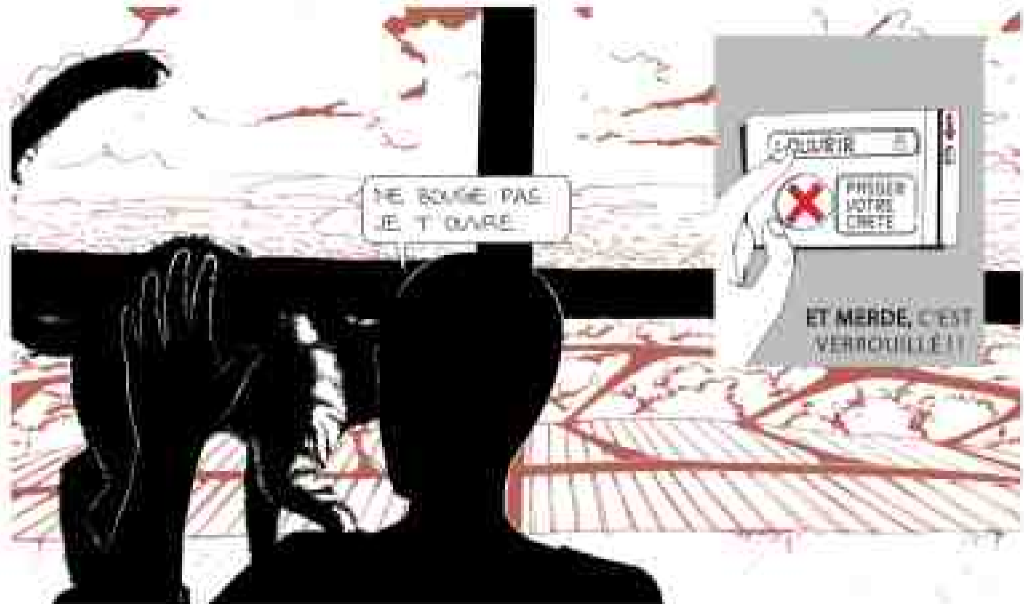
Étrange vision que ce vieillard qui l'attend installé derrière une petite table sur une scène de théâtre où trône une frégate.
Marc avance peureusement, l'homme est impassible.
- Vous y êtes. Vous n'avez plus qu'à déposer votre obole.
Marc se redresse.
- Dans chaque loge, chaque baignoire et sur les fauteuils d'orchestre de ce théâtre abandonné, s'entassent les chefs-d'oeuvre inachevés, vierges de tout regard étranger. Ajoutez-y votre dernier roman. Un jour, ils seront assez nombreux pour atteindre le navire et lui faire une marée ondoyante de pages à feuilleter. La voûte du théâtre s'ouvrira, le bateau s'éloignera et les écrits s'échoueront sur les rives où les hommes pourront les ramasser. Alors, seulement, pour les mots de ce livre-là, vous serez aimé jusqu'à la fin du monde.
Marc tremble doucement. Il s'aperçoit qu'il tient son manuscrit sous son bras gauche. Il le pose sur le troisième fauteuil du quatrième rang. Le caresse... une dernière fois.....

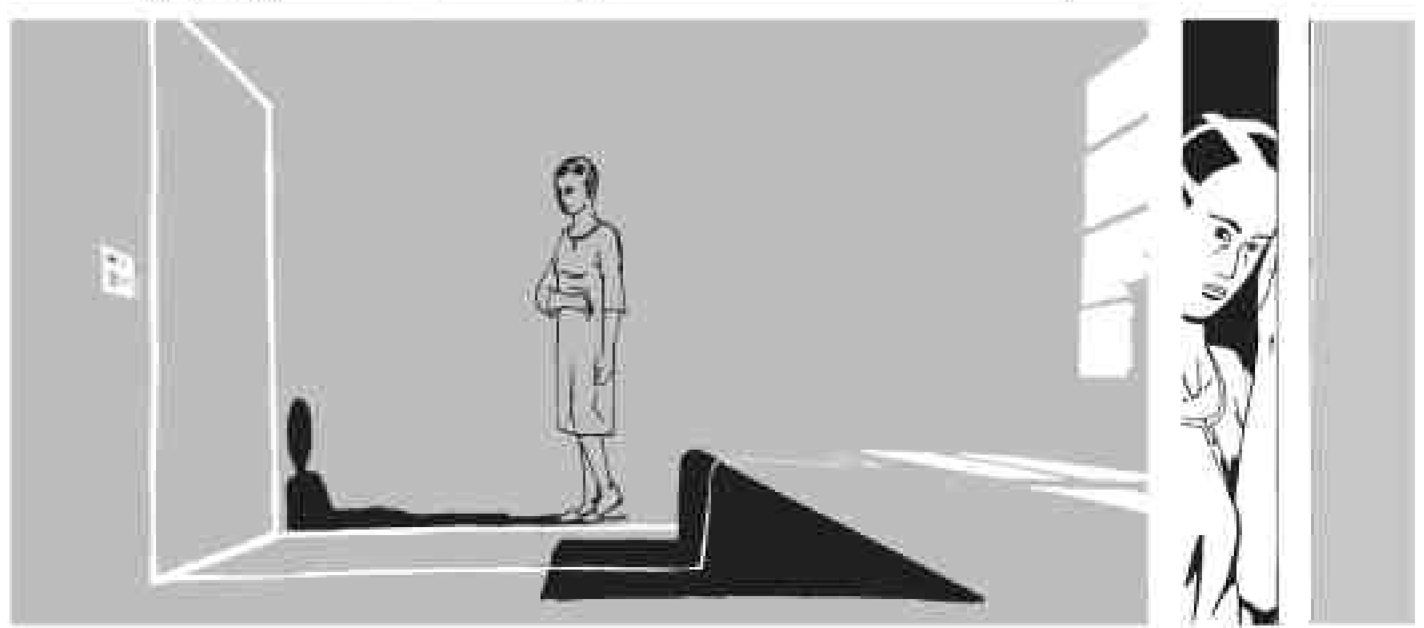
NOIR ÉTERNEL.




AH... MA TÊTE !


JO ? C'EST TOI ?


NE BOUGE PAS
JE T'OUVRE
OUVRIR
PASSER VOTRE CARTE
ET MERDE, C'EST VERROUILLÉ !!

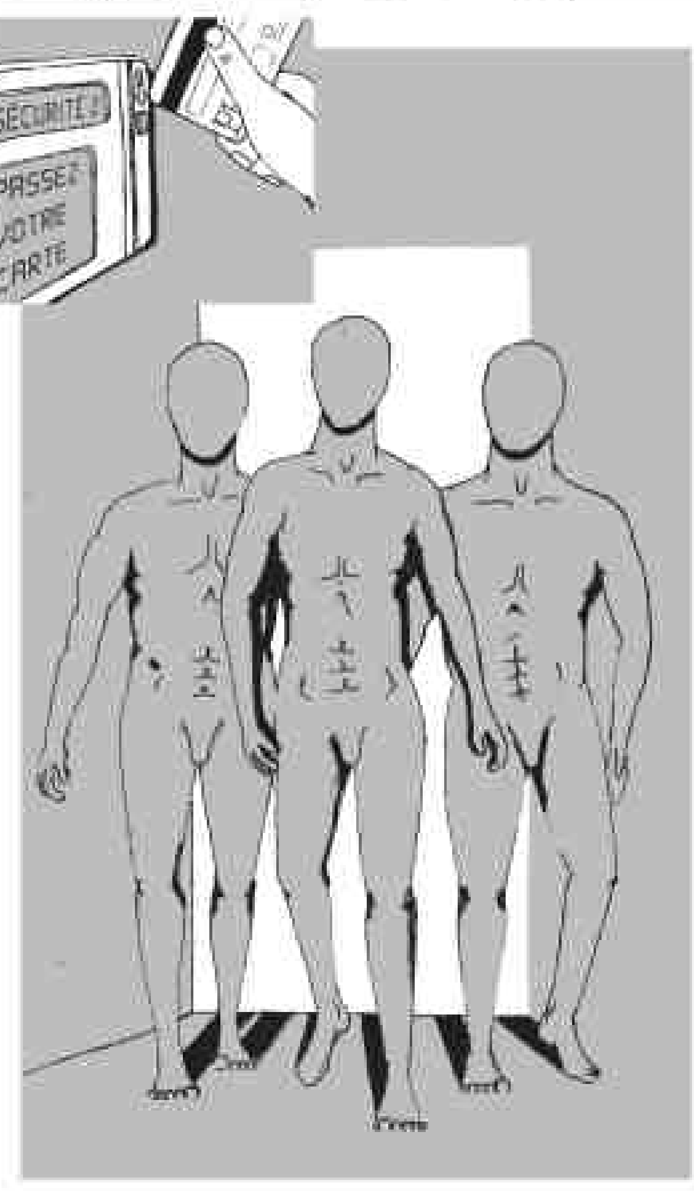



LA LA LA ♪
LI LA LA
MAIS POURQUOI TU POUSSES DE TRAVERS TOI ?
WAAHH !! MAIS OÙ SUIS-JE TOMBÉE ?!
CLIP!
JE ME PEUX PAS SORTIR FAIS LE TOUR
HEIN ?! QUOI ?!
FAIS LE TOUR !!
?
J'ENTENDS RIEN


MADEMOISELLE VANETZIAN IL FAUT VOUS CALMER S.V.P


MAIS QUI ÊTES-VOUS ? ET OÙ SOMMES-NOUS ?
NE VOUS INQUIÉTEZ PAS VOUS ÊTES EN SÉCURITÉ


RÉPONDEZ-MOI ! ON EST OÙ LÀ ? ET COMMENT SUIS-JE ARRIVÉE ICI ?
IL FAUT CESSER DE CRIER S.V.P SINON JE VAIS DEVOIR APPELER LA SÉCURITÉ


SÉCURITÉ !
PASSEZ VOTRE CARTE


MAIS QU'EST-CE QUI VOUS PREND ? LAISSEZ-MOI !





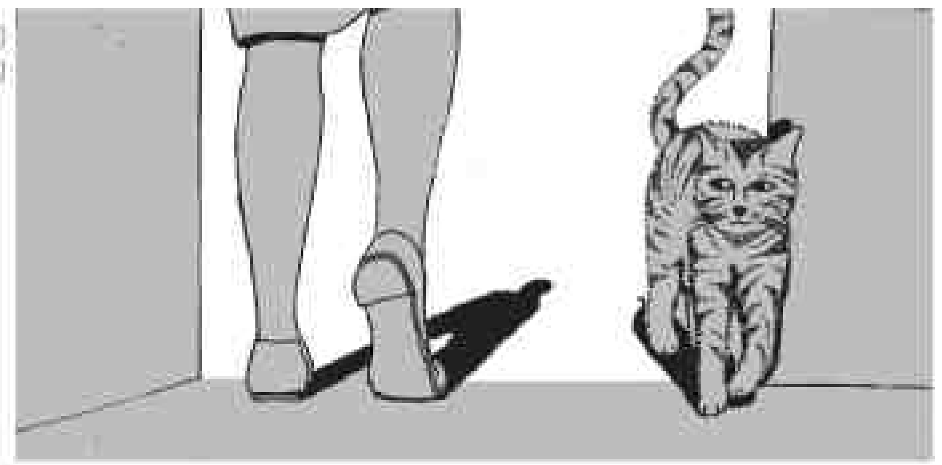


IL FAUT VOUS REPOSER. VOUS VERREZ LE MÉDECIN CET APRÈS-MIDI

MAIS QU'EST-CE QUE EUH...

VOUS N'AVEZ AUCUNE CRAINTE À AVOIR. NOUS ALLONS NOUS OCCUPER DE VOUS.






AH JO, T'ES ... À ...
ON ... EN
CLAC
SALUT MA POULE


ON... È... ON... É
ARTICULE, JE NE COMPRENDS RIEN


É... A... FF...
MAIS QU'EST-CE QU'ILS T'ONT FAIT?


ALLEZ RETIRE TA MAIN ALLEZ TZO UN PETIT EFFORT!


NE T'ENDORS PAS TZO. TZO! TZO. TU M'ENTENDS?
ZZZ




LA TERRE NEST PAS UNE POUBELLE LA TERRE


BLA
Pschitt...
Pschitt...


BAM!!!


CLAC


CRS


NON !!
OUPS!
BOUM



À suivre...

LES DEMS